

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



ETHIOPIE

**ANALYSE DE L'AIDE DU GROUPE DE LA BANQUE AU
SECTEUR DES SERVICES PUBLICS**

**DEPARTEMENT DE L'EVALUATION DES OPERATIONS
(OPEV)**

8 décembre 2006

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page N°.</u>
ABREVIATIONS ET SIGLES	i
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	iii
1. CONTEXTE	1
1.1 Objectif	1
1.2 Champ et méthodologie	1
1.3 Contexte socio-économique du pays	2
1.4 Relations historiques entre le secteur et le Groupe de la Banque	2
1.5 Description des opérations de prêts et hors prêts	3
2. ÉVALUATION DE L'AIDE DE LA BANQUE AU SECTEUR	4
2.1 Politiques et stratégies de la Banque et du Gouvernement : pertinence et Similitudes	4
2.2 Sous-secteur de l'eau	6
2.2.1 Pertinence	6
2.2.2 Efficacité	7
2.2.3 Efficience	8
2.2.4 Incidence du développement institutionnel	10
2.2.5 Viabilité	11
2.3 Sous-secteur de l'énergie	12
2.3.1 Pertinence	12
2.3.2 Efficacité	13
2.3.3 L'Effet du développement institutionnel	14
2.3.4 Incidence du développement institutionnel	14
2.3.5 Viabilité	15
2.4 Sous-ecteur des télécommunications	15
2.4.1 Pertinence	15
2.4.2 Efficacité	16
2.4.3 Efficience	16
2.4.4 Incidence du développement institutionnel	17
2.4.5 Viabilité	17
2.5 Opérations hors-prêts	17
2.6 Evaluation générale	19
3. CONTRIBUTION GÉNÉRALE AU DÉVELOPPEMENT	21
3.1 Généralités	21
3.2 Développement social et équité de genre	21
3.3 Mesures de protection de l'environnement	22
3.4 Développement du secteur privé	22
3.5 Participation de la communauté	24
3.6 Intégration régionale	24

4.	PRESTATION DES PARTIES PRENANTES	25
4.1	Prestation de l'emprunteur	25
4.2	Prestation de la Banque	27
5.	ÉVALUATION GLOBALE DE L'AIDE	29
5.1	Evaluation de la performance	29
5.2	Défis à relever	30
6.	PRINCIPALES CONCLUSIONS/LECONS ET RECOMMANDATIONS	31
6.1	Conclusions/leçons	31
6.2	Recommandations	32

<u>LISTE DES TABLEAUX</u>		<u>Page</u>
Tableau 1.1	Nombre de projets/études financés dans le secteur	3
Tableau 2.1	Évaluation générale des interventions dans le secteur (1975 – 2004)	19
Tableau 4.1	Évaluation de la performance de l'emprunteur	27
Tableau 4.2	Évaluation de la performance de la Banque	28

<u>ANNEXES</u>		<u>Page</u>
Annexe 1	Régions et zones administratives de l'Ethiopie	1
	Évolution des politiques, de la stratégie, des réformes sectorielles et des	
Annexe 2	mécanismes institutionnels	5
Annexe 3	Détails du projet/étude	10
Annexe 4	Évaluation de l'efficacité des projets individuels	3
Annexe 5	Évaluation	17
Annexe 6	Documents de référence	3

Ce rapport a été établi par M. Zahid K. KHAN, Consultant en services publics, sous la supervision de Mme G. HALL-YIRGA, chargée de l'évaluation principale, Département de l'évaluation des opérations (OPEV), après leur mission sur le terrain en Ethiopie. Pour toute autre question relative à ce rapport, prière de contacter M. D. A. BARNETT, Directeur par intérim, OPEV, poste 2041 ou Mme. G. Hall-Yirga, poste 2263.

ABREVIATIONS ET SIGLES

AAWSA	:	Addis Ababa Water and Sewerage Authority
ADLIS	:	Stratégie d'industrialisation par le développement agricole
AFD	:	Agence française de développement
AOI	:	Appel d'offres international
APR	:	Rapport d'activités annuel
BAD	:	Banque africaine de développement
BM	:	Banque mondiale
BOR	:	Rapport de fin de mission
BOT	:	Construction/Possession/Exploitation
CEP	:	Cellule d'exécution de projet
CPRR	:	Rapport sur la performance du portefeuille pays
DAG	:	Groupe d'aide au développement
DFID	:	Department of International Development (UK)
DSP	:	Document de stratégie pays
DSRP	:	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EEA	:	Ethiopian Electric Agency
EELPA	:	Ethiopian Electric Light and Power Authority
EEPCo	:	Ethiopian Electric Power Corporation
EIE	:	Etude d'impact sur l'environnement
EIRR	:	Taux de rentabilité économique
EPA	:	Agence pour la protection de l'environnement
EPP	:	Evaluation de la performance pays
ETC	:	Ethiopian Telecommunications Corporation
FAD	:	Fonds africain de développement
FAT	:	Fonds d'aide technique
FMI	:	Fonds monétaire international
FSN	:	Fonds spécial du Nigeria
GIRE	:	Gestion intégrée des ressources en eau
GoE	:	Gouvernement éthiopien
IBN	:	Initiative du Bassin du Nil
JICA	:	Agence japonaise de coopération internationale
KWh	:	Kilowatt heure l/c/d litres/habitant/jour
Mo FED	:	Ministère des finances et du développement économique
MoWR	:	Ministère des ressources en eau
MW	:	Mégawatt
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	:	Organisation non gouvernementale
OPEV	:	Département d'évaluation des opérations
PAD	:	Document d'évaluation de projet
PAS	:	Programme d'ajustement structurel
PASDEP	:	Plan pour un développement accéléré et durable visant à mettre fin
PIB	:	Produit intérieur brut
PMR	:	Pays membre régional
PNB	:	Produit national brut
PSP	:	Participation du secteur privé
RAP	:	Rapport d'achèvement de projet
RAPP	:	Rapport d'audit de la performance de projet
REPP	:	Rapport d'évaluation de la performance de projet

SDPRP	:	Programme de développement durable et de réduction de la pauvreté
SMR	:	Rapport de mission de supervision
SVP	:	Programme de vision partagée
TRF	:	Taux de rentabilité financière
UC	:	Unité de compte
UE	:	Union européenne
WSDB	:	Programme de développement du secteur eau
WSSAs	:	Water Supply & Sewerage Authorities

RESUME ANALYTIQUE

Objectif, portée et méthodologie de l'examen

1. La présente analyse vise à évaluer la contribution de la Banque au développement en Ethiopie du secteur des services publics qui comprend les sous-secteurs eau, énergie et télécommunications. Elle couvre aussi bien les prêts que les interventions hors prêts, et l'évaluation a tenu compte des politiques, stratégies et programmes de développement en vigueur au moment de la conception et de l'exécution des opérations examinées. La contribution des interventions en faveur de questions transversales, telles que les aspects sociaux et l'égalité entre les hommes et les femmes, l'environnement, le développement du secteur privé et l'intégration régionale, a également été examinée afin de tirer les leçons nécessaires. Cette analyse est censée contribuer à l'Evaluation de l'aide pays pour l'Ethiopie.
2. L'aide du Groupe de la Banque au secteur des services publics en Ethiopie a commencé en 1975. L'analyse a couvert toutes les opérations depuis lors jusqu'en 2004 et elle est basée sur les documents disponibles et sur les conclusions de la mission sur le terrain. L'analyse a été divisée en deux parties : les financements effectués jusqu'en 1995, avant les DSP et ceux de la période DSP à partir de 1996. Les trois DSP ont couvert les périodes 1996-1998, 1999-2001 et 2002-2004.

La stratégie de la Banque par rapport à celle du gouvernement éthiopien : pertinence et similitudes

3. Par le passé, les opérations de prêts de la Banque étaient basées sur ses documents de programmation qui reflétaient les plans de développement nationaux et les intérêts stratégiques de l'époque. Pendant quelque trois décennies, la Banque a financé tous les principaux secteurs en Ethiopie, en raison du manque ou de l'insuffisance des infrastructures de base au sein du pays. La Banque a procédé à un certain choix dans ses interventions pendant les trois périodes de DSP à partir de 1996.
4. De 1993 à 2000, les financements de la Banque en faveur du secteur avaient complètement tari ; la principale raison étant que les ressources FAD et celles consacrées à l'Ethiopie pendant cette période étaient très limitées ; quant aux ressources disponibles, la plupart étaient orientées vers l'agriculture, le développement rural, le social et les transports. Cette orientation était conforme à la politique du gouvernement de réorienter l'aide des donateurs vers la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté et de soutenir ses efforts en matière de politiques économiques et de réformes sectorielles.
5. L'aide de la Banque au secteur des services publics a repris en 2000 et s'est poursuivie uniquement dans les sous-secteurs de l'eau et de l'énergie, sur la base des DSP de 1999-2001 et 2002-2004 de la Banque, qui reflétaient clairement sa nouvelle stratégie dans l'allocation des ressources limitées du FAD aux interventions centrées sur la réduction de la pauvreté. Cette politique reflétait également le changement stratégique effectué par le gouvernement en faveur d'opérations orientées vers l'allègement de la pauvreté. Ce changement tombait à point nommé, vu le plaidoyer en cours pour un choix dans l'allocation des ressources limitées. La stratégie du gouvernement et celle de la Banque étaient semblables et appropriées pour les périodes respectives. .

Evaluation de l'aide accordée au secteur des services publics

6. *Opérations de prêts:* L'évaluation du projet couvre tous les 22 projets et études financés de 1975 à 2004. Sur ce nombre, 18 projets et études (10 projets et 8 études) ont été achevés et quatre (financés pendant les périodes de DSP) sont en cours d'exécution. L'objectif de l'aide prêt au projet dans chacun des sous-secteurs de l'eau (approvisionnement en eau et assainissement), de l'énergie et des télécommunications était d'améliorer les infrastructures de base pour que les services soient accessibles et abordables dans les zones desservies. Aussi bien avant qu'après les DSP, les projets étaient opportuns, appropriés et conformes aux stratégies du gouvernement et de la Banque à l'époque. Cette évaluation a appliqué les critères appropriés restants (efficacité, efficience, effet du développement institutionnel et viabilité) uniquement pour les projets achevés. L'efficacité générale ou la réalisation globale des objectifs des projets achevés est satisfaisante (bien qu'il y ait des variations dans les sous-secteurs et les projets individuels). Il n'y a pas eu de dépassement de coût dans presque tous les projets achevés parce que les prix étaient concurrentiels et/ou la gestion des ressources du projet prudente. Malgré des retards d'exécution, la plupart des projets ont été satisfaisants en termes de résultats et d'avantages apportés aux zones desservies. Le critère d'efficience est donc considéré comme satisfaisant dans la mesure où les projets achevés continuent d'apporter des avantages jusqu'à présent et ont contribué à améliorer les services publics dans le pays.

7. L'aide de la Banque en matière de développement institutionnel et de renforcement des capacités était limitée à la formation liée à la mise en œuvre et à l'appui logistique apporté à quelques-uns des projets financés. Grâce aux leçons tirées des interventions passées, les projets récemment approuvés à l'ère des DSP comprenaient une allocation relativement plus élevée pour la composante « renforcement des capacités ». En général, pour les projets achevés, les résultats de la Banque en termes de développement institutionnel ont été modestes.

8. Concernant la viabilité, les résultats des projets ont été pérennisés au fil des ans, grâce à une maintenance adéquate. Des organes de régulation indépendants ont été créés, qui supervisent le rendement des services publics ainsi que la détermination des tarifs. Ces dernières années, les réformes effectuées par le gouvernement dans le secteur ont accordé une plus grande autonomie aux services publics, leur permettant de mettre en place des mécanismes de recouvrement des coûts qui, à leur tour, contribuent à la viabilité des opérations, de l'entretien et de la production de revenus. La durabilité générale des résultats des projets de services publics achevés est donc évaluée comme satisfaisante.

9. *Opérations hors prêts:* Les activités hors prêts de la Banque n'avaient pas d'orientation sectorielle. D'autres bailleurs de fonds, la Banque mondiale en particulier, fournissaient l'aide au secteur. La Banque ayant totalement suspendu le financement des projets de services publics pendant pratiquement toute la décennie à partir de 1992, même son avantage comparatif limité dans l'orientation des politiques sectorielles du pays par le financement des projets a été amoindri, son aide au secteur restant confiné à l'octroi de dons pour des études de faisabilité. Certains des projets ayant fait l'objet d'études étaient exécutés petit à petit, à mesure que les fonds étaient disponibles. Les avantages potentiels de l'initiative de la Banque ont été retardés en raison d'un manque d'efforts complémentaires pour assister le gouvernement dans la mobilisation des ressources à la fin des études. En particulier, les projets d'énergie hydroélectrique auraient permis au pays de gagner des devises – qui étaient rares – s'ils avaient été exécutés pour satisfaire la demande régionale.

10. Les activités hors prêts de la Banque dans les domaines économique et sectoriel, la mobilisation des ressources et la coordination de l'aide n'existaient pas dans le secteur des services publics. Les documents de programmation et de stratégie de la Banque, y compris les DSP, ont besoin de traiter plus concrètement des activités hors prêts, avec des indicateurs de performance pour le suivi de leurs résultats.

11. Ainsi, l'évaluation des activités hors prêt de la Banque au niveau sectoriel et du projet a été considérée comme non satisfaisante. Tout récemment, la Banque a pu participer régulièrement aux réunions des bailleurs de fonds après l'ouverture d'un bureau national.

12. **Performance du secteur général et du projet :** La performance du secteur des services publics en général s'est améliorée dans le pays au fil des ans, mais à un rythme lent. L'accès à ces services demeure faible et de lourds investissements sont nécessaires afin de l'accroître pour la population dans son ensemble. Les résultats globaux des projets achevés sont satisfaisants dans la mesure où ils ont apporté des avantages aux différentes zones desservies. En 1970 et pour la première fois, la ville d'Addis Abeba a pu disposer d'un système d'égouts classique. Plusieurs villes, petites et moyennes, ont pu être approvisionnées en eau potable. Les projets d'électricité ont amélioré l'approvisionnement dans diverses parties du pays par l'extension du réseau hydroélectrique national. De même, les services de télécommunication ont atteint un nombre plus important de cités et petites villes. Grâce à l'exploitation et à l'entretien appropriés des agences d'exécution, les résultats et les avantages des projets ont été préservés jusqu'à présent. Dans l'ensemble, l'évaluation des résultats et avantages du secteur et du projet sont considérés comme satisfaisants.

13. **Performance de l'emprunteur :** L'emprunteur a pris l'initiative d'opérer un changement politique pour passer du régime socialiste à une économie de marché et il a procédé à plusieurs réformes dans les différents secteurs socioéconomiques, notamment dans le secteur des services publics. Les réformes des politiques sectorielles, des stratégies et des institutions ont été profondes dans le sous-secteur de l'eau. Les efforts de mobilisation des ressources intérieures dans le sous-secteur des télécommunications ont été encourageants, mais la participation du public et du privé est nécessaire pour promouvoir l'investissement dans ce sous-secteur. La performance du sous-secteur de l'électricité n'est pas satisfaisante en raison de l'occasion manquée d'exploiter l'énorme potentiel hydroélectrique du pays pour le marché régional et d'engranger les devises nécessaires au développement des infrastructures nationales. Ce n'est que récemment que l'emprunteur a commencé à investir pour le marché régional (Projet d'interconnexion du système énergétique Ethiopie-Djibouti). La performance de l'emprunteur a été satisfaisante en dépit de retards d'exécution associés à des problèmes d'ordre général tels que les délais liés aux conditions d'entrée en vigueur, au traitement des documents de passation des marchés et de décaissement, ainsi qu'à la présentation de rapports. Dans l'ensemble, la performance de l'emprunteur est satisfaisante.

14. **Assistance et performance de la Banque :** L'assistance de la Banque, particulièrement sous forme de prêts concessionnels et de dons, a été utile pour alléger le fardeau de la dette et satisfaire en partie les besoins considérables de financement du développement du pays. Cependant, l'assistance sectorielle de la Banque par le passé n'a pas été satisfaisante, car elle présentait des lacunes dans des domaines tels que la sélectivité, la présence durable et la mobilisation des ressources pour les projets ayant fait l'objet d'une étude. Les ressources FAD limitées pour le pays ont partiellement entravé la présence durable dans le secteur des services publics dans les années 1990. La performance de la Banque au

titre du projet a été juste satisfaisante. Elle partage la responsabilité des retards d'exécution en raison du temps interminable qu'elle mis pour faire part de sa non-objection quant aux questions d'approvisionnement et de décaissement, et de l'absence ou l'inefficacité de la supervision sur le terrain. La préparation à temps des RAP, des revues à mi-parcours et des rapports de revue de performance de portefeuille n'a pas été possible. Ainsi, la performance générale de la Banque pendant la période qui précédait les DSP n'a pas été satisfaisante.

15. Toutefois, la performance de la Banque s'est améliorée pendant les périodes de DSP dans les domaines du dialogue sur les politiques et de la coordination de l'aide. La Banque a également été plus sélective dans ses financements, se concentrant sur le secteur des services publics pour l'électricité et l'alimentation en eau en zone rurale, ainsi que sur les projets d'intégration régionale. Ce changement stratégique des interventions urbaines en faveur des actions au niveau rural était une réponse directe aux stratégies de la Banque et du gouvernement visant à accélérer le développement économique et la réduction de la pauvreté, conformément aux OMD. Le suivi de la Banque s'est également amélioré grâce à l'augmentation des missions de terrain et à l'ouverture d'un bureau national. Mais, les chefs de projets et le personnel du bureau national n'ont pas l'autorité nécessaire pour prendre des décisions sur le terrain.

16. *La voie à suivre* : Les services publics se sont améliorés en Ethiopie au fil du temps, mais la couverture globale du pays demeure faible. Seuls quelque 42 pour cent de la population ont accès à l'eau potable alors que le pourcentage en termes d'assainissement est encore plus faible, se situant à 18 pour cent environ. Seuls 13 pour cent de la population ont accès à l'électricité. De même, la couverture des services de télécommunication est très faible, particulièrement dans les zones rurales. Le développement du potentiel hydroélectrique s'impose pour fournir de l'électricité peu chère et propre au marché local. De plus, il convient de promouvoir les efforts d'intégration régionale actuels en vue de la viabilité économique des projets hydroélectriques à grande échelle. Des ressources substantielles sont nécessaires en termes d'investissement de capitaux et de renforcement des capacités afin de réaliser les OMD liés au développement des infrastructures. Or, l'intervention du gouvernement et l'aide des bailleurs de fonds ne peuvent suffire pour satisfaire les besoins en ressources. D'où la nécessité de favoriser un environnement propice à la participation public/privé dans le secteur des services publics, particulièrement dans les sous-secteurs de l'énergie et des télécommunications, afin d'attirer les investissements directs étrangers et intérieurs. Le gouvernement a pris les mesures initiales pour le développement du secteur privé dans le pays. La Banque devrait avoir avec le gouvernement un dialogue continu afin d'améliorer l'environnement favorable au partenariat public/privé et d'accélérer le développement des infrastructures dans le pays.

Principales conclusions/leçons et recommandations

Conclusions/recommandations

17. Cette analyse met l'accent sur les principales conclusions/leçons suivantes :
- A. L'accès aux services publics est encore faible dans le pays. Le rythme d'apport des ressources privées est lent. L'environnement propice doit être amélioré (para. 2.1.8, 5.2.1 & 5.2.7).

- B. Des études effectuées dans le pays montrent que le tarif de gros attendu de la vente de l'énergie fournie par des centrales thermiques privées ou par l'hydroélectricité est trop élevé pour être abordable au prix de détail, dans la mesure où la majorité de la population appartient à la couche de la population à faible revenu. Ainsi, du moins à court et à moyen terme, le gouvernement et les bailleurs de fonds devraient continuer à financer (dans des conditions concessionnelles) tous nouveaux projets hydroélectriques requis pour fournir de l'énergie à la population, en général, et à celle vivant dans les zones rurales, en particulier. La participation du secteur privé est plus viable dans des projets hydroélectriques de grande envergure pourvoyant également à la demande régionale (para. 3.4.4).
- C. Il est nécessaire d'avoir un appui institutionnel durable fondé sur une évaluation détaillée des besoins, pour que le développement institutionnel produise un effet concret. Le sous-secteur de l'eau en particulier exige une importante aide du gouvernement et des bailleurs de fonds dans le domaine du renforcement des capacités. La décentralisation des services de distribution de l'eau aux différentes régions a eu pour effet d'éparpiller les compétences déjà limitées qui étaient disponibles (para. 2.2.4.1 & 4.2.2).
- D. Par le passé, la Banque n'a pas fait preuve d'initiative en termes d'aide hors prêts dans des domaines tels que les réformes des politiques et des institutions, la mobilisation des ressources, la coordination de l'aide et les activités économiques et sectorielles. Cependant, son engagement dans ces secteurs s'est amélioré depuis l'ouverture d'un bureau national. Mais certains des bailleurs de fonds estiment que la Banque, grâce à sa connaissance approfondie des PMR, devrait jouer un rôle plus déterminant et plus dynamique dans l'aide hors prêt, par exemple dans des activités économiques et sectorielles, la mobilisation des ressources et la coordination de l'aide dans le pays (para. 2.5.2, 2.5.3, & 4.2.1).
- E. Tous les projets exécutés ont fait face aux problèmes généraux liés aux retards d'exécution tels que les délais dans les conditions à remplir en vue de l'entrée en vigueur et la non maîtrise des règles de passation des marchés et de décaissement de la Banque, particulièrement en raison de la rotation du personnel dans les agences d'exécution (para. 2.2.3.2, 2.3.3.2, 2.4.3.1, 2.5.1 & 4.1.1).
- F. Les rapports succincts de supervision de la Banque dans le système des PAS sont incomplets et il y a des retards dans la préparation des rapports d'achèvement des projets relativement aux projets déjà terminés (para. 4.2.2).
- G. La fréquence des missions de terrain de la Banque s'est améliorée ces dernières années, mais la promptitude et l'efficacité de ces missions pourraient davantage améliorer la gestion et les résultats du portefeuille sur le terrain (para. 4.2.8).

Recommandations

18. Les principales recommandations qui suivent portent sur certaines des conclusions et leçons en vue d'orienter la stratégie et les interventions à venir dans le secteur :

- A. La Banque devrait poursuivre son aide dans les sous-secteurs prioritaires des services publics afin d'accélérer le développement de l'infrastructure dans le pays.
- B. La Banque devrait raffermir et augmenter son aide hors prêts afin d'améliorer davantage l'environnement propice au partenariat public/privé dans le pays. Cela devrait ouvrir la voie au financement des projets d'infrastructure par le secteur privé, particulièrement ceux qui présentent un avantage économique de portée régionale.
- C. La Banque a besoin de joindre ses efforts à ceux des autres bailleurs de fonds pour améliorer son assistance sur le plan institutionnel et du renforcement des capacités, surtout dans le sous-secteur de l'eau, afin de rendre la décentralisation et les réformes institutionnelles effectives et durables.
- D. Il est nécessaire de revoir la matrice de délégation des pouvoirs afin que les chefs de projets et le personnel du bureau national disposent du pouvoir de décision approprié pour prendre des décisions et des actions à temps. De plus, il faudrait encourager davantage de visites de la part de la Haute Direction, qui a l'autorité et les capacités de prendre des décisions au plus haut niveau sur le terrain.

1. CONTEXTE

1.1 Objectif de l'analyse

L'objectif de la présente analyse est d'évaluer l'apport de l'aide de la Banque au secteur des services publics de l'Ethiopie qui comprend les sous-secteurs de l'eau, de l'énergie et des télécommunications. La revue des opérations concernées a été effectuée à la lumière des politiques, stratégies et programmes de développement existants au moment des interventions. L'analyse présente un aperçu de l'aide globale de la Banque ainsi que de sa contribution aux questions transversales telles que les aspects sociaux, l'égalité hommes-femmes, l'environnement, le développement du secteur privé et l'intégration régionale. Elle sera intégrée dans l'évaluation de l'aide accordée à l'Ethiopie.

1.2 Champ et méthodologie

1.2.1 Le Groupe de la Banque a commencé à accorder de l'aide au secteur des services publics de l'Ethiopie en 1975. La présente analyse a couvert toutes les opérations effectuées depuis lors jusqu'en 2004 et elle est basée sur les documents existants et les conclusions d'une mission sur le terrain. Elle porte sur deux périodes : celle des opérations financées jusqu'en 1995, avant les DSP, et celle des opérations financées pendant l'ère des DSP, qui a commencé en 1996. Les trois DSP concernent les périodes de 1996-1998, 1999-2001 et 2002-2004. L'analyse s'est faite sur la base des critères d'évaluation standard que sont : l'efficacité, l'efficience dans l'exécution, l'effet sur le développement institutionnel et la durabilité. L'approche d'évaluation « avec et sans » a été utilisée pour les projets achevés, en vue de situer les hypothèses liées à l'aide de la Banque dans le secteur.

1.2.2 L'analyse est effectuée aux niveaux du secteur et du projet, ce dernier niveau permettant de combler l'absence des Rapports d'achèvement des projets (RAP) pour bon nombre de projets terminés. Elle procède également à l'appréciation des performances dans les activités autres que les prêts et à l'évaluation des résultats des interventions sur le plan des principales questions transversales. Les performances de l'emprunteur/agences d'exécution et de la Banque font également l'objet d'une évaluation en vue de tirer les leçons nécessaires.

1.2.3 Des insuffisances dans les informations et les données ont entravé l'évaluation des performances dans l'exécution des projets financés dans les années 1970 et 1980. Par exemple, des rapports d'achèvement n'ont été préparés que pour quelques projets terminés. Il y a également eu perte de la mémoire institutionnelle du fait des mouvements du personnel et de l'inaccessibilité des dossiers sur les anciens projets. Pour l'analyse, les documents existants ont été utilisés, à savoir les rapports d'évaluation, les rapports d'achèvement des projets, les rapports d'évaluation de la performance des projets, les rapports succincts de la supervision bancaire, les rapports d'évaluation du portefeuille par pays, les documents de politique générale, les documents de programmation économique et de perspectives nationales, les Documents de stratégie pays), ainsi que les conclusions d'une mission sur le terrain en Ethiopie. Les discussions avec le personnel de la Banque et les diverses parties prenantes au sein du pays ont fourni des éclairages et permis de combler certaines insuffisances en termes d'informations.

1.3 Contexte socio-économique du pays

1.3.1 La population de l’Ethiopie s’élève aujourd’hui à 75 millions d’habitants, avec un taux d’accroissement annuel de 2,4 %. Cette population sans cesse croissante, ainsi que la faible productivité observée dans tous les secteurs de l’économie, les goulots d’étranglement dans le domaine des infrastructures, les contraintes liées aux capacités et l’environnement politique instable constituent autant de défis aux efforts que déploie le gouvernement pour la croissance socio-économique du pays. La pauvreté extrême dominante et les sécheresses périodiques viennent aggraver la situation.

1.3.2 Le programme de réformes mis en œuvre depuis la mi-1992 a conduit à l’amélioration de la performance macroéconomique, avec un taux de croissance réel du PIB de plus de 5 % au cours de la période allant de 1992/93 à 1996/97. L’on a également observé des améliorations dans le domaine de la gestion macroéconomique. Toutefois, la guerre qui a suivi contre l’Erythrée et les sécheresses répétées ont contribué à la chute du taux de croissance réel du PIB à -1,4 % en 1997/98.

1.3.3 Les attentes d’une amélioration soutenue du taux de croissance du PIB ont été vaines, à cause de l’effet de la sécheresse prolongée. Toutefois, en 2003/04, le taux de croissance réel du PIB a connu un regain énergique, atteignant 11,6 pour cent, en grande partie en raison de la hausse spectaculaire du PIB agricole de 18,9 pour cent. Au cours de la période de mise en œuvre du Programme de développement durable et de réduction de la pauvreté (SDPRP) entre 2002/03 et 2004/05, la croissance du PIB réel a atteint une moyenne de 5,5 pour cent. Néanmoins, la récente situation politique instable du pays pourrait constituer un obstacle au taux de 7 % auquel le pays aspire. L’Ethiopie a tiré un énorme profit de l’Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

1.3.4 L’insuffisance des infrastructures et la lenteur du développement du secteur des services publics ont sérieusement entravé les efforts déployés en vue d’atteindre le développement économique et la réduction de la pauvreté. En Ethiopie, la couverture dans le domaine de l’eau et de l’assainissement demeure faible, soit 42 pour cent et 18 pour cent respectivement. S’il est vrai que l’Ethiopie possède un vaste potentiel hydroélectrique, oscillant entre 15.000 et 30.000 mégawatts, il n’en demeure pas moins que le taux exploité n’est que de 5 pour cent. Seuls 13 pour cent de la population ont accès à l’électricité. L’accès aux services de télécommunications demeure tout aussi faible.

1.4 Relations historiques entre le secteur et le Groupe de la Banque

C’est en 1975 que la Banque a lancé l’aide en direction de tous les secteurs importants du pays. Au total, 1,3 milliard d’UC ont été accordés entre 1975 et 2004¹. La répartition des financements du Groupe de la Banque par secteur montre que les secteurs clés ont été l’agriculture et développement rural, représentant 31,8 %, les transports avec 15,7 % et les services publics avec 23,2 %. Pour les autres secteurs, l’aide est répartie selon les proportions ci-après : 6,3 % pour le social, 1,6 % pour les mines et l’industrie, et 21,4 % pour le domaine multisectoriel. L’aide a touché tous les secteurs. Les sources de financement étaient le FAD (75 %), la BAD (23 %) et le FSN (2 %). L’intervention de la Banque en Ethiopie a commencé avec le financement du premier projet d’assainissement (Addis Ababa Sewerage I Project), dans le secteur des services publics.

¹ L’un des projets a été évalué en 2004, mais le prêt a été approuvé le 12.01.2005.

1.5 Description des opérations de prêts et hors prêts

1.5.1 Le tableau 1.1 présente le nombre de projets et d'études qui ont été financés dans le secteur des services publics. Les détails des projets tels que les dates d'approbation du prêt/don, les montant des prêts, les objectifs du projet/de l'étude, les composantes et l'état d'avancement de l'exécution figurent à l'Annexe 3. Sur les 22 projets/études, 18 (soit 10 projets et 8 études) sont achevés.

Tableau1.1
Nombre de projets/études financés dans le secteur

Projet /études	Eau**	Energie	Télécommunications	Total
Projets achevés	5	3	2	10
Projets en cours d'exécution				
a) Nationaux	2 (sous le DSP 2002-2004)	1 (sous le DSP 2001-2002)	0	3
b) Multinationaux	-	1	-	1
Sous-total des projets en cours	2	2	0	4
Etudes (dont une multinationale) – toutes achevées	4	4	0	8
Total	11	9	2	22

**L'Eau comprend les sous-secteurs de l'approvisionnement en eau et l'assainissement

Les opérations de prêts

1.5.2 L'aide de la Banque au secteur public, à l'exception des études, s'est élevée à 317 millions d'UC. Cette aide était ainsi répartie entre les trois sous-secteurs : 27 % pour l'eau, 51 % pour l'énergie et 22 % pour les télécommunications.

1.5.3 Les interventions de prêts dans le sous-secteur de l'eau concernaient 7 projets², dont 5 pour l'approvisionnement en eau et deux pour l'assainissement sur lesquels 3 projets d'adduction d'eau et 2 projets d'assainissement ont été achevés. Mais, parmi les projets achevés, seul le rapport d'achèvement de la phase II de Addis Ababa Sewerage Project était disponible. Deux projets d'adduction d'eau - City of Harar Water Supply Project et Rural Water Supply and Sanitation Initiative (tous les deux datant de la période de DSP de 2002-2004) sont actuellement en cours d'exécution.

1.5.4 Les interventions de prêts dans le sous-secteur de l'énergie comprenaient 2 projets d'électrification rurale, 2 projets de transport d'énergie et un projet régional d'interconnexion énergétique ; dont 3 projets d'énergie (financés sous la période précédant le DSP) sont achevés, mais seul un rapport d'achèvement de projet a été préparé. Au cours de la période postérieure au DSP, le projet d'électrification rurale (qui rentre dans la période du DSP de 2002-2004) est en cours d'exécution. Le projet d'interconnexion énergétique Ethiopie-Djibouti a été approuvé en décembre 2004 et signé en mai 2005, mais son entrée en vigueur n'était pas encore effective au moment de cette analyse

²Exception faite du Projet d'adduction d'Assab, qui ne se trouve plus en Ethiopie.

1.5.5 Dans le sous-secteur des télécommunications, la Banque n'a financé que deux projets (un en 1984 et l'autre en 1992), tous les deux avant la période de DSP et tous les deux ont été achevés. Un PAR a été préparé sur le projet des télécommunications I. Après 1992, le financement du secteur des télécommunications a pris fin, le sous-secteur n'étant plus prioritaire en raison de la restriction des ressources FAD pour le pays.

Opérations hors prêts

1.5.6 Les opérations hors prêts de la Banque étaient limitées au financement d'études. Au total 8 études ont été financées pour un montant de 12,47 millions d'UC ³(net des annulations) entre 1982 et 1992. Ces études portaient sur les projets d'adduction d'eau et de production d'énergie hydraulique. Toutes ces études sont achevées.

2. EVALUATION DE L'AIDE DE LA BANQUE AU SECTEUR DES SERVICES PUBLICS

2.1 Politiques et stratégies de la Banque et du gouvernement: pertinence et similitudes

2.1.1 Pendant presque trois décennies, la Banque a financé tous les principaux secteurs, dont le secteur des services publics, qui comprend les sous-secteurs de l'eau, de l'énergie et des télécommunications. Jusqu'en 1996, les opérations de prêt de la Banque étaient guidées par ses documents de programmation qui reflétaient généralement les plans de développement du pays et les centres d'intérêt stratégiques du moment. Ces interventions aussi diversifiées se justifiaient par l'insuffisance des infrastructures de base pour stimuler le développement socioéconomique. Toujours dans le sous-secteur des services publics, la Banque était jusqu'en 1992 engagée dans tous les sous-secteurs : approvisionnement en eau, assainissement, énergie et télécommunications. En effet, cette époque brillait par l'absence de toute discrimination.

2.1.2 Tous les projets/études achevés ont été financés avant la formulation de la stratégie d'adduction d'eau et d'assainissement d'avril 1989. De même, dans le sous-secteur de l'énergie, sur les sept projets/études, six ont été financés avant la publication de la Politique énergétique de la Banque en 1994. Toutefois, en dépit de l'absence de politiques sectorielles formelles à l'époque, les plans de développement du gouvernement, ainsi que les documents de programmation de la Banque ont servi à orienter ces interventions passées.

2.1.3 Un nouveau gouvernement (qui a accédé au pouvoir en 1991) a entrepris d'importantes réformes sectorielles, notamment dans le sous-secteur de l'eau, en vue de réorienter les futures interventions des bailleurs de fonds. Il s'agissait précisément de changements structurels majeurs liés au passage d'une économie planifiée à une économie de marché, par le truchement de réformes du secteur public et institutionnelles, ainsi que de la décentralisation de l'administration et des services publics vers les niveaux les plus bas de l'administration locale. Ces réformes s'étendaient également au renforcement des capacités et

³ Le prêt FAD d'un montant de 3,13 millions d'UC n'est pas inclus ici, mais est plutôt considéré comme une partie du financement du projet. Cela est dû au fait que ce montant a été utilisé pour financer le forage des puits à des fins expérimentales. Mais, ces puits devaient par la suite être transformés en puits de production à la fin de l'étude, pour augmenter les sources d'alimentation en eau à Addis Abeba. Ces puits fonctionnent actuellement comme puits de production.

à la formulation de politiques, stratégies et programmes sectoriels pour guider le développement général du pays et atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté (pour les détails, voir l'Annexe 2). Tous ces changements étaient conformes à la politique du nouveau gouvernement visant à soutenir ses efforts dans les réformes des politiques économiques et sectorielles et à réorienter l'aide des bailleurs de fonds de fonds vers les objectifs de réduction de la pauvreté.

2.1.4 Au cours des années 1990, les ressources FAD globales de la Banque et celles affectées à l'Éthiopie étaient très limitées. Le changement des priorités du gouvernement et la réduction des ressources FAD ont conduit à une réallocation des fonds FAD disponibles aux secteurs de l'agriculture et du développement rural, social et des transports. Par conséquent, au cours de la période 1992-2000, le financement accordé par la Banque au secteur a complètement tari.

2.1.5 A partir de 2000, la Banque a repris le financement en direction du secteur des services publics, notamment les sous-secteurs de l'eau et de l'énergie, sur la base de la vision de la Banque et l'objectif du pays de réduire la pauvreté, par l'amélioration des infrastructures rurales. L'élaboration des DSP de la Banque en 1999-2001 et 2002-2004, ainsi que l'affectation des ressources FAD limitées reflétaient également le changement de stratégie du gouvernement, qui mettait alors l'accent sur la réduction de la pauvreté. Actuellement, les DSP de la Banque s'inspirent profondément du SDPRP du pays. Par ailleurs, la Stratégie d'industrialisation par le biais de l'agriculture (ADLIS) a influencé le DSP de 1999-2001. Le changement de politique arrivait au bon moment en vue du plaidoyer en cours en faveur d'une discrimination dans l'allocation des ressources limitées.

2.1.6 Une partie importante des activités hors prêts de la Banque était la mise à disposition de fonds pour les études. Certaines des études achevées ont été traduites en actes au fil des ans, lorsque des fonds étaient rendus disponibles par le gouvernement et/ou par le truchement des aides des bailleurs de fonds. Ainsi, la Banque a énormément aidé le gouvernement à disposer d'un certain nombre de projets bancables. Toutefois, elle n'a pas, par le passé, joué pleinement son rôle dans la mobilisation des ressources pour les projets subséquents.

2.1.7 Les autres activités autres que les prêts réalisées par la Banque étaient : les concertations, la coordination de l'aide, ainsi que les opérations économiques et sectorielles. Même si la Banque a assisté par le passé à certaines réunions consultatives sur l'aide, il reste qu'elle n'a pas été dynamique dans d'autres activités telles que les opérations économiques et sectorielles, et la concertation soutenue avec le gouvernement. Ces dernières années, la Banque a renforcé ses engagements avec le gouvernement dans des domaines tels que les réunions consultatives, les réunions sur la revue des dépenses publiques et autres réunions de concertation nationales. Les récentes interventions (projet d'électrification rurale et projet d'adduction d'eau et d'assainissement en milieu rural) ont été lancées à la suite des efforts coordonnés plus efficaces des donateurs.

2.1.8 L'autre activité importante de la Banque en dehors des prêts consiste à faciliter la création d'un environnement propice aux investissements du secteur privé. Le secteur public demeure le principal prestataire des services publics dans le pays. Le gouvernement reconnaît que d'une part, d'importants investissements sont nécessaires dans tous les secteurs pour transformer les multiples politiques, stratégies et programmes de développement en actions ; et que d'autre part, les ressources budgétaires du gouvernement et de l'aide des donateurs sont tellement limitées qu'elles ne peuvent pas satisfaire tous les besoins. Aussi le gouvernement a-t-il pris l'initiative de créer un environnement propice à la participation du secteur privé. Cependant, l'environnement lié au système foncier et le climat des affaires du pays sont demeurés inappropriés. Les réformes du secteur financier sont encore au stade embryonnaire. La Banque a besoin de renforcer son rôle dans le développement du secteur privé et d'œuvrer plus étroitement avec les autres donateurs, afin que le gouvernement s'engage davantage dans la promotion d'un partenariat durable entre secteur public et le secteur privé.

2.1.9 Apprécier la pertinence revient généralement à vérifier que les interventions correspondent aux conditions macroéconomiques du pays, ainsi qu'à la stratégie de développement sectoriel et à la stratégie d'aide de la Banque pour le pays concerné. Dans l'ensemble, les projets retenus dans le secteur des services publics du pays visaient à améliorer les services publics manifestement inappropriés, et à s'assurer que l'aide correspondait aux plans de développement du pays et au programme de prêt de la Banque. Seuls 42 % environ de la population ont accès à l'eau potable, 18 % seulement disposent d'installations d'assainissement appropriés et quelque 13 % ont accès à l'électricité. Les projets d'avant 1992, antérieurs aux DSP, qui visaient tous à améliorer les niveaux d'accès, sont par conséquent considérés comme pertinents. Entre 1992 et 2000, il n'y a pas eu de financement. Les projets postérieurs à l'époque des DSP, bien qu'ils soient toujours en cours d'exécution, sont également pertinents.

2.1.10 Les activités autres que les prêts n'ont pas été convenablement prises en compte dans les plans de développement antérieurs et dans les anciens documents de programmation de la Banque. La Banque a contribué au financement d'études pertinentes pour les secteurs. Certains projets d'études ont été exécutés selon la disponibilité des fonds. Certains autres attendent jusqu'à présent. Les projets d'alimentation en eau ayant fait l'objet d'études, mais non financés, sont actuellement incorporés dans le programme urbain d'adduction d'eau. Le gouvernement recherche des fonds pour ce programme. La Banque et d'autres donateurs examinent actuellement les possibilités de financement des projets d'hydroélectricité étudiés. Les études achevées restent donc pertinentes, en dépit des retards enregistrés dans le financement et l'exécution des projets déjà étudiés.

2.2 Sous-secteur de l'eau

2.2.1 Pertinence

2.2.1.1 Par le passé, la Banque n'était pas associée aux interventions sectorielles telles que les réformes politiques sectorielles, les réformes institutionnelles et l'aide soutenue au renforcement des capacités. Son aide était essentiellement orienté vers les projets et les études. Néanmoins, l'aide apportée sous forme de prêts était fonction des plans de développement du pays et des documents de programmation de l'époque, qui définissaient les secteurs prioritaires du pays.

2.2.1.2 Pour ce qui est des projets, la Banque a toujours financé les projets du secteur de l'eau depuis 1975, date du premier financement du projet Addis Ababa Sewerage – Phase I. L'aide de la Banque au sous-secteur de l'eau et assainissement avant les DSP comprenait 5 projets. Il s'agissait des 2 projets relatifs au système de canalisation pour la ville d'Addis Abeba, des projets d'adduction d'eau des six et huit centres⁴ et de l'étude/projet d'adduction d'eau d'Addis Abeba, phase IIIA.

2.2.1.3 Avec la situation déplorable de l'assainissement, l'insuffisance de l'alimentation en eau de la capitale et l'absence de système d'eau potable dans certaines zones urbaines, les interventions de la Banque sont devenues appropriées et conformes aux objectifs de développement des infrastructures du gouvernement et de la Banque. Bien que limité au financement des projets, le programme d'aide de la Banque pour tous les cinq projets du sous-secteur de l'eau pour la période de 1975 à 1992, c'est-à-dire avant les DSP, était par conséquent très approprié.

2.2.1.4 Au cours de la période de 1992-2000, la Banque a mis fin au financement de ce secteur, en raison du changement des priorités dicté par la restriction des fonds (para. 2.1.4). Au cours de période couverte par les deux derniers DSP (1999-2001 et 2002-2004), l'aide de la Banque portait sur le Projet d'adduction d'eau de Harar (approuvé en mai 2002) et sur le Programme sur l'initiative d'adduction d'eau dans les zones rurales et d'assainissement (approuvé en décembre 2005). Le financement du Projet de Harar était attendu depuis longtemps, étant donné que la ville connaissait de graves pénuries d'eau depuis plus de 10 ans. Il figurait parmi les priorités du secteur dans le DSP. De plus, Harar avait été classé comme patrimoine historique par l'UNESCO. Le Programme sur l'initiative d'adduction d'eau dans les zones rurales était le résultat des efforts conjugués de plusieurs donateurs dont la Banque et la Banque mondiale, et certains autres donateurs. Les deux projets sont donc pertinents.

2.2.2 Efficacité

2.2.2.1 L'**Efficacité** est la mesure du niveau de réalisation des objectifs de développement du projet, définis lors de l'approbation et classés par catégories, tels que les objectifs politiques, matériels, financiers, institutionnels, sociaux ou environnementaux, en tenant compte de tout changement introduit dans le projet lors de l'exécution.

2.2.2.2 L'objectif sectoriel de l'aide de la Banque était d'améliorer la qualité de vie des populations du pays, en fournissant des installations d'alimentation en eau potable et d'assainissement à l'ensemble de la population en général. Les objectifs du projet étaient de construire de nouveaux systèmes et/ou de réhabiliter et d'étendre les systèmes existants en vue d'améliorer les services dans les zones desservies. L'efficacité de chaque projet est mesurée dans les sections subséquentes.⁵

2.2.2.3 Au cours de la période qui a précédé les DSP, il y avait 5 projets pour ce sous-secteur. Le système d'égouts d'Addis Abeba a été financé par les deux premiers prêts accordés par la Banque pour ce sous-secteur. Ce système constitue l'une des quelques centrales de collecte et de traitement des eaux usées dans le pays. Il a contribué à

⁴ Compte tenu des fonds limités, le projet a été réduit à trois centres seulement.

⁵ L'évaluation de la réalisation des objectifs pour le secteur a été entravée par l'absence de RAP pour la plupart des projets achevés. Toutefois, d'autres sources secondaires, tel qu'indiqué dans la méthodologie, ont été utilisées pour évaluer l'efficacité.

l'amélioration des conditions d'hygiène d'Addis Abeba. Au départ, l'usine a connu quelques problèmes techniques liés à la technologie inappropriée et il a fallu 15 ans pour parvenir à une solution partielle.⁶ Le système de conduite des eaux reste sous-utilisé, seules 3000 raccordements étant utilisés sur les 7000 existants.

2.2.2.4 Les projets d'adduction d'eau des 6 et 8 (3) centres⁷ ont également atteint leur objectif d'alimenter en eau potable les zones desservies. Les systèmes installés dans les six centres de Combolcha, Debre Markos, Debre Zeit, Deder, Goba et Mojo dans les zones occidentale et centrale du pays sont toujours opérationnels. Les centres couverts par le projet de 8 centres (finalement réduits à 3) étaient : Jimma, (à l'Ouest), Dire Dawa (à l'Est) et Moyale (au Sud). Malgré les retards enregistrés, l'exécution de ces projets a été achevée. Au moment de l'évaluation, ces centres présentaient des systèmes d'adduction d'eau soit inadéquats, soit inexistantes. Les systèmes avaient une durée économique de 15 ans, temps déjà écoulé, mais ils continuaient apparemment à fournir les services nécessaires aux communautés. La visite effectuée dans l'un des centres, Dire Dawa, est venue confirmer que grâce à une bonne maintenance, les installations restent en bon état de fonctionnement.

2.2.2.5 L'Etude et Projet d'adduction d'eau d'Addis Abeba – Phase III comportait une étude de faisabilité pour de nouvelles sources d'eau et la construction d'un barrage, en vue de satisfaire les futurs besoins de la ville en eau. Elle comprenait également une composante visant à étendre l'approvisionnement de la ville en eau, en transformant les puits creusés pour des besoins de recherche en puits de production une fois l'étude achevée. Cette étude-projet a connu des retards d'exécution et une augmentation des coûts, en raison de l'extension du champ. La composante achevée du projet fournit de l'eau supplémentaire à la ville d'Addis Abeba.

2.2.2.6 Sur les 5 projets lancés avant les DSP, les 2 projets d'égouts ont été jugés non satisfaisants et les 3 projets d'adduction d'eau (y compris la composante « projet » de l'intervention projet-étude⁸) ont été jugés satisfaisants au regard du critère d'efficacité.

2.2.2.7 Les projets postérieurs aux DSP, qui comprenaient le projet d'adduction d'eau de Harar et l'Initiative d'alimentation des zones rurales, étaient encore en cours d'exécution au moment de la présente analyse. Il était donc trop tôt pour juger de leur efficacité.

2.2.3 Efficience

2.2.3.1 L'efficience consiste à évaluer dans quelle mesure les avantages du projet sont proportionnés aux apports, en tenant compte des coûts encourus et du temps d'exécution. Par ce critère, l'on évalue également les taux de rentabilité économique et financière et/ou les autres éléments de rentabilité, les objectifs de recouvrement des coûts, etc.

2.2.3.2 L'évaluation montre qu'à cause des dépassements de temps, les performances de chaque projet en termes d'exécution ont été jugées insuffisantes pour tous les projets d'adduction d'eau et d'assainissement; ce qui a retardé les avantages et les résultats attendus

⁶ L'Agence d'exécution a pu récemment trouver quelques solutions partielles locales. L'usine est aujourd'hui uniquement utilisée pour les vidanges dégagées des fosses septiques. Les matières de vidange des latrines sont gérées à part, ce qui protège les cuves de digestion des engorgements.

⁷ Compte tenu de la restriction des fonds, le projet a été réduit à 3 centres seulement.

⁸ Les RAP n'étant pas disponibles, l'évaluation de l'efficacité des projets d'adduction d'eau des six et huit centres s'est faite sur la base des conclusions de la visite de terrain et des discussions menées avec l'emprunteur et les agences d'exécution.

de ces projets. Les périodes d'exécution réelles ont été de 11 à 16 ans, à compter des dates d'approbation des prêts pour trois des projets. L'on a observé des retards dans l'effectivité du prêt, du fait des retards enregistrés concernant les conditions à remplir pour l'entrée en vigueur et le premier décaissement du prêt. Des retards ont également été observés en termes d'acquisition et de décaissement en raison du long temps de réponse pris par le gouvernement, les agences d'exécution et la Banque. D'autres retards étaient le fait des mouvements du personnel de la cellule d'exécution du projet (CEP). Quant aux retards des travaux de génie civil, ils étaient dus à l'incompétence des entrepreneurs, au matériel inadapté et à l'absence d'un fonds de roulement (notamment pour ceux qui étaient chargés des projets d'adduction d'eau). Dans l'un des projets, le profond désaccord entre l'organe d'exécution et le cabinet-conseil externe a conduit à la résiliation du contrat et à un litige. Finalement, l'organe d'exécution a dû endosser toute la responsabilité et achever l'exécution du projet/étude en supportant les dépenses supplémentaires. Des facteurs exogènes tels que la non-disponibilité des matériaux de construction locaux et les problèmes de sécurité de l'époque, ainsi que la fourniture tardive du matériel par les prestataires de services ont également contribué au retard général dans l'exécution des projets. La performance en matière d'exécution des projets est été jugée non satisfaisante.

2.2.3.3 Quant aux coûts, tous les projets (à l'exception de la phase III de l'étude et projet d'adduction d'eau d'Addis Abeba) ont été exécutés dans les limites du budget disponible et certains ont même pu réaliser des économies, en raison des coûts compétitifs et de la gestion judicieuse des ressources du projet. En général, les interventions menées dans le secteur de l'eau ont produit des résultats satisfaisants après leur achèvement, en dépit des difficultés et des retards enregistrés dans l'exécution. Les projets ont pu fournir les infrastructures de base nécessaires. A la suite de l'adoption de la politique de décentralisation, les services chargés de la distribution de l'eau dans les différentes régions administratives appliquent des taux pour couvrir la totalité des coûts dans les grandes villes et pour, au minimum, recouvrer les coûts de fonctionnement et de maintenance dans les petites villes (moins de 20.000 habitants) et dans les zones rurales.

2.2.3.4 Les tarifs de l'eau intègrent un supplément qui permet de couvrir au moins les dépenses de fonctionnement et de maintenance des services d'assainissement des zones urbaines avec ou sans système classique d'égouts. Par ailleurs, un supplément est appliqué pour la vidange des fosses sceptiques et des latrines. Actuellement, les coûts moyens d'eau varient entre 0,50 et 3,50Birr/m³ pour Addis Abeba. Dans certaines zones urbaines, les taux peuvent aller jusqu'à 5 Birr/m³ (environ 0,62 dollar EU/m³). Les systèmes de facturation et de recouvrement ont été améliorés au fil des ans et les volumes d'eau non facturés sont restés à des niveaux raisonnables, au regard de la vétusté des conduites des parties les plus anciennes des villes et agglomérations. Les réformes institutionnelles ainsi que les mesures de renforcement des capacités prises ces dernières années pour améliorer les performances des services chargés de l'eau dans les régions ont également contribué à l'efficacité des projets achevés.

2.2.3.5 Une alimentation en eau efficace améliore les conditions de santé des populations bénéficiaires et épargne les femmes et les enfants de longues distances à la recherche de l'eau de sources douteuses. Le temps ainsi gagné peut être utilisé pour des activités plus productives et génératrices de revenus. Les projets d'adduction d'eau dans 6 et 8 (réduits à 3) centres ont fourni ces avantages aux zones desservies. Les services d'assainissement d'Addis

Abeba ont également contribué à l'amélioration de la santé des populations desservies. En tenant compte des avantages continus des projets achevés et des efforts de recouvrement des coûts des services chargés de la distribution de l'eau, l'efficacité en termes d'avantages globaux des projets du sous-secteur de l'eau est dans l'ensemble jugé satisfaisante (l'Annexe 4 présente l'évaluation de l'efficacité de manière plus détaillée).

2.2.4 Incidence du développement institutionnel

2.2.4.1 L'aide de la Banque au secteur de l'eau ne comprenait pas une aide technique au niveau sectoriel. Pour tous les projets financés dans le sous-secteur de l'eau, l'on a observé une aide technique limitée au renforcement des capacités et à la logistique (formation du personnel et acquisition du matériel, de véhicules et de tout autre matériel nécessaire au fonctionnement et à la maintenance). En général, la désignation d'homologues locaux qualifiés pour travailler avec les consultants et les entrepreneurs constituait l'une des conditions des prêts, qui visait à renforcer les compétences locales. Aussi, dans le cadre des projets et des études bénéficiant d'un financement, il y avait un volet relatif au transfert des compétences, par le travail avec les consultants et entrepreneurs externes. La Banque a également utilisé d'autres conditions telles que la restructuration, l'étude des tarifs, la réduction des impayés, la formation, etc., dans l'espoir que leur réalisation améliorerait l'efficacité générale des services publics. Cependant, dans la plupart des cas, les conditions n'ont pas été totalement remplies ou ont pris du temps à l'être. Une grande partie de l'aide était donc octroyée sous forme d'investissement de capitaux. Le développement des capacités institutionnelles et le renforcement des capacités des services régionaux chargés de l'eau, créés à la suite de la décentralisation des services au niveau de l'administration locale, n'ont pratiquement pas été traités. Jusqu'à présent, d'autres donateurs ont apporté de l'aide, mais les besoins restent énormes.

2.2.4.2 Les interventions de la Banque lors des deux derniers DSP ont été élargies en vue de promouvoir l'efficacité et la viabilité des projets et des programmes. Pour ce qui est du projet d'adduction d'eau de Harar, ainsi que du programme sur l'initiative d'adduction d'eau et d'assainissement en milieu rural, des composantes formations ont été incluses pour améliorer la base de données des clients et le recouvrement des recettes. Par ailleurs, l'on a inclus l'éducation en vue de la sensibilisation sur l'utilisation de l'eau potable et l'hygiène, la prévention du VIH/sida et la nécessité de payer pour les services fournis. Ces projets intègrent par conséquent les volets renforcement des capacités techniques et institutionnelles. Toutefois, l'incidence globale du développement institutionnel créé par les projets d'eau de la Banque est modeste.

2.2.4.3 Le gouvernement a, de lui-même et avec l'aide d'autres donateurs, pris diverses mesures visant à améliorer l'efficacité du secteur par la décentralisation des activités du secteur de l'eau au profit des niveaux régional et local et à renforcer les capacités. Toutefois, les efforts de renforcement des capacités nécessitent un accroissement, dans la mesure où la décentralisation a éparpillé les ressources humaines qualifiées, déjà rares, du secteur.

2.2.4.4 Le gouvernement a également pris des mesures visant à améliorer les performances générales des services publics du secteur de l'eau au moyen de la restructuration et du renforcement des institutions du secteur. Les politiques du secteur de l'eau sont orientées vers les réformes du cadre réglementaire et la séparation des opérations du rôle de régulation, en vue d'améliorer l'efficacité et l'obligation de rendre compte, ainsi que vers les réformes tarifaires pour faciliter le recouvrement des coûts. Le ministère des

Ressources en eau (MoWR) est responsable de l'élaboration des politiques, de la définition des orientations et de la réglementation au niveau fédéral tandis que les bureaux régionaux des ressources en eau sont chargés de la supervision de la gestion des services d'eau et d'assainissement dans les régions respectives hors d'Addis Abeba. Les services d'alimentation en eau mis en place aux niveaux régional et local sont responsables de la mise en route, du fonctionnement et de la gestion des systèmes d'eau et d'assainissement aux régions respectives d'Addis Abeba. Les entités des services d'eau mises en place aux niveaux régional et local sont responsables du fonctionnement et de la gestion des systèmes d'eau et d'assainissement, ainsi que de la prestation des services aux clients (voir les détails à l'Annexe 2).

2.2.4.5 Actuellement, le MoWR s'occupe activement de la création et de l'appui des établissements de formation professionnelle dans les 9 régions de l'ensemble du pays, en vue de dispenser une formation technique sur la technologie du secteur d'eau. Les conseils de l'eau octroient des bourses aux élèves méritants comme mesure d'incitation visant à les retenir après l'obtention de leurs diplômes. Les services régionaux et locaux d'alimentation en eau ont également fait des promesses de travail à beaucoup d'élèves après leur formation. Le MoWR décerne des certificats aux diplômés de ces écoles. Les services d'alimentation en eau doivent offrir des emplois rémunérés à ce personnel technique formé, d'où les efforts considérables déployés par le gouvernement en matière de renforcement des capacités. Cependant, des investissements plus importants sont nécessaires en vue du développement institutionnel du secteur dans son ensemble.

2.2.5 Viabilité

2.2.5.1 Le flux de l'aide de la Banque vers ce sous-secteur en Ethiopie n'a pas été soutenu. Après les aides modestes et sporadiques octroyées au cours de la période 1975-1991, la Banque a été totalement absente du secteur de 1992 à 2002. Il n'y avait donc pas d'appui pour promouvoir la viabilité du secteur. C'est depuis 2002 que la Banque a repris les activités d'aide, avec le financement du projet d'eau et d'assainissement de Harar, qui a été approuvé en mai 2002, suivi de l'initiative d'adduction d'eau et d'assainissement en milieu rural, approuvé en janvier 2005. Il s'agit encore là d'interventions sporadiques, à de longs intervalles, la Banque n'ayant pas jusqu'à présent fourni de l'aide à ce secteur sur une base régulière.

2.2.5.2 Toutefois, la viabilité du projet a été assurée par des services publics pris individuellement. L'autorité de l'eau d'Addis Abeba (AAWSA) par exemple possède un personnel qualifié pour assurer le fonctionnement et la gestion des systèmes. Ses systèmes d'eau et d'égouts fonctionnent assez bien et ont continué à servir au-delà de leur durée de vie économique. Ce service public s'est attaqué aux questions techniques liées aux projets de d'égouts d'Addis Abeba financés par la Banque, en vue d'améliorer, quoique partiellement, l'utilisation de l'usine. La composante du projet d'eau d'Addis Abeba-Phase III continue de satisfaire la demande accrue de l'eau de la population urbaine sans cesse croissante.

2.2.5.3 Les services régionaux d'alimentation en eau des projets des six et huit centres fonctionnent de manière satisfaisante, grâce à une maintenance régulière. La tutelle, qui est le Ministère des ressources en eau, a continué à fournir un appui technique, mais il faut davantage d'investissements et de renforcement des capacités pour assurer le développement et la viabilité des infrastructures.

2.2.5.4 Les entités régionales fonctionnent comme des services publics autonomes, et rendent compte à un conseil localement élu. Elles s'acheminent progressivement vers le recouvrement de la totalité des coûts. Les villes régionales les plus petites, dont la population est inférieure à 20 000 habitants et les zones rurales doivent couvrir au moins les dépenses de fonctionnement et de maintenance, à travers le prélèvement d'une taxe auprès des utilisateurs. Les investissements proviennent du budget public et/ou de l'aide des donateurs. Dans le cadre de la politique tarifaire, l'on a procédé à une vaste révision des tarifs pour les services d'eau. Les frais d'utilisateurs sont fixés en vue de recouvrer les coûts permettant une compensation tarifaire pour rendre le service abordable à la couche la plus pauvre de la population. Actuellement, les tarifs de l'eau (y compris les frais supplémentaires pour les services d'assainissement) à Addis Abeba varient entre 1,15 Birr/m³ (environ 0,12 dollar EU) à 3,50 Birr par m³ ; tandis que dans les villes régionales, dans certains cas, ces tarifs vont jusqu'à 5 Birr/m³ (environ 0,67 dollar EU), dans l'optique de couvrir des coûts du service qui y sont plus élevés. Les taux sont plus bas lorsqu'on les compare à la volonté des consommateurs de payer et au coût élevé de la prestation des services. Les prochaines années connaîtront une augmentation progressive. Quant au paiement des factures, il est satisfaisant à 90 %, aussi bien dans les régions qu'à Addis Abeba.

2.2.5.5 En général, tous les projets achevés se sont avérés viables et par conséquent jugés satisfaisants. Toutefois, le développement à long terme de l'ensemble du sous-secteur de l'eau dépend de la disponibilité de ressources adéquates pour les investissements dans les infrastructures matérielles et le renforcement des capacités.

2.3 Sous-secteur de l'énergie

2.3.1 Pertinence

2.3.1.1 Tout comme le sous-secteur de l'eau, l'aide de la Banque au sous-secteur de l'énergie était également limitée à l'aide pour les projets.

2.3.1.2 L'aide de la Banque au projet dans le sous-secteur a démarré en 1979, avec le financement du projet d'électrification rurale. Au cours de la période antérieure aux DSP, deux autres projets ont suivi, à savoir le projet de transport de l'énergie électrique (1986) et le projet de transmission de l'énergie pour la partie septentrionale de l'Ethiopie (1992). Le gouvernement a fourni des études de faisabilité pour ces projets et tous ont été financés avant la politique énergétique de la Banque publiée en 1994. Sur une population d'environ 75 millions d'habitants, l'accès à l'électricité dans le pays tourne toujours autour de 13 %. Les projets s'inscrivent alors dans le cadre des stratégies de développement du gouvernement et de la Banque visant à améliorer l'accès de la population à l'électricité, d'où leur pertinence.

2.3.1.3 Le sous-secteur de l'énergie n'a bénéficié d'aucun financement entre 1992 et 2001 pour les raisons évoquées plus haut (paragraphe 2.1.4). L'aide au projet a repris en décembre 2001, avec le financement du second projet d'électrification rurale. Le projet d'interconnexion électrique Ethiopie-Djibouti financé en 2004 a suivi en qualité d'intervention régionale.

2.3.1.4 La politique actuelle du gouvernement vise à accélérer l'électrification en vue de fournir l'accès à différentes couches de la population et faciliter le développement socioéconomique. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement met en œuvre un programme de développement de cinq ans pour l'électrification de 164 *woredas* sur 304. Le but visé est d'accroître l'accès de la population à l'électricité de 13 % à 17 % à court/moyen terme et davantage à long terme. Le projet d'électrification rurale (approuvé en 2001) procède du programme quinquennal de développement du secteur de l'énergie (2000/01-2004/05), qui sous-tend ADLIS et constitue le fondement du DSP 1999-2001. Parallèlement, le projet d'interconnexion électrique Ethiopie-Djibouti de 2004 s'inscrit dans la politique d'intégration régionale de la Banque. Les projets postérieurs à 2000 et aux DSP, ainsi que la politique actuelle sont par conséquent conformes aux stratégies du gouvernement qui appuient l'extension du réseau national d'électricité aux centres économiques ruraux ayant un potentiel de transformation agro-industrielle, à d'autres petites et moyennes activités économiques et aux services sociaux tels que les écoles et les services de soins de santé primaires. Tous les projets énergétiques postérieurs aux DSP sont par conséquent pertinents.

2.3.2 Efficacité

2.3.2.1 L'aide de la Banque à ce secteur vise à étendre les infrastructures d'électricité du pays en vue de faciliter le développement économique et d'améliorer la qualité de vie par la fourniture adéquate de l'électricité à des coûts abordables à la population en général. Cependant, la Banque ne s'est pas engagée dans l'aide au secteur sous forme de révision de la politique ou de réformes institutionnelles visant à améliorer la performance du secteur dans ce sous-secteur. L'aide de la Banque se limitait au niveau projet. L'évaluation de l'efficacité des projets est présentée ci-dessous.

2.3.2.2 Au moment du premier projet d'électrification rurale et du projet de transport de l'énergie, l'accès au service d'alimentation d'électricité était d'environ 7 %. Plus de 80 % de la demande était satisfaite avec l'énergie produite à partir de générateurs diesel autonomes, répartis dans l'ensemble du pays. Pour un pays ayant un fort potentiel hydroélectrique, l'extension du réseau constituait la solution la moins coûteuse pour accroître l'accessibilité. Ces deux projets devaient satisfaire la demande d'électricité dans les zones par l'extension du système, remplaçant ainsi les générateurs diesel autonomes dont le fonctionnement était très coûteux. Dans certaines zones, il s'agissait de fournir de l'électricité pour la première fois. Pour le projet d'électrification rurale, l'objectif était d'étendre le réseau à Jijiga, Meisso et Deder dans la partie orientale du pays. Le projet d'électricité comprenait la construction de la ligne Koka-Diredawa de 230 kV et les postes nécessaires comme dorsale, ainsi que des lignes de transport et des lignes de distribution pour desservir neuf villes situées le long des lignes. Les deux projets ont tous atteint leurs objectifs en fournissant de l'électricité à plusieurs villes situées le long des lignes de transmission, en plus de l'amélioration de l'alimentation en énergie et de la fiabilité dans les zones desservies. L'efficacité de ces projets a été jugée satisfaisante.

2.3.2.3 Le projet de transmission de l'énergie dans la partie septentrionale de l'Ethiopie comprend la construction de lignes de transmission de 230 kV, 132 kV, et 66 kV, d'une ligne de distribution de 15 kV, de réseaux de distribution et des postes y afférents pour pouvoir fournir de l'électricité au Nord du pays qui n'en avait pas ou qui était desservie à partir des générateurs diesel autonomes. L'efficacité du projet a été jugée satisfaisante sur la base des RAP et des REPP préparés pour ce projet.

2.3.2.4 Parmi les projets de la période des DSP, le projet d'électrification rurale est actuellement en cours d'exécution. Le prêt pour le projet d'Interconnexion Ethiopie-Djibouti, a été signé en mai 2005, mais au moment de la présente revue, il n'était pas encore entré en vigueur. Il est par conséquent trop tôt pour évaluer les 2 projets postérieurs aux DSP.

2.3.3 Efficience

2.3.3.1 L'aide de la Banque ne comprenait aucune intervention sectorielle en termes de révision de politique et de réforme institutionnelle. L'efficience du projet était mitigée. En général, des retards ont été observés dans l'exécution, s'étendant sur des périodes réelles de 7 à 9 ans pour trois des projets, par rapport aux dates d'approbation des prêts. Toutefois, les projets exécutés ont produit des résultats positifs ainsi que des avantages. Dans un pays où le bois de chauffe représente plus de 90 % de la consommation totale d'énergie ; le charbon de bois 79 % ; où le fumier, les résidus végétaux et le biogaz fournissent 16,4 % de l'énergie, et où l'utilisation des biocombustibles par les ménages représente 99,4 % de la consommation totale d'énergie, tout changement d'habitude en faveur de l'utilisation de l'électricité constituerait une réalisation positive. Ainsi, les projets d'énergie achevés ont aidé à substituer une partie, bien qu'infime, des biocombustibles par l'électricité. L'électricité obtenue des sources hydroélectriques est un substitut plus propre et moins coûteux. Les ménages dans ces zones ont été capables de réaliser des économies sur l'utilisation des ressources de la biomasse coûteuses et rares et d'autres énergies écologiquement néfastes. Pour les services d'électricité basés sur le principe des subventions croisées, il y a recouvrement total des coûts.

2.3.3.2 En général, les projets ont continué à produire des avantages pour les services publics d'énergie et les zones desservies. Aussi l'efficacité générale est-elle jugée satisfaisante. L'Annexe 4 présente les détails sur l'évaluation de l'efficacité de chaque projet.

2.3.4 L'effet du développement institutionnel

2.3.4.1 L'aide de la Banque ne comportait pas un volet sur l'appui sectoriel en vue de réformes. Elle ne comprenait pas non plus une composante pour encourager la participation du secteur privé dans le secteur. Le gouvernement a maintenant lancé certaines de ces réformes sur une échelle restreinte. Le gouvernement est l'unique propriétaire de la compagnie d'électricité, Ethiopian Electric Power Corporation (EEPCo), mais ces dernières années, les réformes politiques entreprises ont encouragé la participation du secteur privé dans la production de l'électricité, à travers les producteurs indépendants d'énergie (IPP).

2.3.4.2 Le gouvernement éthiopien a également pris des mesures en vue d'améliorer les performances générales des services publics d'énergie, par la restructuration, le renforcement des institutions sectorielles, et la séparation de la fonction politique des fonctions réglementaire et opérationnelle. Ethiopian Electricity Agency est actuellement l'organe de réglementation du secteur (voir les détails à l'Annexe 2).

2.3.4.3 L'aide de la Banque aux projets comprend essentiellement le financement des composantes physiques : travaux de génie civil, centrales et machines. Pour encourager le transfert des compétences en matière d'exécution des projets, la Banque avait cependant prévu la désignation d'homologues auprès des consultants et des entrepreneurs. Cette mesure avait eu l'effet positif souhaité de permettre au personnel d'acquérir des compétences en travaillant comme homologues avec les consultants et les entrepreneurs. L'incidence générale du développement institutionnel pour les projets achevés était par conséquent négligeable.

2.3.4.4 Pour les récents projets approuvés au cours de la période des DSP, l'approche a été plus large. Par exemple, les composantes relatives à l'appui institutionnel ont été incluses dans les projets d'électrification rurale et d'Interconnexion Ethiopie-Djibouti. Toutefois, à ce stade, il serait précoce d'évaluer l'incidence du développement institutionnel de ces deux projets en cours.

2.3.5 Viabilité

2.3.5.1 Comme pour le sous-secteur de l'eau, au fil des ans, le flux de l'aide de la Banque à ce sous-secteur n'a pas été régulier. Après avoir fourni une aide modique et sporadique au cours de la période 1975-1991, la Banque a été totalement absente du sous-secteur de 1992 à 2002 (para. 2.1.4). Il n'y avait aucun soutien pour assurer la viabilité du secteur. Plus tard, la Banque a repris l'aide au secteur avec le financement du projet d'électrification rurale en décembre 2001. Puis a suivi le projet d'Interconnexion électrique Ethiopie-Djibouti approuvé en décembre 2004. Toutefois, ces interventions étaient sporadiques et à de longs intervalles et la Banque n'a pas encore fourni de l'aide à ce secteur de manière durable.

2.3.5.2 Quant au projet, l'aspect viabilité est évalué à partir de la performance des projets achevés et des agences d'exécution. La capacité de fonctionnement d'EEPCo est satisfaisante. La société a réussi à bien gérer sur les plans technique, managérial et financier l'exécution et les opérations des projets achevés financés par la Banque. Tous les projets d'énergie continuent à fonctionner au-delà de leur vie économique. Les tarifs d'électricité sont fixés sur la base des coûts. L'on envisage d'augmenter progressivement les tarifs pour atteindre le coût marginal d'approvisionnement à long terme qui est de l'ordre de 0,09 dollar/kWh par rapport au tarif moyen actuel de 0,05 dollar/ kWh. La facturation et le système de recouvrement ont été décentralisés et considérablement améliorés. Les impayés actuels s'élèvent à moins de trois mois de factures. Le taux de recouvrement moyen qui était seulement de 56 % en 1992, est actuellement supérieur à 90 %. Les pertes de transmission et de distribution actuelles se situent au niveau acceptable de 18,5 %. EEPCo prend des mesures supplémentaires en vue de réduire ce niveau à 15 %. Dans le cadre des nouvelles procédures d'accès facile pour les consommateurs, EEPCo procède actuellement à de nouveaux branchements dans un délai de 7 jours après réception de la demande.

2.3.5.3 D'une manière générale, le fonctionnement d'EEPCo est satisfaisant, la maintenance technique et le fonctionnement des projets achevés sont satisfaisants, les pertes sont réduites au minimum, le personnel est qualifié, les tarifs sont révisés périodiquement et les niveaux de recouvrement sont acceptables. La viabilité des projets achevés est par conséquent assurée et jugée satisfaisante. Mais, il serait précoce à ce stade de juger de la viabilité des projets en cours d'exécution.

2.4 Sous-secteur des télécommunications

2.4.1 Pertinence

2.4.1.1 L'aide de la Banque au sous-secteur des télécommunications du pays, tout comme pour les sous-secteurs de l'eau et de l'énergie, était également limitée à l'aide aux projets. Dans le sous-secteur, la Banque n'a même pas une politique sectorielle distincte.

2.4.1.2 Le programme de développement du gouvernement servait d'orientation aux investissements dans ce secteur à l'époque. Les projets de télécommunications I et II constituaient une partie des 6^e et 7^e programmes de développement couvrant les périodes 1985-1991 et 1992-1997. Les programmes visaient à étendre le réseau dorsal national et à fournir des services aux centres urbains et ruraux pendant les périodes couvertes par le programme. Les programmes s'articulaient parfaitement avec la politique générale de la Banque en termes de développement des infrastructures dans les PMR. En Ethiopie, la couverture des services des télécommunications reste négligeable, notamment dans les zones rurales. Les deux projets, tous antérieurs aux DSP, étaient opportuns et pertinents, étant donné qu'ils ont apporté une contribution substantielle à l'extension tant attendue des infrastructures de télécommunications de base dans le pays.

2.4.2 Efficacité

2.4.2.1 La Banque n'a pas défini des objectifs sectoriels pour les politiques, les réformes et le développement institutionnel. L'intervalle entre les deux projets de télécommunications (I et II) d'avant la période des DSP, de 1985 à 1992, a été très longue ; et après 1992, même l'aide aux projets pour le secteur a complètement tari.

2.4.2.2 Les deux projets visaient à accroître la capacité du réseau des télécommunications dans les zones urbaines et à renforcer les réseaux ruraux en vue d'étendre la couverture. Les principales composantes des projets comprennent le réseau local et les systèmes de réseau de liaison. Ces projets ont atteint leurs objectifs. L'efficacité générale de ces projets a été jugée satisfaisante.

2.4.3 Efficience

2.4.3.1 Au niveau du projet, l'évaluation a montré des retards de l'ordre de 7 à 10 ans par rapport aux dates d'approbation du prêt. Les principales raisons de ce décalage étaient les retards dans l'entrée en vigueur du prêt et le laxisme de l'agence d'exécution, Ethiopian Telecommunication Authority (ETA), dans la transmission des rapports selon les conditions requises. Toutefois, l'on n'a pas relevé de dépassement de coûts et les projets ont produit les avantages attendus, en dépit des retards. L'entreprise détient toujours le monopole et la participation du secteur privé se limite à l'encouragement du partenariat et ne s'étend pas à la concurrence. Il n'existe pas de concurrence en matière de détermination des prix de ses services, notamment pour les services à valeur ajoutée tels que les services de téléphonie mobile et d'Internet. Toutefois, l'entreprise est bien gérée et financièrement viable.

2.4.3.2 Les projets financés par la Banque ont contribué à étendre de la dorsale du système et à atteindre les consommateurs des zones urbaines et des petites villes. L'accès accru aux services de télécommunications a facilité les communications, appuyant ainsi l'activité socioéconomique et la génération de revenus dans les zones desservies. Les projets continuent de fonctionner même après leur durée de vie économique normale. Compte tenu des avantages permanents, l'efficience générale est jugée satisfaisante. L'Annexe 4 présente des détails sur l'évaluation de l'efficience de chaque projet.

2.4.4 Incidence du développement institutionnel

2.4.4.1 L'aide de la Banque ne comprenait pas l'appui institutionnel sectoriel en vue de réformes visant à encourager la participation du secteur privé dans le secteur. L'aide de la Banque aux projets était surtout orientée vers les composantes de génie. Le service public a la capacité de faire fonctionner et de maintenir le système. Le gouvernement est l'unique propriétaire de ETC, mais ces dernières années, la participation du secteur privé a été encouragée, notamment pour le partenariat et non pour faire concurrence à ETC.

2.4.4.2 Au niveau du pays, le gouvernement éthiopien a pris des mesures visant à améliorer la performance générale du service, par la restructuration et le renforcement des institutions sectorielles. Il existe actuellement un organe de régulation pour le secteur (voir les détails à l'Annexe 2).

2.4.5 Viabilité

2.4.5.1 Dans ce sous-secteur également, le flux de l'aide de la Banque n'a pas été régulier. Même au niveau des projets, l'aide de la Banque a cessé après 1992. Toutefois, le service public ETC a assuré la viabilité des deux projets de télécommunications. Les projets achevés ont bien fonctionné et servi au-delà de leur durée de vie économique. ETC a de bonnes capacités de gestion et se porte financièrement bien pour soutenir ses activités. L'entreprise est financièrement viable et capable de mobiliser les fonds de banques commerciales locales. Elle a un programme de formation du personnel pour satisfaire ses besoins en ressources humaines pour ses infrastructures sans cesse croissantes.

2.4.5.2 En général, les projets achevés sont techniquement bien gérés et bien maintenus, les tarifs ont été ajustés, la formation du personnel a été assurée, et les systèmes de facturation et de recouvrement ont été améliorés au fil des ans. Aussi la viabilité des projets achevés a-t-elle été jugée satisfaisante.

2.5 Opérations hors prêts

Etudes

2.5.1 Les activités hors prêts de la Banque se sont limitées au financement des études, huit au total pour un montant total de 12,47 millions d'UC net d'annulations, ayant été financées (voir Annexe 3). Les études portaient essentiellement sur l'adduction d'eau dans les zones urbaines et la production d'énergie. Les retards par rapport au calendrier d'exécution étaient de 7 ans en moyenne, à cause notamment des lenteurs dans l'entrée en vigueur du prêt, de l'extension du champ d'intervention et des problèmes de sécurité observés dans certaines des zones faisant l'objet des études.

2.5.2 L'initiative prise par la Banque de financer ces études était une contribution opportune pour la préparation de projets bancables. Toutefois, tous les projets viables ne pouvaient pas être retenus pour exécution juste après l'achèvement des études, les fonds étant limités. Ils étaient entrepris au coup par coup et selon la disponibilité des fonds provenant de

sources internes ou externes. La BAD a récemment financé le projet d'adduction d'eau de Harar en cours d'exécution, qui figurait parmi les projets étudiés. Les autres sont intégrés dans le Programme de développement de l'adduction d'eau dans les zones urbaines pour lequel les financements sont recherchés. La Banque et la Banque mondiale examinent actuellement la possibilité de financer les projets issus des études sur l'hydroélectricité.

2.5.3 A l'achèvement des études, la Banque n'a pas activement parrainé ces études pour financement. Ainsi, les avantages potentiels de l'initiative de la Banque en vue de les financer n'ont pas été immédiatement concrétisés. La rareté des ressources de la Banque et l'intérêt accordé par le gouvernement aux activités de réforme dans les années 1990 ont contribué aux retards dans l'exécution des projets ayant fait l'objet d'études. Néanmoins, la Banque aurait pu mettre plus de vigueur dans son rôle de facilitateur et de catalyseur dans la mobilisation des ressources pour les projets issus des études qu'elle avait financées. Compte tenu des lenteurs dans l'exécution et l'absence d'une demande suffisante immédiate en projets issus des études, la performance générale de la Banque en termes de subventions est jugée non satisfaisante. Grâce à l'expérience tirée des études antérieures, la pratique dans les études récemment financées par la Banque consiste à convoquer une réunion des bailleurs de fonds juste après l'achèvement des études. Cette bonne pratique pourrait faciliter la mobilisation plus rapide des ressources pour les interventions futures.

Mobilisation des ressources et coordination de l'aide

2.5.4 Tous les projets financés par le passé étaient autonomes, sans cofinancement. Cela limitait les fonds disponibles pour les projets pris individuellement, les projets devant être réduits en taille pour être proportionnels aux ressources disponibles. Par exemple, le projet d'adduction d'eau dans 8 centres, réduits à 3 centres dans la limite des ressources FAD disponibles.

2.5.5 En général, l'Ethiopie reçoit un appui important de la communauté des donateurs, notamment la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement (BEI), l'Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA), l'Agence française de développement (AFD), l'Union européenne (UE), l'Agence suédoise pour le développement international (SIDA) et le Département de développement international de la Grande Bretagne (DFID). La majorité de ces bailleurs de fonds ont des bureaux pays à Addis Abeba. Par le passé, les donateurs n'étaient pas au courant des plans et des financements des autres organismes travaillant dans le pays.

2.5.6 Pour les projets achevés, les efforts de la Banque en matière de mobilisation des ressources et d'engagement dynamique dans la coordination de l'aide au secteur des services publics ont été par conséquent jugés insuffisants (voir l'Annexe 5 pour plus de détails).

2.5.7 Ces dernières années, la Banque mondiale a été très active dans l'appui aux projets d'adduction d'eau et d'électrification en milieu rural, et elle a engagé des fonds pour financer les projets de production d'hydroélectricité. La Banque s'est également lancée dans le financement de l'adduction d'eau en milieu rural, en collaboration avec la Banque mondiale. L'UE apporte un appui. CA joue un rôle important dans le soutien au développement de l'approvisionnement en eau en zone rurale et dans la formation. SIDA met l'accent sur les secteurs de la santé et de l'éducation. L'AFD appuie AAWSA et d'autres programmes de développement de l'adduction d'eau en milieu rural. Le DFID fournit actuellement une aide technique au MoWR. Par le passé, l'action du DFID était plus orientée vers la réduction de la pauvreté et l'appui au renforcement des capacités.

2.5.8 La pratique de cofinancement et la coordination de l'aide se sont accentuées ces dernières années. Pour harmoniser et coordonner l'aide, les donateurs tiennent périodiquement des réunions à part ou conjointes avec le gouvernement. Le groupe d'aide au développement (GAD) rassemble tous les partenaires au développement. Il tient des réunions trimestrielles ou annuelles des donateurs uniquement, ainsi qu'entre les donateurs et le gouvernement. Il y a également des réunions ad hoc. Le GAD comprend des groupes de travail techniques sur les secteurs de l'eau et des routes, qui se réunissent chaque mois. Toutefois, la coordination des autres secteurs des services publics tels que l'énergie et les communications n'est pas aussi vigoureuse. Les donateurs ne connaissent pas très bien les activités des autres principaux bailleurs de fonds. Certains donateurs sont d'avis que la Banque, qui connaît parfaitement les PMR, devrait jouer un rôle plus déterminant et plus dynamique dans la coordination de l'aide en Ethiopie.

2.6 Evaluation générale

2.6.1 Dans l'ensemble, la performance générale de la Banque en matière d'aide sous forme de prêts et hors prêts au secteur des services publics est jugée satisfaisante, avec une note générale de 2,92. L'évaluation par critère varie selon les sous-secteurs, tel que le montre le tableau 2.1 (voir Annexe 5 pour les détails).

Tableau 2.1
Evaluation générale des interventions dans le Secteur (1975-2004)

SOUS SECTEUR	PERTINENCE	EFFICACITE	EFFICIENCE	DEVELOPPEMENT T INSTITUTIONNE L	VIABILITE	RESULTATS GENERAUX
Eau & Assainissement	3,30	2,80	2,60	2,16	2,90	2,75
Energie	3,17	3,00	3,08	2,60	3,17	3,00
Télécom	3,25	3,25	3,13	2,00	3,50	3,03
NOTE GENERALE	3,24	3,02	2,94	2,25	3,19	2,92

Notes : (1) La performance selon les indicateurs est notée sur une échelle de quatre niveaux, la note 4 représentant une performance "très satisfaisante" et le 1 correspondant à "très insuffisant".

(2) Toutes les notes du tableau sont arrondies à la deuxième décimale.

(3) Les notes à partir de 2,6 sont considérées comme satisfaisantes.

2.6.2 *Pertinence* : Dans les projets de première et seconde générations antérieurs aux DSP (des années 1970 aux 1990), l'aide directe de la Banque pour le secteur public en général était limitée à des études et à des projets autonomes. Par le passé, la Banque n'était pas associée de manière active à la révision des politiques et aux réformes institutionnelles entreprises dans le pays. Par ailleurs, l'aide de la Banque était éparpillée à travers les sous-secteurs. Aussi l'aide de la Banque au niveau sectoriel est-elle jugée non satisfaisante. Par ailleurs, la pertinence des interventions au niveau des projets a été jugée satisfaisante, tous les projets étant conformes à la politique gouvernementale et à la stratégie de la Banque de construction et de renforcement des infrastructures de base inadéquates dans tous les sous-secteurs. Les quatre projets en cours, approuvés entre 1996 et 2005 (Projet d'adduction d'eau

de Harar, Projet d'électrification rurale, Projet d'interconnexion électrique Ethiopie-Djibouti et le Projet d'adduction d'eau et d'assainissement en milieu rural), ont également été jugés pertinents. Pour l'ensemble du secteur des services publics, la pertinence obtient la note de 3,24, ce qui est considéré comme satisfaisant.

2.6.3 *Efficacité* : A quelques exceptions près, les projets ont généralement atteint leurs objectifs et la note générale de 3,02 en termes d'efficacité est considérée comme satisfaisante.

2.6.4 *Efficience* : La note générale sur l'efficience du secteur est satisfaisante, soit 2,94, en raison des résultats positifs et des avantages apportés par les projets. Toutefois, la performance dans l'exécution de la plupart des projets n'a pas été satisfaisante, compte tenu des retards expliqués plus haut. Les délais de réaction de la Banque pour les projets récemment approuvés se sont améliorés depuis l'ouverture du bureau national.

2.6.5 *Incidence du développement institutionnel* : L'aide de la Banque au cours de la période antérieure aux DSP était insuffisante en termes d'appui au développement institutionnel. Par le passé, la Banque n'accordait pas d'aide pour le développement sectoriel à long terme. Cela aurait nécessité une analyse institutionnelle exhaustive pour déterminer les besoins et fournir l'appui nécessaire. Une aide parcellaire, sporadique et orientée vers les projets ne peut produire un effet durable.⁹ Les projets récemment financés, qui datent de la période des DSP, comprenaient des ressources relativement plus élevées pour les composantes relatives au renforcement des capacités, sur la base des leçons tirées des interventions précédentes. Le total des points pour ce critère est de 2,25 (modeste), d'où la nécessité de redoubler les efforts. Les notes désagrégées montrent que le sous-secteur de l'eau a besoin d'une aide importante du gouvernement et des donateurs en matière de renforcement des capacités. Dans le secteur de l'eau, la décentralisation des services au profit des diverses régions a conduit à une dispersion du personnel déjà limité. Il serait par conséquent utile que la Banque se joigne aux autres donateurs pour se tourner résolument et efficacement vers la fourniture de l'aide technique dans le domaine du renforcement des capacités, en ce qui concerne ses futures interventions dans le sous-secteur de l'eau.

2.6.6 *Viabilité* : La performance des services a connu des améliorations sensibles grâce aux réformes sectorielles et à l'autonomie accrue qui leur a été accordée pour qu'ils fonctionnent sur la base du recouvrement des coûts, avec des tarifs à subventions croisées pour rendre les services abordables, notamment dans le secteur de l'eau et de l'énergie. Tous les projets achevés fonctionnent bien, et même au-delà de leur durée de vie économique, grâce à la bonne maintenance. La note totale pour ce critère est de 3,19 (satisfaisante). Le défi à relever est celui des ressources considérables nécessaires pour étendre les infrastructures et renforcer la capacité des services publics à fournir des services abordables et réguliers.

2.6.7 La note totale attribuée à la performance du secteur des services publics qui bénéficient des interventions de la Banque est de 2,92, donc satisfaisante.

⁹ Les directives de la Banque pour l'élaboration et l'évaluation des projets du sous-secteur de l'eau et de l'assainissement soulignent que les institutions du secteur jouent un rôle fondamental dans l'optique de s'assurer que les projets sont bien élaborés, bien exécutés et rentables ; et que les systèmes installés font l'objet d'une maintenance adéquate et sont en bon état de fonctionnement, afin de fournir des services durables et abordables aux usagers. Les directives prévoient une analyse institutionnelle de l'autonomie dans l'organisation, la gestion de l'autorité et l'administration, l'orientation commerciale, la capacité technique, la formation et la rétention du personnel et les liens avec les institutions externes.

3. CONTRIBUTION GENERALE AU DEVELOPPEMENT

3.1 Généralités

Des politiques, stratégies et mécanismes institutionnels efficaces sont essentiels à la performance du secteur et à son incidence durable sur le développement. L'aide sectorielle de la Banque et sa collaboration avec le gouvernement dans les domaines des politiques, stratégies et développement institutionnel étaient limitées. Ces facteurs ont freiné la contribution de la Banque à des questions transversales telles que le développement social, l'égalité hommes-femmes, la protection de l'environnement, le développement du secteur privé et l'intégration régionale. Tous les projets achevés ont eu un effet positif dans ces domaines. La section qui va suivre présente une évaluation qualitative de la contribution des projets achevés au développement. Il convient toutefois de noter que l'absence fréquente de données de référence et de systèmes de suivi efficaces empêche généralement de procéder à une évaluation quantitative des effets en termes de développement.

3.2 Développement social et équité de genre

3.2.1 Par le passé, les stratégies et les interventions ne prenaient pas en compte les questions sexospécifiques. Au cours des dernières années, l'intégration de ces questions a été placée au centre des réflexions sur le développement. Le SDPRP de l'Ethiopie souligne la nécessité de cette démarche, étant donné que la population féminine du pays est de l'ordre de 50 % de la population totale. Le gouvernement éthiopien a publié la Politique nationale sur la femme éthiopienne et il met un point d'honneur à promouvoir l'égalité hommes-femmes.

3.2.2 Les interventions de la Banque dans le secteur de l'eau, l'extension du réseau d'adduction d'eau et l'augmentation du nombre de puits ont amélioré la vie des femmes et des enfants, qui sont les traditionnels chercheurs d'eau. Les projets d'adduction d'eau de 6 et 8 centres (réduits à 3) ont permis d'alimenter les ménages en eau potable par des branchements ou des robinets dans des zones où cette denrée était inexistante ou mal distribuée.

3.2.3 L'électricité, source d'énergie propre pour les ménages, a également atténué le dur labeur des femmes et des enfants qui sont une fois de plus les pourvoyeurs de bois de chauffe¹⁰. L'accès à l'électricité a contribué à la réduction de l'utilisation du bois de chauffe, ce qui constitue une mesure de protection de l'environnement. Les femmes et les enfants, qui

¹⁰ La situation des femmes engagées dans l'accomplissement de leur tâche traditionnelle de porteuse d'eau est illustrée dans l'extrait qui suit: « Chaque fin d'après-midi, alors que le soleil commence à se coucher, la circulation devient dense sur les routes dévalant les collines arborescentes autour de la capitale. Il ne s'agit pas d'automobiles, mais de plus de 15.000 femmes transportant des fagots de branches, brindilles et feuilles pesant entre 70 et 100 livres chacune. Leurs pas sont lents, elles sont poussées vers l'avant par le poids du fardeau qui se balance sur leurs épaules. Les fagots ont une largeur de plus de six pieds, ils sont plus larges que la taille des femmes. Au moment où les femmes atteignent enfin le marché de la ville, il fait déjà noir et elles ont parcouru plus de 10 miles à pied. Si elles ont de la chance, elles vendront leurs fagots au prix fort de 70 centimes. Il s'agit des femmes éthiopiennes appelées porteuses de bois de chauffe ». (Ref. Ethiopian Herald Volume 4 number 187, November 30, 2003), Source : Ethiopia Northern, Ethiopia Power Transmission Project, ADB/BD/WP/2004/99, ADF/BD/WP/2004/114, 11 August 2004.

passent beaucoup plus de temps à la maison, se trouvent ainsi à l'abri de l'inhalation de fumées polluantes à domicile. Leur état de santé amélioré permet d'accroître l'activité économique. Cependant, vu la taille réduite des projets de la Banque achevés et compte tenu des problèmes d'accessibilité quant aux coûts, l'effet social et sexospécifique a été négligeable.

3.3 Mesures de protection de l'environnement

3.3.1 Dans les zones qu'ils couvrent, les projets sur l'eau ont généralement contribué à l'amélioration de l'environnement urbain et rural. Les projets d'égouts d'Addis Abeba ont été les premiers à fournir un système d'égouts classique à la ville. Par ailleurs, l'on observait dans plusieurs cas une dégradation de l'environnement du fait de la production d'un surplus d'eaux usées et de l'absence générale ou de la défaillance des systèmes de collecte, de transport et d'évacuation des déchets humains et des déchets solides. Les préoccupations liées à la protection de l'environnement sont aujourd'hui prises en compte dans toutes les nouvelles interventions de développement du sous-secteur de l'eau. Actuellement, tout nouveau projet d'eau inclut une composante sur l'assainissement, ainsi que sur la formation et l'éducation sur l'hygiène. Le projet d'adduction d'eau de Harar et l'Initiative d'adduction d'eau et d'assainissement en milieu rural comportaient tous les deux ces aspects.

3.3.2 En ce qui concerne le sous-secteur de l'énergie, les projets exécutés n'ont pas eu d'effet négatif sur l'environnement. Les principales lignes de transport de l'électricité ont parfois entraîné une dégradation de l'environnement lorsqu'elles traversaient des plantations, des zones de faune sensibles ou des parcs nationaux. Dans ces cas, des mesures de protection appropriées sont nécessaires pour réduire les effets négatifs par des plans de gestion de l'environnement. La centrale hydroélectrique du pays fournit aux projets exécutés une énergie propre et écologiquement saine. L'utilisation de l'électricité pour la cuisson en remplacement du bois pourrait aider à mettre fin à la dégradation continue de l'environnement dans le pays, à condition que les coûts y afférents soient abordables pour les consommateurs à faibles revenus, qui dépendent considérablement du bois pour la cuisson. Une approche plus pragmatique s'impose pour résoudre les problèmes de capacités financières et d'accessibilité en vue d'un effet visible sur l'ensemble des avantages sociaux, sur la situation de la femme ainsi que sur l'environnement.

3.3.3 Les interventions de la Banque dans le secteur des télécommunications n'ont produit aucun impact négatif sur l'environnement. Le gouvernement éthiopien cherche actuellement à étendre les services aux zones rurales avec la technologie sans fil.

3.4 Développement du secteur privé

3.4.1 La fourniture des infrastructures de base est une condition préalable pour le développement du secteur privé. Le développement de ces services de base peut stimuler le développement du secteur privé dans les zones desservies. Le manque d'eau potable est un handicap pour la mise en place des industries dans toute zone nouvelle et les projets d'adduction d'eau y ont mis un terme dans les zones desservies. De même, les projets

d'électrification ont facilité le remplacement des génératrices diesel isolées ou ouvert de nouvelles régions à une énergie électrique plus stable et bon marché. Á titre d'exemple, le projet Northern Ethiopia Transmission Lines Project a permis la fourniture de l'énergie électrique à une plus large frange de la population du Nord du pays, et plus particulièrement à la région du Tigré. Ce projet a considérablement modifié les conditions socio-économiques de la population locale et plusieurs petites, moyennes et grandes entreprises y prospèrent.

3.4.2 Les projets de télécommunications ont également fourni l'accès à un plus grand nombre de régions urbaines et rurales, facilitant ainsi l'implantation d'entreprises privées dans lesdites régions. Les études et projets de la Banque, de même que le développement des entreprises ont contribué à la montée en flèche des activités des cabinets de consultants et des entrepreneurs privés. Ils ont également favorisé l'implantation d'un plus grand nombre d'industries générales locales qui demandent toutefois à être renforcées. Il est essentiel de prévoir des programmes de formation pour le personnel technique local et de mettre en place des mécanismes de financement pour l'acquisition de matériels de génie civil et la constitution de fonds de roulement suffisants.

3.4.3 Au cours des dernières années, le gouvernement a décentralisé le sous-secteur de l'eau au niveau des *woreda*. Les consultants privés et les ONG, ainsi que des entrepreneurs locaux ont été invités à fournir leurs services au niveau des régions et des *woreda*. En outre, le bureau régional de l'eau finance la formation des jeunes pour qu'ils acquièrent des techniques de maintenance des systèmes d'adduction d'eau, en particulier dans les petites villes et les zones rurales.

3.4.4 Dans le sous-secteur de l'énergie, EEPCo conserve une mainmise totale sur les systèmes de transport et de distribution. Conformément à la réglementation en vigueur, EEPCo n'autorise les investisseurs privés à produire et à vendre de l'énergie électrique que dans les communautés rurales qui ne sont pas connectées au réseau. Le gouvernement éthiopien a invité les producteurs privés indépendants (IPP) à lui soumettre de grands projets hydroélectriques. Cependant, des études montrent que les tarifs d'approvisionnement en gros du secteur privé sont bien trop élevés pour être à la hauteur des consommateurs de EEPCo qui utilisent l'électricité à des fins domestiques. Les options de financement de nouveaux projets hydroélectriques se limitent donc aux financements de bailleurs de fonds de fonds et au budget du gouvernement éthiopien, tout au moins à court et à moyen terme. Á long terme, le gouvernement éthiopien doit s'efforcer d'attirer les investissements privés, particulièrement pour les projets régionaux d'électrification pouvant entraîner des économies d'échelle

3.4.5 Le secteur des télécommunications offre de nombreuses opportunités au secteur privé qui peut ainsi intervenir par l'investissement privé direct. Toutefois, le gouvernement éthiopien ou ETC n'autorisent pas encore le secteur privé à intervenir sur le marché du téléphone fixe et du portable. L'expérience acquise à travers le monde montre que dans le domaine des télécommunications, non seulement les investissements à grande échelle du secteur privé attirent d'autres investissements conséquents, mais ils favorisent aussi la compétitivité. Le gouvernement éthiopien devrait envisager l'ouverture de ce sous-secteur à l'investissement privé.

3.4.6 Les ressources provenant du budget et des bailleurs de fonds de fonds sont limitées et insuffisantes pour faire face aux demandes du secteur des services publics. Il est indispensable que les secteurs public et privé travaillent en partenariat afin de mobiliser

d'avantage de fonds. Malheureusement, l'afflux des ressources privées est plutôt faible en Éthiopie. Il est nécessaire que la Banque intensifie son dialogue avec le gouvernement éthiopien afin de créer un environnement plus propice pour le partenariat secteur public/secteur privé dans le secteur des services publics.

3.5 Participation de la communauté

3.5.1 La période antérieure aux DSP n'intégrait pas la participation de la communauté dans la planification, la mise en œuvre et l'exploitation des projets. Néanmoins, au cours des dernières années, l'on a incorporé la participation communautaire dans l'investissement et l'exploitation relatifs aux projets d'adduction d'eau et d'assainissement. Par exemple, l'élaboration du projet d'adduction d'eau de Harar et de l'initiative d'adduction d'eau et d'hygiène rurales a été faite sur une base participative impliquant les communautés dans les processus de prise de décisions, qu'il s'agisse des sources d'approvisionnement en eau, du choix de la technologie ou de la tarification des services.

3.5.2 Depuis quelques années, l'on procède à l'ajustement de la tarification des services publics grâce aux subventions croisées, afin de tenir compte de la capacité financière des usagers. Cependant, s'agissant de l'énergie électrique, les tarifs sont élevés pour les groupes à faibles revenus, ce qui ne les encourage nullement à remplacer le bois de chauffe par des appareils de cuisine électriques. La mise en place d'agences de régulation dans le cadre des réformes sectorielles pourrait favoriser l'implication des parties prenantes et des communautés dans les projets et les programmes à venir, en particulier lors des débats sur la détermination des tarifs. L'absence de concurrence dans les services de télécommunications muselle les communautés qui ne peuvent exercer leur pouvoir en exigeant des services de meilleure qualité à des tarifs concurrentiels.

3.6 Intégration régionale

3.6.1 Autrefois, seuls quelques projets avaient une portée régionale. Au fur et à mesure que la Banque s'intéresse davantage à l'intégration régionale, de plus en plus d'opportunités sont offertes au Groupe de la Banque pour des interventions à caractère régional. Le projet de transport d'énergie Éthiopie-Djibouti est un exemple de projet récent. Cette ligne permettra le transport d'environ 37 MW ou 300 gigawatt/heures d'électricité par an vers Djibouti. En 2009, l'alimentation de pointe pourra atteindre 69 MW. Le tarif de base est de 6 cents par kWh et atteint 14 cents par kWh aux périodes de pointe. Ce projet est rentable pour les deux pays. L'Éthiopie pourra accroître ses recettes d'exportation tandis que Djibouti pourra remplacer son électricité onéreuse produite par des génératrices diesel autonomes, par un courant hydroélectrique moins cher transporté d'Éthiopie. Il existe plusieurs opportunités d'intégration régionale, à l'instar du système d'interconnexion des réseaux électriques Éthiopie-Soudan et Éthiopie-Egypte.

3.6.2 Onze des douze fleuves dont la source se trouve en Éthiopie coulent vers les pays voisins. Le Nil recueille environ 70 % des eaux qui s'écoulent hors du territoire éthiopien. L'Éthiopie dispose donc d'un formidable potentiel hydroélectrique, qui pourrait être domestiqué afin de desservir la région. Une telle réalisation rendrait possibles davantage de subventions croisées au niveau local afin d'atteindre les plus basses couches du marché intérieur, rendant ainsi l'électricité accessible et à un coût abordable. Elle serait également conforme aux objectifs de la Banque en matière de promotion de l'intégration régionale.

3.6.3 Reconnaissant leurs préoccupations et leurs intérêts communs, les pays¹¹ riverains du Nil ont collaboré à la mise en place de l'Initiative du Bassin du Nil (NBI) en 1999. Il s'agit d'un effort régional de collaboration en vue de la mise en valeur des eaux dans les pays sous influence du fleuve Nil. La NBI est un partenariat régional financé en partie par la Banque. L'initiative est guidée par une Vision partagée entre États du Bassin du Nil, « afin de parvenir à un développement socio-économique durable par l'utilisation équitable des ressources hydriques communes du Bassin du Nil et des avantages qui peuvent en dériver » ; cette initiative constitue un forum de développement coopératif des ressources hydriques du Nil.

3.6.4 Le programme de Vision partagée comprend sept projets thématiques, dont un projet régional de commercialisation de l'énergie électrique (RPT). L'objectif à long terme du RPT est de fournir un meilleur accès à une énergie électrique fiable et peu chère dans le Bassin du Nil tout en préservant l'environnement de manière durable. Pour atteindre cet objectif, il est important de mettre en place un mécanisme institutionnel efficace pour promouvoir et exploiter les opportunités de commercialisation de l'énergie électrique entre les pays parties prenantes dans la NBI. La création d'un marché régional de l'électricité peut jouer un rôle majeur dans le renforcement de la coopération entre les pays du Bassin du Nil, de manière à garantir l'exploitation et la gestion durables et intégrées des ressources hydroélectriques du Bassin du Nil.

3.6.5 L'engagement actif de la Banque dans l'Initiative du Bassin du Nil et son appui constant par le financement des projets et programmes de ce regroupement pourraient davantage contribuer à la réalisation de ses objectifs d'intégration régionale du continent. Aussi bien le NEPAD que le Programme « Africa Water Sector Facility » ont également pour objectif d'accroître l'intégration régionale dans l'ensemble du continent.

4. PRESTATION DES PARTIES PRENANTES

4.1 Prestation de l'Emprunteur

4.1.1 La prestation de l'Emprunteur dans le processus de demande de financement de la Banque a été satisfaisante au fil des ans. Il a mené les études de faisabilité de tous les projets réalisés. Néanmoins, l'incontournable hiérarchisation sectorielle a limité les fonds destinés au secteur des services publics. En général, l'Emprunteur a mis du temps pour remplir les conditions préalables à l'entrée en vigueur des prêts. Tout comme les agences d'exécution et la Banque, il a contribué aux retards constatés dans la mise en œuvre de certains aspects des projets, à savoir la passation des marchés et les décaissements. Parmi les points positifs, il faut reconnaître que l'Emprunteur a généralement fait montre d'un engagement sans faille dans ses programmes de développement en fournissant les fonds de contrepartie destinés aux projets. En dépit des retards, il a également utilisé les ressources des emprunts et des subventions de manière effective et efficace par la mise en œuvre de méthodes appropriées de passation de marchés et de gestion.

4.1.2 D'autre part, de sa propre initiative et avec le concours d'autres grands bailleurs de fonds de fonds à l'instar de la Banque mondiale, l'Emprunteur a entrepris des réformes sectorielles visant à améliorer la performance des services publics. Dans le cadre de son

¹¹ Actuellement, la NBI comprend neuf pays riverains du Nil: Burundi, République démocratique du Congo, Egypte, Éthiopie, Kenya, Rwanda, Soudan, Tanzanie et Ouganda.

économie de plus en plus libérale, il a élaboré de nouvelles politiques et stratégies. Les services publics s'autofinancent maintenant, en particulier dans les grandes villes. Le gouvernement a également fait des efforts -il est vrai, à un rythme très lent- en vue du développement du secteur privé, afin de stimuler les investissements extérieur et intérieur directs. Si le niveau de performance des secteurs de l'approvisionnement en eau et des télécommunications est satisfaisant compte tenu des réformes entreprises et des ressources mobilisées, il n'en est pas de même du secteur de l'électricité. Le gouvernement a manqué l'opportunité de développer le potentiel hydroélectrique du pays en favorisant le partenariat secteur public/secteur privé, non seulement pour l'approvisionnement interne, mais aussi pour l'approvisionnement régional qui apporte des revenus en devises à l'économie du pays.

4.1.3 Au niveau des agences d'exécution, la performance a été mitigée, mais satisfaisante dans l'ensemble. L'agence d'exécution pour les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement hors d'Addis Abeba était le Ministère des Ressources en eau (MoWR). Techniquement, c'est un département ministériel solide qui, en dépit des retards accusés, a exécuté tous les projets et études financés par la Banque. Depuis la décentralisation, ce ministère a également fait des efforts considérables, avec le concours des autres bailleurs de fonds, pour renforcer les capacités institutionnelles des bureaux régionaux et des services locaux d'approvisionnement en eau. Le MoWR a exécuté avec succès tous les projets entrepris, malgré des retards dans leur mise en œuvre. Dans l'ensemble, la performance du ministère a été satisfaisante.

4.1.4 AAWASA (Addis Ababa Water and Sanitation Authority) est un service public autonome. Cette autorité a exécuté trois projets et deux études (l'un d'eux étant à la fois projet et étude) financés par la Banque. Tous ces projets et études ont connu d'importants retards de mise en œuvre. Dès le départ, la technologie recommandée pour le projet d'égouts est devenue inopérante. AAWASA est parvenue à résoudre partiellement les problèmes techniques posés. Au fil des ans, les performances opérationnelles et financières de ce service public se sont accrues. Dans l'ensemble, la performance de cette agence d'exécution a été satisfaisante.

4.1.5 En Éthiopie, la société publique Ethiopia Electric Power Corporation (EEPCo) est l'agence d'exécution des projets du secteur de l'énergie électrique. Comme relevé au paragraphe 4.1.2, le rendement de ce sous-secteur est jugé non satisfaisant parce qu'ayant manqué l'opportunité de développer le potentiel hydroélectrique du pays afin de desservir le marché régional et gagner les devises nécessaires pour d'autres investissements dans le sous-secteur. Le niveau d'exécution des projets a été jugé satisfaisant. EEPCo dispose d'ingénieurs qualifiés capables de concevoir et d'assurer efficacement la coordination des activités de mise en œuvre. Hormis les retards dans l'exécution, EEPCo a déjà eu à réaliser des projets avec satisfaction dans le passé et est en train d'assurer la mise en œuvre du projet d'électrification rurale en cours.

4.1.6 Ethiopian Telecommunications Corporation (ETC), une entreprise publique, était l'agence d'exécution des deux projets de télécommunications financés par la Banque. Son niveau de rendement sectoriel est jugé satisfaisant au vu de sa capacité à élaborer des programmes de développement, à mobiliser des investissements bilatéraux et locaux, et à assurer son autofinancement. En dépit des retards constatés dans la présentation des rapports, ETC a exécuté les projets de la Banque avec succès.

4.1.7 Les problèmes communs à toutes les agences d'exécution concernent les délais d'exécution et plus particulièrement les documents de passation de marchés et de décaissements. Le roulement du personnel de la cellule d'exécution du projet (CEP) a également contribué à ces retards, le nouveau personnel prenant le temps de se familiariser avec les procédures de la Banque.

4.1.8 Ainsi donc, au vu de ce qui précède et comme le montre le Tableau 4.1, le rendement varie suivant le secteur et le type de projet. Cependant, lorsqu'on procède à une évaluation globale, la performance de l'Emprunteur/agences d'exécution est satisfaisante (voir détails à l'Annexe 5).

Tableau 4.1
Evaluation de la prestation de l'Emprunteur

	Secteur de l'eau	Secteur de l'énergie électrique	Secteur des télécommunications
Performance globale du sous-secteur	2,85 (satisfaisante)	2,33 (non satisfaisante)	3,0 (satisfaisante)
Performance globale des projets du sous-secteur	2,89 (satisfaisante)	3,36 (satisfaisante)	2,83 (satisfaisante)
Performance globale dans le sous-secteur (au niveau sectoriel et des projets)	2,80 (satisfaisante)	2,84 (satisfaisante)	2,91 (satisfaisante)

Note: Les notes égales ou supérieures à 2,6 sont jugées satisfaisantes.

4.2 Prestation de la Banque

4.2.1 Par le passé, l'aide de la Banque au secteur public d'Éthiopie était inexistante en ce qui concerne les réformes politiques et institutionnelles. Son appui dans ce secteur ne portait que sur des projets autonomes n'exigeant que peu de coopération avec les autres partenaires au développement. En outre, la Banque ne faisait pas de grands efforts pour mobiliser des ressources en vue du financement de projets issus des études qu'elle avait pourtant financées.

4.2.2 Parfois, la Banque a mis du temps pour donner son accord pour des problèmes relatifs à la passation des marchés et aux décaissements, contribuant ainsi à retarder la mise en œuvre des projets. D'autre part, les rapports d'achèvement de projet (RAP), les revues à mi-parcours et les rapports d'examen de la performance du portefeuille n'étaient pas apprêtés en temps opportun. Sur les dix projets achevés, seuls trois ont fait l'objet de RAP. De même, les rapports succincts de supervision n'étaient pas complets. Ajoutée au manque de ressources, l'absence de mesures incitatives pour le suivi et l'autoévaluation peut avoir été l'une des causes de ces retards. Il faut en outre reconnaître que par le passé, les documents de programmation et de stratégie de la Banque ne précisaient pas quelles étaient les activités sans rapport direct avec le prêt. Les efforts de développement institutionnel de la Banque se limitaient à l'appui aux projets.

4.2.3 Le Tableau 4.2 présente un résumé de l'évaluation de la prestation de la Banque qui ne couvre que les projets exécutés avant l'introduction des DSP. La Banque était absente du secteur durant la majeure partie des années 1990 et aucun des projets financés en 2001, 2002 et 2005 n'est noté puisqu'ils sont encore en cours d'exécution (voir les détails à l'Annexe 5).

4.2.4 La performance sectorielle de la Banque a été jugée non satisfaisante. La performance au niveau projet était tout juste satisfaisante. Globalement donc, la performance de la Banque pendant la période antérieure aux DSP est jugée non satisfaisante.

Tableau 4.2
Evaluation de la prestation de la Banque

	Secteur de l'eau	Secteur de l'énergie électrique	Secteur des télécommunications
Performance globale du sous-secteur	1,93 (non satisfaisante)	1,96 (non satisfaisant)	2,14 (non satisfaisante)
Performance globale des projets dans chaque sous-secteur	2,67 (satisfaisante)	2,84 (satisfaisante)	2,66 (satisfaisante)
Performance globale dans le sous-secteur	2,30 (non satisfaisante)	2,40 (non satisfaisante)	2,40 (non satisfaisante)

Note: Les notes égales ou supérieures à 2,6 sont jugées satisfaisantes.

4.2.5 Avec l'avènement des DSP et plus particulièrement depuis l'an 2000, la prestation de la Banque a connu des améliorations notables dans le secteur des services publics, surtout depuis qu'elle a recommencé à financer les sous-secteurs de l'eau et de l'énergie électrique. Depuis lors, la Banque est devenue plus dynamique dans le secteur en matière de concertation et de coordination de l'aide. Avec l'introduction des DSP dont l'élaboration est axée autour d'un programme de développement durable du pays, le champ d'action de l'appui de la Banque est devenu beaucoup plus large. À l'heure actuelle, la Banque est impliquée dans les principaux projets du pays en matière d'électrification rurale, d'alimentation en énergie électrique de la région et d'approvisionnement en eau des zones rurales. Il convient de relever que ces projets sont préparés avec le concours des principales parties prenantes. Ces projets contribuent à la réalisation des OMD et de l'intégration régionale.

4.2.6 L'ouverture du bureau national a contribué opportunément à l'interaction et à la résolution de problèmes avec le gouvernement et les agences d'exécution. Le bureau national participe également à la coordination des activités des bailleurs de fonds, y compris l'aide budgétaire conjointe. Il assiste aussi le gouvernement dans toutes les phases des projets et plus particulièrement dans le suivi des conditions à remplir avant l'entrée en vigueur des prêts qui constituait l'un des problèmes chroniques auparavant.

4.2.7 L'ouverture d'un bureau national de la Banque à Addis Abeba facilite également la présentation en temps opportun des problèmes importants aux chefs de projets du siège sous forme de rapports mensuels et de notes spéciales. Cela contribue à accroître la notoriété de la Banque dans le pays et à réduire les délais. D'autre part, la fréquence des missions de la Banque sur le terrain s'est intensifiée. Néanmoins, la rapidité des missions sur le terrain et le pouvoir de décision des chefs de projets sont encore insuffisants. Cela empêche la résolution rapide des problèmes sur le terrain. Les chefs de projets et le personnel du bureau national doivent disposer d'un pouvoir de décision suffisant pour résoudre en temps réel les problèmes relatifs à la gestion du portefeuille. Il faut aussi encourager les visites de la haute direction qui dispose de l'autorité et du pouvoir de trancher sur place.

5. ÉVALUATION GLOBALE DE L'AIDE

5.1 Évaluation de la performance

5.1.1 L'approche « avec ou sans » permet d'évaluer la contribution globale de l'aide de la Banque au développement du secteur des services publics. La contribution de la Banque, en particulier par des prêts concessionnels et des subventions, a permis l'allègement du fardeau de la dette et offert un début de solution aux immenses besoins du pays en fonds de développement. Sans le financement de la Banque, le gouvernement d'Éthiopie aurait eu la possibilité de se tourner vers d'autres bailleurs de fonds pour soutenir ses projets. Cependant, tous les bailleurs de fonds étaient confrontés aux mêmes restrictions en matière de financement de l'aide. Avec la modification des priorités et compte tenu des restrictions du financement de l'aide pour tous les bailleurs de fonds, il y a lieu de douter que le gouvernement aurait pu obtenir un autre prêt concessionnel. Ces derniers temps, la hiérarchisation des priorités a pris beaucoup plus d'importance, compte tenu de la modicité des fonds dont disposent les bailleurs de fonds. Actuellement, la Banque et la Banque mondiale, entre autres bailleurs de fonds, s'impliquent dans l'approvisionnement en eau et l'électrification des zones rurales où les besoins sont énormes. Ainsi donc, l'aide antérieure de la Banque et sa présence récente dans les sous-secteurs prioritaires de l'eau et de l'énergie électrique ont été bénéfiques pour le pays en l'aidant à améliorer les infrastructures de base mises à la disposition des populations rurales.

5.1.2 La performance globale du secteur des services publics est satisfaisante, principalement grâce au bon fonctionnement des projets réalisés et des avantages cumulés au fil des ans. Diverses régions du pays ont profité de cette aide. Plusieurs villes et petits centres urbains sont approvisionnés en eau grâce à ces projets. C'est en 1970 qu'Addis-Abeba, la capitale, a pour la première fois bénéficié d'un système d'égouts classique. Les projets d'électrification ont amélioré l'alimentation de diverses régions du pays en énergie hydroélectrique. De même, les services de télécommunications s'étendent maintenant dans un plus grand nombre de villes et de petits centres urbains du pays.

5.1.3 Les activités hors prêts de la Banque ont été insuffisantes dans le passé et la performance des projets était tout juste satisfaisante. Globalement, la performance de la Banque dans le secteur des services publics en Éthiopie a été jugée insuffisante pour les opérations réalisées. Toutefois, il y a eu une nette amélioration ces dernières années en matière de mobilisation de ressources et de coordination de l'aide ainsi que du choix des financements. Les projets en cours (électrification et approvisionnement en eau des zones rurales et les projets d'intégration régionale) sont retenus en vue d'atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté et d'intégration régionale. Depuis l'ouverture du bureau national, la Banque assure un meilleur suivi de ses projets. À l'avenir, les DSP devraient clairement définir les activités hors prêts de la Banque, avec les indicateurs de performance appropriés. En outre, il est nécessaire d'effectuer plus régulièrement et efficacement des missions de contrôle sur le terrain. Pour améliorer la gestion ainsi que la performance du portefeuille, il est nécessaire de revoir le type de délégation de pouvoirs accordé aux chefs de projets et au personnel du bureau national afin de leur donner, le cas échéant, davantage de pouvoir décisionnel.

5.1.4 Globalement, le niveau de performance de l'Emprunteur concernant le secteur et les projets a été jugé satisfaisant, en dépit de quelques différences au niveau du sous-secteur. De sa propre initiative et avec le concours d'autres bailleurs de fonds, l'Emprunteur

a, au fil des ans, entrepris des réformes sectorielles. Le secteur de l'eau a fait l'objet de profondes réformes portant sur les stratégies et les mécanismes institutionnels. Dans le cadre de sa politique de décentralisation, le gouvernement a créé des bureaux et des services chargés de l'eau à travers les régions et les localités du pays. Il encourage le secteur privé à s'impliquer dans la réparation et l'entretien des services publics et communautaires d'approvisionnement en eau, en particulier dans les petites villes et les zones rurales. Des réformes ont également été entreprises dans les secteurs de l'énergie électrique et des télécommunications. Aujourd'hui, il existe des organes de régulation indépendants du pouvoir exécutif. Dans tous ces sous-secteurs, la création de services ruraux est encouragée et financée dans l'optique de la réalisation des OMD. C'est aussi dans la même optique que la Banque a inclus le financement des projets d'électrification rurale, d'approvisionnement en eau et d'assainissement des zones rurales dans les DSP de 2002-2004. Cependant, le gouvernement doit créer un environnement propice au partenariat public/privé.

5.2 Défis à relever

5.2.1 Il y a encore d'immenses défis à relever pour réaliser l'objectif de réduction de la pauvreté et d'équité dans la répartition des fruits du développement à toutes les couches de la société. Le pourcentage de personnes ayant accès aux services publics est encore très faible. Il faut d'importants investissements en infrastructures matérielles et en renforcement des capacités pour réaliser les OMD relatifs au secteur des services publics. Les ressources budgétaires et des bailleurs de fonds de fonds sont limitées. Il faut donc que le partenariat public/privé soit bien conçu. Aujourd'hui, l'afflux des ressources privées se fait au ralenti. La Banque se doit par conséquent de maintenir un dialogue permanent avec le gouvernement afin d'instaurer un environnement favorable au partenariat public/privé. La Banque doit en même temps poursuivre son aide sous forme de prêts et hors prêts, afin que les politiques et les réformes institutionnelles élaborées soient effectivement mises en œuvre et maintenues.

5.2.2 L'aide de la Banque est particulièrement sollicitée dans le secteur de l'eau afin de mettre en œuvre le NEPAD ainsi que le programme de la Banque relatif aux infrastructures du secteur de l'eau. Le gouvernement éthiopien se propose d'améliorer l'accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour l'ensemble de la population du pays d'ici à 2015. Les niveaux d'accès actuels aux services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement sont de 46 % et 18 % respectivement. Dans le cadre du Programme national d'approvisionnement en eau et d'assainissement, le gouvernement envisage d'accroître la couverture nationale des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement à 62 % et 54 % respectivement. La Banque a récemment financé le Programme de l'initiative pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement des zones rurales, qui fait partie intégrante du programme global du gouvernement. Ce programme inclut également le renforcement des capacités institutionnelles en vue d'une amélioration de la performance des services régionaux et ruraux d'approvisionnement en eau. La mise en œuvre de ce programme nécessite une aide substantielle et soutenue des bailleurs de fonds de fonds.

5.2.3 Ces dernières années, la population de la capitale Addis Abeba a connu une croissance exponentielle. Par conséquent, la demande en eau et en réseaux d'égouts s'est aussi accrue considérablement. AAWSA prévoit déjà un grave déficit en eau potable. Des financements sont nécessaires pour aménager de nouvelles sources de production et rénover l'ensemble du système d'approvisionnement en eau et d'assainissement. La viabilité et l'extension du système sont donc les deux grands défis à relever dans les années à venir pour faire face à la demande croissante dans la ville d'Addis Abeba.

5.2.4 De même, dans le sous-secteur de l'énergie électrique, des investissements sont requis pour développer et renforcer le système d'alimentation en électricité afin d'accroître le taux d'accès actuel estimé à 13 % de la population. L'engagement du gouvernement à pourvoir en électricité toutes les zones rurales de moins de 5000 habitants, ne peut être tenu que si l'énorme potentiel hydroélectrique du pays est mis en valeur. Déjà, plusieurs études de schémas directeurs ont été réalisées pour déterminer d'autres potentialités de production d'énergie hydroélectrique ; plusieurs sites ont été identifiés et pour certains d'entre eux, les études de faisabilité sont déjà disponibles. Le gouvernement attend des fonds de la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds pour financer de nouveaux projets hydroélectriques de grande envergure. Le projet d'électrification rurale de la Banque actuellement en cours de réalisation a été cofinancé par la Banque mondiale en 2001 et il vise à pourvoir en électricité 36 centres régionaux pour environ 40 000 consommateurs au cours des cinq prochaines années. L'actuel projet d'interconnexion du système d'énergie électrique Éthiopie-Djibouti a pour objectif de rattraper les opportunités manquées par le passé ; et il est nécessaire de promouvoir ce type d'intégration régionale pour permettre à l'Éthiopie de faire entrer les devises dont elle a tant besoin pour développer ses infrastructures.

5.2.5 Dans le but d'améliorer son système de gestion, EEPCo a décidé de s'assurer l'aide extérieure par des contrats de gestion. Elle peut ainsi améliorer son rendement et se préparer pour les futurs enjeux. Le contrat de gestion entrevoit entre autres d'appuyer EEPCo dans les domaines de la planification générale, l'aide en TI, la conception technique, la formation financière et comptable, le renforcement des capacités et les relations avec la clientèle.

5.2.6 La percée des services de télécommunications est également très lente. Aujourd'hui, ce sous-secteur est commercialement viable et capable -par ses activités propres- d'attirer les investissements du secteur privé. Toutefois, l'environnement n'est pas encore suffisamment propice dans le pays pour permettre la participation du secteur privé.

5.2.7 Le rythme d'entrée des fonds du secteur privé est lent. Le gouvernement doit multiplier les efforts pour créer un environnement propice afin de stimuler le partenariat public/privé et attirer les investissements du secteur privé, plus particulièrement dans les sous-secteurs de l'énergie électrique et des télécommunications. L'aide constante et permanente des bailleurs de fonds de fonds, la Banque mondiale notamment, est aussi essentielle pour atteindre les OMD dans le secteur des services publics.

6. PRINCIPALES CONCLUSIONS/LEÇONS ET RECOMMANDATIONS

6.1 Conclusions/Leçons

L'étude met en relief les principales conclusions/leçons suivantes.

- A. L'accès aux services publics du pays est encore faible. Le flux des ressources privées est lent. Il est nécessaire de créer un environnement plus propice (para. 2.1.8, 5.2.1 & 5.2.7).
- B. En Éthiopie, les études montrent que le prix de vente en gros de l'énergie électrique produite par les centrales thermiques ou hydroélectriques privées sont bien trop élevés pour que le tarif de détail soit abordable, la majorité de la population faisant partie de la couche à faible revenu. Cela étant, ne fut-ce qu'à court et moyen terme, le gouvernement et les bailleurs

de fonds de fonds devraient continuer à financer (à des conditions concessionnelles) tout nouveau projet visant à fournir l'énergie hydroélectrique à l'ensemble de la population, et plus particulièrement à celle des zones rurales. La participation du secteur privé est plus efficace dans les projets hydroélectriques de grande envergure qui prennent aussi en compte la demande régionale (para. 3.4.4).

- C. L'appui institutionnel constant, basé sur une évaluation globale des besoins est nécessaire pour que le renforcement institutionnel ait un effet concret. Le sous-secteur de l'eau en particulier a grand besoin de l'aide du gouvernement et des bailleurs de fonds de fonds en matière de renforcement des capacités. La décentralisation des services d'approvisionnement en eau vers les diverses régions du pays a entraîné la dispersion des rares compétences disponibles (para. 2.2.4.1 & 4.2.2).
- D. Par le passé, la Banque ne s'engageait pas de manière dynamique dans les projets d'aide hors prêts tels que les réformes politiques et institutionnelles, les activités de mobilisation des ressources et de coordination de l'aide, et les activités économiques et sectorielles. Depuis l'ouverture du bureau national, l'engagement de la Banque dans certaines de ces activités a pris de l'ampleur. Mais certains bailleurs de fonds de fonds estiment que compte tenu de sa profonde connaissance des pays membres régionaux (PMR), la Banque devrait jouer un rôle plus prépondérant et dynamique dans l'aide hors prêts, par exemple dans les activités économiques et sectorielles, la mobilisation des ressources et la coordination de l'aide dans le pays (para. 2.5.2, 2.5.3, & 4.2.1).
- E. Tous les projets achevés ont connu des problèmes génériques liés aux délais de mise en œuvre, à l'instar des retards observés pour remplir les conditions du prêt avant son entrée en vigueur, l'ignorance des procédures de passation de marchés et de décaissement de la Banque, due en particulier à la rotation du personnel des agences d'exécution (para. 2.2.3.2, 2.3.3.2, 2.4.3.1, 2.5.1 & 4.1.1).
- F. Les Rapports succincts de supervision de la Banque dans le cadre du Programme d'ajustement structurel sont incomplets et il y a des retards dans la préparation des Rapports d'achèvement des projets déjà réalisés (para. 4.2.2).
- G. Ces dernières années, la fréquence des missions de la Banque sur le terrain s'est accélérée, mais elles devraient être plus rapides et efficaces afin d'améliorer davantage la gestion et la performance du portefeuille sur le terrain (para. 4.2.8).

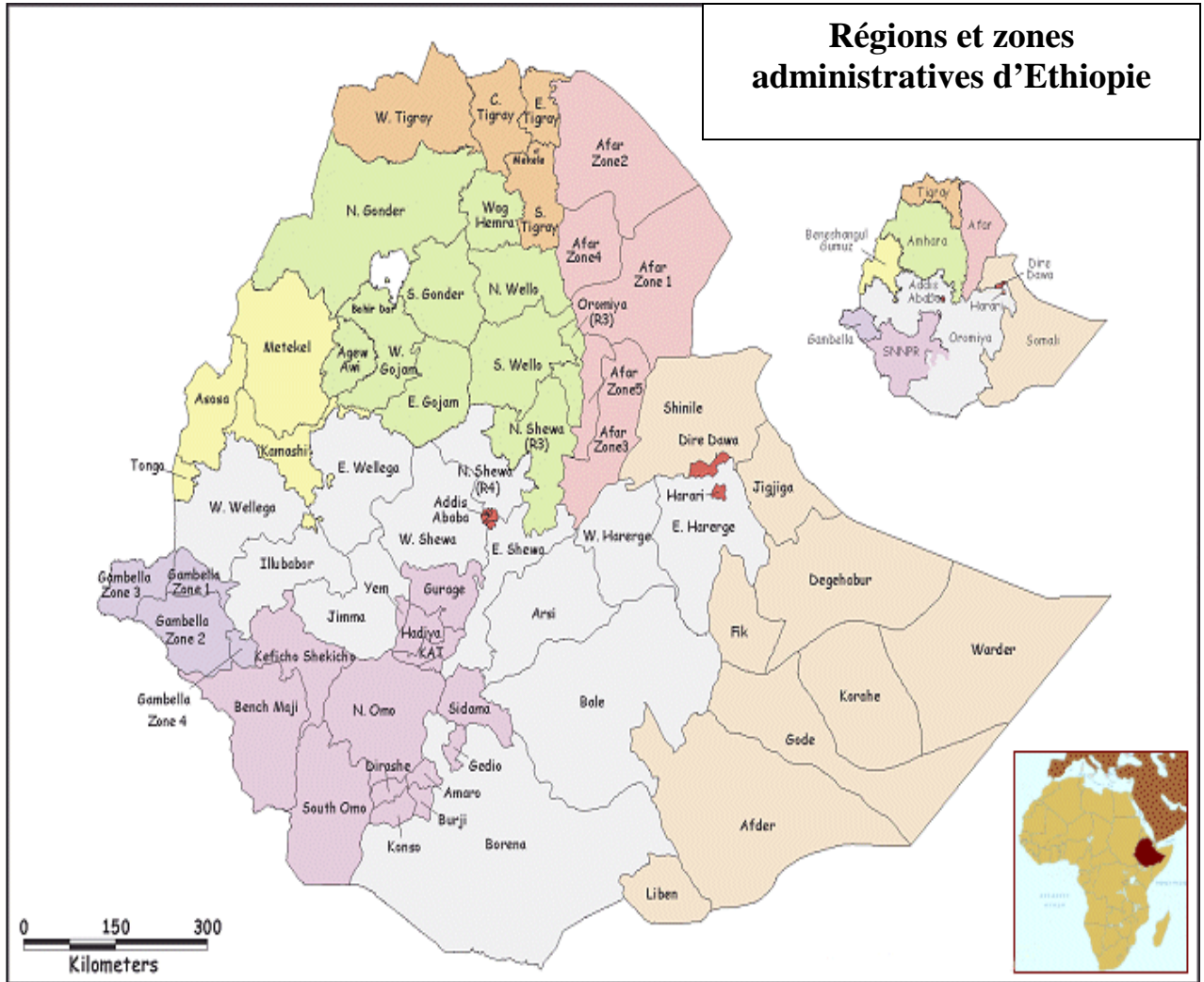
6.2 Recommandations

Les principales recommandations suivantes ont trait à certaines des conclusions et leçons afin d'orienter les futures stratégies et interventions dans le secteur.

- A. La Banque devrait poursuivre son aide dans les sous-secteurs des services publics prioritaires afin d'accélérer le développement des infrastructures dans le pays.
- B. La Banque devrait stimuler et accroître son aide hors prêts afin de promouvoir un environnement plus propice à un partenariat public/privé dans le pays. La voie serait ainsi ouverte pour le financement de projets d'infrastructures par le secteur privé, en particulier ceux qui présentent des avantages économiques d'envergure régionale.
- C. La Banque devrait se joindre aux autres bailleurs de fonds de fonds pour accroître son aide institutionnelle et en matière de renforcement des capacités, particulièrement dans le sous-secteur de l'eau, afin que la décentralisation et les réformes institutionnelles soient effectives et durables.
- D. Il est nécessaire de revoir le type de délégation de pouvoirs accordé aux chefs de projets et au personnel du bureau national afin qu'ils disposent du pouvoir nécessaire pour prendre des décisions et des actions rapides. Il faut en outre encourager les missions de terrain de la part de la haute direction qui détient l'autorité et la capacité de prendre des décisions de haut niveau sur place.

Annexe 1

Régions et zones administratives d’Ethiopie



ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE SECTORIELLE, DE LA STRATÉGIE, DES RÉFORMES SECTORIELLES ET DES MÉCANISMES INSTITUTIONNELS DU GOUVERNEMENT

Politique et stratégie sectorielles

1. Le MoWR a élaboré un Programme de développement du secteur de l'eau (PDSE) couvrant la période de 2002 à 2016. Ce PDSE a été conçu en appui aux principes et objectifs approuvés et publiés par le gouvernement éthiopien dans sa Politique de gestion des ressources hydriques et sa Stratégie du secteur de l'eau. Environ 44 % de la population d'Éthiopie vivent dans la pauvreté absolue dans des collectivités rurales de moins de 5000 habitants. Le gouvernement éthiopien a pris la décision de s'engager à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).
2. L'objectif de la politique et de la stratégie du secteur de l'eau est d'accroître et de promouvoir tous les efforts nationaux pour une utilisation efficace, équitable et optimale des ressources hydriques de l'Éthiopie, en vue d'un véritable développement socio-économique durable, avec un accent sur la fourniture aux zones rurales de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement de meilleure qualité. Le Programme de développement du secteur de l'eau (PDSE) contient des programmes qui devraient contribuer à l'éradication de la pauvreté en Éthiopie. Aujourd'hui, le taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans ce pays est parmi les plus faibles du monde, et moins de 25 % de la population rurale ont accès à l'alimentation en eau potable.
3. L'horizon de planification du PDSE est de 15 ans répartis en trois périodes quinquennales à court terme (2002-2006), moyen terme (2007-2011) et long terme (2012-2016), par souci d'harmonie avec la pratique actuelle des plans de développement quinquennaux des institutions régionales et fédérales. Le gouvernement éthiopien envisage d'accroître l'approvisionnement en eau à 98 % de la population avant 2016. Pour atteindre cet objectif, les services régionaux et locaux de WSSA ont aujourd'hui la charge de concevoir leurs propres plans d'approvisionnement en eau et d'assainissement. De même, dans le cadre de sa politique d'accès universel à l'eau et à l'assainissement avant 2016, le gouvernement éthiopien a l'ambition de fournir de l'eau potable à 100 % des collectivités rurales.
4. Dans le même ordre d'idées, l'objectif de la politique et de la stratégie des sous-secteurs de l'énergie électrique et des télécommunications est de développer l'infrastructure en général et d'accroître l'accès dans les zones rurales en particulier, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté. Des programmes de développement et des horizons de planification similaires ont également été mis en place dans ces sous-secteurs. Actuellement, le pays n'exploite que 1,5 % de son potentiel hydroélectrique et l'accès au réseau téléphonique est très faible. L'objectif est de pourvoir 60 % des zones rurales en énergie électrique et de renforcer les télécommunications en offrant les services téléphoniques à quelque 6000 centres avant 2010.
5. Globalement, la politique, la stratégie et les plans d'action du gouvernement éthiopien relatifs au secteur des services publics sont affinés en tenant compte du Programme de développement durable et de réduction de la pauvreté (PDDRP) du pays. Les plans d'action sont très ambitieux et se proposent d'atteindre les OMD en 2012, bien avant la date buttoir de 2015. Actuellement, le gouvernement s'est lancé avec acharnement dans le financement de plusieurs projets de développement grâce à une allocation budgétaire et à l'aide des bailleurs de fonds. Des efforts parallèles de renforcement des capacités sont en cours sur la base des études d'évaluation des besoins

et de l'aide des bailleurs de fonds de fonds à l'instar de la Banque mondiale ; l'objectif étant d'accroître les capacités des organes régionaux chargés de l'eau, des services d'approvisionnement des petites villes en eau et des opérateurs chargés des projets d'approvisionnement des zones rurales en eau.

6. Les priorités du pays ont été établies sur la base de plans de développement couvrant une période quinquennale. Entre 1974 et 1992, le pays suivait une planification économique centralisée, avec un rôle limité du secteur privé. Mais depuis 1992, le gouvernement a entrepris des réformes majeures dans tous les domaines, tels que l'instauration d'un système de gouvernement fédéral, la mise en œuvre de politiques et de stratégies propices au développement rural et la consolidation des institutions publiques en vue d'accroître la transparence, la responsabilité et la performance globale. La Stratégie d'industrialisation par le développement agricole (ADLIS) a été la pierre angulaire du Document intérimaire de Stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement (2000/01-2002/03), qui a abouti à l'élaboration du premier document final du Programme de développement durable et de réduction de la pauvreté (PDDRP) endossé par les institutions de Bretton Woods en septembre 2002. Au moment de cette évaluation, le gouvernement éthiopien est en train de finaliser un deuxième document programme couvrant la période 2002-2004 intitulé « Plan pour un développement durable accéléré en vue d'éradiquer la pauvreté » (PASDEP).

7. Le pays a plusieurs politiques, stratégies, études sectorielles et études de faisabilité de projets pour orienter le développement des divers secteurs socio-économiques, y compris le secteur des services publics. .

Réformes sectorielles et mécanismes institutionnels

Secteur de l'eau

8. Au cours des cinquante dernières années, la structure institutionnelle du secteur de l'eau a subi de profonds changements. La Direction des ressources en eau a été créée en 1956 au sein du Ministère des travaux publics. En 1980, la Commission des ressources en eau a été créée, puis en 1992, elle a été transformée en Ministère des ressources naturelles. Depuis 1995, le secteur de l'eau relève du Ministère des ressources en eau.

9. Conformément à la politique de décentralisation du gouvernement, la responsabilité des services d'approvisionnement en eau des zones rurales et urbaines a été transférée aux administrations régionales en 1995, tandis qu'AAWSA demeurait un organisme public autonome couvrant la circonscription administrative d'Addis-Abeba. Maintenant, le rôle du MoWR est davantage de formuler des politiques et d'assister les autres régions en dehors d'Addis-Abeba dans le renforcement des capacités et les conseils techniques. Dans ses nouvelles attributions, le MoWR est maintenant chargé d'améliorer le secteur de l'eau en mettant au point des politiques, stratégies, objectifs, règles, réglementations et priorités appropriés. Chacune des neuf régions ainsi que la zone administrative de Dire Dawa disposent d'un bureau régional de l'eau. La planification et la gestion des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont sous la responsabilité de commissions urbaines de l'eau, qui elles-mêmes relèvent des commissions régionales de l'eau. Le MoWR a élaboré un Programme de développement du secteur de l'eau (PDSE) couvrant la période de 2002 à 2015, dans le but d'accroître la couverture des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement de 42 % et 18 % à 62 % et 54 % respectivement.

10. Aujourd'hui, AAWSA est chargé de l'approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées de la ville d'Addis-Abeba. Depuis 2002 et conformément à la politique de décentralisation du gouvernement éthiopien, un office de l'eau et de l'assainissement a été créé dans chaque capitale régionale. Les collectivités rurales sont désormais responsables de la gestion et de l'exploitation des adductions d'eau dans leurs zones respectives. AAWSA a continué de fournir ses services à la grande circonscription d'Addis-Abeba. Dans les zones urbaines, les services d'approvisionnement en eau sont gérés de manière à récupérer intégralement les coûts (par des compensations tarifaires entre consommateurs), tandis que dans les petites villes et les zones rurales, il s'agit de recouvrer les frais d'exploitation et d'entretien. Le prix très faible de 0,50 Birr par mètre cube d'eau est resté en vigueur pendant des décennies. Ce n'est qu'en 1995/96 qu'il a connu une première augmentation. Depuis lors, les prix augmentent graduellement pour couvrir les frais. Aujourd'hui, le prix de l'eau (y compris les services d'assainissement) varie de 1,15 à 3,50 Birr/m³ à Addis-Abeba tandis qu'ils s'élèvent jusqu'à 5 Birr/m³ dans les villes régionales.

Secteur de l'électricité

11. En Éthiopie, la production, le transport et la distribution de l'électricité sont à la charge d'EEPCo. Connue à sa création en 1956 sous l'appellation Ethiopia Electric Light & Power Authority (EELPA), cette société est un service public détenu à 100 % par le gouvernement. Depuis 1976, EELPA relevait du Ministère des mines et de l'énergie et aujourd'hui, il est placé sous la tutelle du Ministère des infrastructures. EEPCo prépare le programme de développement quinquennal du secteur.

12. À l'exception de quelques opérateurs privés, EEPCo est le service public responsable de toutes les activités en matière d'énergie électrique à travers le territoire national. Il exploite le réseau interconnecté national, signe des accords avec d'éventuels producteurs d'électricité privés et vend à tous les usagers. EEPCo fonctionne donc dans un contexte d'acheteur unique ; cette société achète ou achètera toute l'électricité produite par le secteur privé et signera des conventions d'achat (CA) avec les producteurs indépendants. Il faut davantage de capitaux à EEPCo pour acquérir de nouveaux équipements de production, de transport et/ou de distribution. Ce service public envisage l'éventualité d'une injection de fonds par le gouvernement éthiopien.

13. La stratégie sectorielle du gouvernement éthiopien en matière de ressources énergétiques consiste à développer les ressources locales, y compris les ressources hydroélectriques, géothermales, éoliennes et les centrales à charbon. EEPCo encourage les investisseurs à construire des centrales hydroélectriques suivant le canevas : construire, exploiter et transférer (BOT). Le gouvernement est arrivé à la conclusion que les zones rurales de moins de 5000 habitants ne peuvent supporter un programme d'électrification rurale durable. Par conséquent, le gouvernement va subventionner tous les centres ruraux de moins de 5000 habitants. L'ambitieux objectif du gouvernement éthiopien vise l'électrification de 6000 centres ruraux avant l'an 2010.

14. Présentement, la société EEPCo a élaboré une stratégie de développement de l'électrification rurale incluant l'extension du réseau par elle-même et grâce à l'investissement du secteur privé, son extension aux zones hors réseau. Le gouvernement a créé un Fonds de l'électrification rurale afin de financer l'électrification des zones rurales hors réseau. À l'heure actuelle, pas plus de 13 % de la population d'Éthiopie ont accès à l'électricité. Le programme sectoriel d'EEPCo en matière d'énergie électrique vise à accroître le taux d'accès à l'électricité dans le pays de 13 % à 17 % d'ici à 2005/2006.

Secteur des télécommunications

15. Ethiopian Telecom Corporation (ETC) est une entreprise publique chargée de fournir des services de télécommunications à l'ensemble du territoire national. ETC est en cours de restructuration depuis 1996, et sa direction générale va être décentralisée afin d'octroyer une plus grande autonomie aux bureaux régionaux. Ceux-ci seront chargés de l'exploitation, de l'installation, des réparations et de la maintenance. En 1983, lors de la première intervention de la Banque dans le secteur des télécommunications en Éthiopie, le pays ne disposait que de 107 400 terminaux téléphoniques fonctionnels et de 84 000 lignes directes connectées. Aujourd'hui, l'accès aux services de télécommunications s'est nettement amélioré dans les zones urbaines, surtout avec l'avènement des services de téléphonie mobile. Les services de télécommunications sont encore embryonnaires dans les zones rurales. ETC est en train de mettre sur pied un plan de grande envergure pour étendre ses services aux zones rurales grâce à la technologie sans fil.

16. Dans le secteur des télécommunications, la situation est presque la même que dans le secteur de l'énergie électrique, à savoir, que le gouvernement s'emploie à connecter les zones rurales aux services téléphoniques. Pour le moment, le gouvernement n'envisage pas de privatiser le secteur des télécommunications. Cependant, les sociétés privées peuvent créer des partenariats avec Ethiopian Telecom. La vente des cartes SIM prépayées est confiée au secteur privé.

17. ETC se propose d'étendre ses opérations sur tout le territoire national. Il envisage installer les services de téléphonie mobile dans 5000 villages en 2006/2007. Pour l'instant, seul 1 % de la population est desservi par le téléphone mobile. ETC se propose également d'installer 1,5 million de nouvelles lignes fixes en 2006/2007.

18. Par le passé, ETC a bénéficié de l'aide de la BAD et de la Banque mondiale. Les deux ont arrêté leurs financements parce que le secteur devrait couvrir le coût de nouveaux investissements par des fonds autogénérés ou des emprunts auprès de banques commerciales. Actuellement, ETC mobilise des fonds en recourant aux banques commerciales locales et en vendant des obligations. ETC affirme que la vente d'obligations lui a procuré 315 et 300 millions de dollars EU en 2004 et 2005 respectivement.

19. ETC s'emploie activement à mettre en place un réseau interconnecté régional avec le Soudan et Djibouti, par l'installation de la technologie sans fil et du système de fibre optique. C'est le conseil des ministres qui approuve les tarifs de base du téléphone. Cependant, ETC dispose d'une certaine flexibilité dans la détermination des coûts des services à valeur ajoutée, qui sont placés à un niveau suffisamment élevé pour générer un profit permettant de compenser le faible tarif de base des services téléphoniques.

Ministère de tutelle

20. Le Ministère des infrastructures est la principale institution chargée de la gestion et du développement des sous-secteurs relatifs aux infrastructures (énergie, transports (routes, compagnies aériennes et ferroviaires, aviation civile), télécommunications et travaux de construction). Le ministère est dirigé par un ministre membre du cabinet, et comprend deux départements : l'un chargé de la construction et de la gestion des services publics, et l'autre des affaires réglementaires. En vue du développement de l'énergie hydroélectrique, le Ministère des infrastructures coordonne ses activités avec celles du MoWR. Il supervise en outre plusieurs agences de régulation telles que l'agence éthiopienne d'électricité (EEA) et l'agence éthiopienne de télécommunications (ETC).

21. L'EEA est chargée de réglementer le secteur de l'énergie électrique. Elle rend compte au Ministère des infrastructures. Cette agence est devenue opérationnelle en l'an 2000. Elle fonctionne avec un budget alloué par le Ministère des infrastructures. Elle s'évertue à jouer pleinement son rôle d'agence de régulation indépendante. Cependant, son rôle actuel est très limité, dans la mesure où c'est le conseil des ministres qui définit la réglementation et approuve les tarifs. Le tarif moyen actuel (qui est à peine supérieur à 0,05 dollar EU/kWh) est considéré comme plutôt bas, le coût moyen de production des nouvelles centrales hydroélectriques variant entre 0,04 et 0,05 dollar EU/kWh. Le rôle d'EAA est de garantir la viabilité du service public de fourniture d'électricité tout en protégeant les usagers. Ces derniers sont surtout à l'abri des augmentations intempestives des tarifs et des déficiences opérationnelles. L'agence essaie de réglementer tout cela pour défendre les intérêts du consommateur tout en recommandant les augmentations appropriées.

DETAIL DES PROJETS/ETUDES

Titre du Projet	Date d'Approbation	Source de Financement	Prêt/ Subvention approuvée (en millions d'UC)	Objectifs	Composantes	Période/ Variation des coûts	Résultats/produits (Taux de rentabilité ou avantages escomptés)
PROJETS D'ADDUCTION D'EAU ET SYSTEMES D'EGOUTS							
Adduction d'eau et système d'égouts d'Addis-Abeba Phase I	12/12/75	FAD	4,61	Construire une nouvelle usine de traitement des vidanges dotée de collecteurs d'eaux usées et d'une station de vidange par pompage pour la ville	Construction de 60 km d'égouts principaux et secondaires, d'une station de vidange par pompage, et d'une usine de traitement des vidanges	Signature= Démarrage = Date d'achèvement= 1982 (7 ans à partir de la date d'approbation) Pas de détails	(TRFI) Taux de rentabilité financière = 2,95 % (évaluation) Avantages pas totalement obtenus
Adduction d'eau et système d'égouts d'Addis-Abeba Phase II	22/03/79	FAD	6,63	Etendre le système d'égouts au centre et à l'est de la ville, et installer un laboratoire de vidanges	Construction de canalisations secondaires supplémentaires, travaux de génie civil, construction d'égouts, achats d'équipements pour le système d'égouts et le laboratoire. Etude sur les eaux usées, indemnisation pour le droit de faire passer les canalisations, recrutement du personnel expatrié pour le démarrage des travaux, formation du personnel recruté localement, financement des services de consultants	Signature = 16/05/79 Démarrage : 04/08/80 Date d'achèvement = octobre 1993 (12 ans à partir de la date d'approbation) Dépassement considérable du temps pour un projet (plus de 5 ans) Pas de dépassement de coûts (fonds entièrement décaissés)	Non calculés (au moment de l'évaluation) RAP effectué en 1996 TRFI= 4 % (RAP) Taux de rentabilité économique (TREI)= 5 % (RAP) Avantages pas totalement obtenus
Adduction d'eau d'Assab	20/11/79	FAD	6,45	Améliorer la qualité de l'eau potable à Assab	Forage des puits, canalisations d'eau, construction de réservoirs et de routes d'accès.	Date d'achèvement = 1990 (Non plus en Ethiopie)	TRFI= 10,5 % (évaluation) Ce projet n'est pas inclus dans l'étude puisque Assab n'est plus en Ethiopie

Titre du Projet	Date d'Approbation	Source de Financement	Prêt/ Subvention approuvée (en millions d'UC)	Objectifs	Composantes	Période/ Variation des coûts	Résultats/produits (Taux de rentabilité ou avantages escomptés)
Adduction d'eau potable pour 6 centres	11/11/82	FAD	13,82	Fournir une eau potable à 145 000 résidents de Combolcha, Debre Markos, Debre Zeit, Deder Goba et Mojo.	Fourniture et installation de 17 pompes d'extraction submersibles, de 8 pompes centrifuges, de génératrices diesel. Construction de 114 km de canalisations, de neuf réservoirs, de bâtiments ; travaux publics et services de consultants pour le contrôle des travaux publics.	Signature= 02/03/83 Démarrage = 20/10/83 Date d'achèvement = cinq centres en 1992 (10 ans à compter de la date d'approbation) Dernier centre achevé en décembre 1995 (13 ans à compter de la date d'approbation) Dépassement considérable du temps pour un projet (plus de 5 ans) Economies sur le prêt (231 562,65 UC annulés)	TRFI= 2 % (évaluation) Pas de RAP Objectifs et avantages déclarés avoir été atteints
Adduction d'eau pour 8 centres (uniquement 3 centres financés à cause de l'insuffisance des ressources allouées par le FAD à l'époque)	24/11/83	FAD	13,77	Fournir une eau potable à 3 centres (Jimma, Dira Dawa et Moyale)	Construction d'une usine de traitement, de canalisations d'eau potable et d'une station d'épuration par pompage	Signature= 04/05/84 Démarrage = 16/08/85 Date d'achèvement = Juin 1997 (14 ans à compter de la date d'approbation) Dépassement considérable du temps pour un projet (plus de 5 ans) Economies sur le prêt (2 170 978,28 d'UC annulés)	TRFI= 2 % (à l'évaluation) Pas de RAP AVANTAGES et objectifs déclarés avoir été atteints

Titre du Projet	Date d'Approbation	Source de Financement	Prêt/ Subvention approuvée (en millions d'UC)	Objectifs	Composantes	Période/ Variation des coûts	Résultats/produits (Taux de rentabilité ou avantages escomptés)
Etude sur la fourniture d'eau et un système d'égouts dans 5 villes	17/04/89	Subvention du FAT	1,63	Préparer une étude de faisabilité détaillée pour Bahar Dar, Dessie, Gondar, Mekele, et Gore	Préparer un rapport de conception détaillé et des documents pour les soumissions	Date d'achèvement = 1995 (6 ans à compter de la date d'approbation) Dépassement considérable du temps (plus de 2 ans) Pas de dépassement de coûts (fonds entièrement décaissés)	Les projets étudiés mis en œuvre petit à petit selon la disponibilité des fonds Les centres non financés sont maintenant inclus dans le Programme d'adduction d'eau urbaine
Etude du plan directeur des eaux usées d'Addis-Abeba	18/09/89	Subvention du FAT	1,09	Préparer un plan directeur pour l'aménagement des installations pour eaux usées à Addis-Abeba et préparer les documents du contrat	Préparer une stratégie à long terme pour l'évacuation des eaux usées, ainsi qu'un plan directeur	Signature= 12/03/93 Démarrage= 31/12/93 pour le projet et 23 février 1994 pour la subvention Date d'achèvement= 1997 (8 ans à compter de la date d'approbation) Dépassement considérable du temps pour une étude (plus de 2 ans) Pas de dépassement de coûts (fonds entièrement décaissés)	Non suivie d'un projet (une partie a été mise en œuvre petit à petit chaque fois que les fonds étaient disponibles)

Titre du Projet	Date d'Approbation	Source de Financement	Prêt/ Subvention approuvée (en millions d'UC)	Objectifs	Composantes	Période/ Variation des coûts	Résultats/produits (Taux de rentabilité ou avantages escomptés)
Etude sur la fourniture d'eau et un système d'égouts dans 12 villes	28/08/91	Subvention du FAT	2,30	Etudier et confirmer la quantité de ressources en eau nécessaires, et élaborer un programme économique pour 12 centres (Harrar, Debre Berhane, Gode, Mizan Teferi Agaro, Awash, Metehara, Meki Asebe Teferi, Bale Robe, Arsi Negele et Bedele)	Confirmer la quantité d'eau nécessaire, fixer des programmes rentables, déterminer le système d'assainissement le plus approprié	Signature= 19/03/92 Démarrage= 21/10/93 Date d'achèvement= 1997 (6 ans à compter de la date d'approbation) Dépassement considérable du temps pour une étude (plus de 2 ans) Economies sur le prêt (512 095,03 UC ont été annulés)	Non-suivi d'un projet. Seul Harar a été choisi pour une étude supplémentaire qui a alors conduit au financement par la Banque de son projet d'adduction d'eau urbaine.
Adduction d'eau d'Addis-Ababa	10/02/92	FAD et Subvention du FAT	3,13 2,95	Préparer un plan de conception détaillé et des documents et soumissions pour l'adduction d'eau d'Addis-Ababa	Evaluation des potentialités en eaux souterraines, études hydrogéologiques et géotechniques, rapport final de conception et préparation des documents de soumission	Octobre 1998 (fin). Achievé plus tard avec les fonds de l'Etat et une aide bilatérale Dépassement considérable du temps pour une étude (plus de 2 ans) Dépassement des coûts couvert par l'Etat	L'étude du projet a été réalisée avec les fonds de l'Etat et un financement bilatéral. Les objectifs de ce projet ont été atteints malgré les retards et les frais élevés encourus.

Titre du Projet	Date d'Approbation	Source de Financement	Prêt/ Subvention approuvée (en millions d'UC)	Objectifs	Composantes	Période/ Variation des coûts	Résultats/produits (Taux de rentabilité ou avantages escomptés)
Adduction d'eau et système d'assainissement de Harar	28/05/02	FAD et Subvention du FAT	19,89 1,12	Améliorer l'accès aux services d'adduction d'eau et d'assainissement à Harar, Alemaya, Awudai, Adele et Dengego grâce à l'amélioration de la production et de la distribution d'eau, et à une meilleure hygiène pour une amélioration de la santé, la lutte contre la pauvreté et la croissance économique	Installation de 4 nouveaux puits, pose d'une canalisation d'eau de 60 cm sur 75km, installation de 4 stations de lancement. Réhabilitation et extension du réseau de distribution, fourniture de fontaines publiques gérées par les collectivités locales, fourniture de 4 000 compteurs aux consommateurs., construction d'un système d'égouts et de latrines publiques, achat de camions-citernes, bacs et véhicules de ramassage des ordures. Etude sur l'assainissement. Sensibiliser et éduquer le public sur les questions de santé, de VIH/SIDA et des tarifs de l'eau.	Signature= 08/11/02 Démarrage= 09/12/03 En cours	TRFI non calculé au moment de l'évaluation TREI= 35 % (à l'évaluation) En cours
Projet d'adduction d'eau rurale	21/12/05	FAD	43,61	Améliorer l'accès au système d'adduction d'eau rurale et aux services publics d'assainissement dans les 120 woredas de toutes les 9 régions	Infrastructures pour l'eau et l'assainissement, éducation dans le domaine de l'hygiène, renforcement des capacités et appui au programme de conception, contrôle et aide dans la mise en œuvre, audit, contrôle et évaluation	En cours	En cours
Sous-Total			116,39				
Annulation			3,75				
Prêts et Subventions nets			112,64				
PROJET ENERGETIQUES							
Electrification rurale	27/02/79	BAD et NTF	1,50 5,00	Étendre les services énergétiques aux zones rurales	Electrifier les zones rurales	Signature= 1984 Pas de détails	TRFI= 7,6 % (à l'évaluation) Pas de RAP Avantages et objectifs déclarés avoir été atteints

Titre du Projet	Date d'Approbation	Source de Financement	Prêt/ Subvention approuvée (en millions d'UC)	Objectifs	Composantes	Période/ Variation des coûts	Résultats/produits (Taux de rentabilité ou avantages escomptés)
Etude sur l'électrification de Chemoga Yeda	20/11/85	FAD	0.55	Etude de pré faisabilité	Rapport complet au stade de faisabilité	Pas de détails	Non suivie d'un projet. Mais étude actuellement mise à jour pour l'obtention d'un financement de la Banque Mondiale.
Transmission du courant électrique	12/12/86	BAD Et FAD	25,02 10,00	Etendre le réseau et les lignes de transmission électrique existantes	Construire 476 km de lignes électriques de 30 KV à partir des lignes de Koka-Diredawa et de Gilgekl-Ghedo. Construire 450 km de lignes de 66 KV. Construire 475 km de lignes de distribution de 15 KV dans 20 villes. Achat de matériel. Financement des services de consultants	Signature= 24/04/87 Démarrage= 21/09/87 (pour la BAD) Démarrage= 25/04/87 (pour le FAD) Date d'achèvement= Avril 1999 (13 ans à compter de la date d'approbation) Dépassement considérable du temps pour un projet (plus de 5 ans) Economies sur prêts (633 029,24 UC annulées sur prêt de la BAD et 114 965,96 UC sur le prêt du FAD)	Pas de RAP Avantages et objectifs déclarés avoir été atteints.
Etude e faisabilité du projet hydroélectrique d'Aleltu	29/10/90	FAD	1,65	Déterminer le degré de faisabilité du projet hydroélectrique d'Aleltu	Mener une étude de faisabilité	Signature= 21/02/91 Démarrage= 22/01/92 Date d'achèvement= décembre 1998 (8 ans à partir de la date d'approbation) Dépassement considérable du temps pour une étude (plus de 2ans) Economies sur le prêt (75 499,15 UC annulées)	Non suivie d'un projet

Titre du Projet	Date d'Approbation	Source de Financement	Prêt/ Subvention approuvée (en millions d'UC)	Objectifs	Composantes	Période/ Variation des coûts	Résultats/produits (Taux de rentabilité ou avantages escomptés)
Etude sur l'interconnexion du système électrique entre l'Ethiopie et le Soudan	02/10/92	FAD	2,30	Déterminer le degré de transmissibilité de l'énergie électrique au Soudan	Etude de faisabilité, conception détaillée des travaux de construction, préparation des documents de soumission, et formation de personnel	Signature= 07/01/93 Démarrage= 31/10/94 Date d'achèvement= décembre 1997 (5 ans après la date d'approbation) Dépassement modéré du temps (moins de 2 ans) Economie sur le prêt. Annulation de 1 756 503,75 UC, limitant ainsi l'étude à la phase I uniquement (étude de faisabilité)	Etude partiellement achevée Non suivie d'un projet.
Transmission électrique du Nord de l'Ethiopie	14/12/92	BAD et FAD	24,40 27,63	Développer le potentiel hydroélectrique et transmettre l'énergie électrique à plusieurs régions	Installer 500 km de ligne électrique de 230 kV, de Bahir Dar à Mekele en passant par Alamata. Installer 100 km de ligne électrique de 132 kV, de Mekele à Adigrat. Installer 140 km de ligne électrique de 162 kV de Mekele à Adwa 367 km de lignes de 66 kV de diverses stations secondaires à diverses villes. Installer 327 km de lignes électriques de 15 kV. Installer 140 km de câbles de distribution électrique de basse tension. Construire des stations secondaires de 230,132 et 66 kV.	Signature =14/04/93 Démarrage= 31.08.93 Date d'achèvement= Juillet 1998 (6 ans après approbation) Dépassement négligeable du temps. Economies sur les prêts (annulation de 4 291 373, 15 UC sur le prêt de la BAD, et 912 215, 45 UC sur le prêt du FAD)	TRFI = 11,55 % (à l'évaluation) TREI = 16,00 % (à l'évaluation) RAP fait en 2000 et Rapport d'évaluation du projet en 2003 TRFI = 11,4 % (RAP) TREI = 17,75 % (RAP) TRFI = 12,40 % (Rapport d'Evaluation du Projet) TREI = 17,42 ((Rapport d'Evaluation du Projet)

Titre du Projet	Date d'Approbation	Source de Financement	Prêt/ Subvention approuvée (en millions d'UC)	Objectifs	Composantes	Période/ Variation des coûts	Résultats/produits (Taux de rentabilité ou avantages escomptés)
Etude de faisabilité du projet hydroélectrique	24/11/93	FAD	4,25	Comparer la faisabilité de 4 projets hydro-électriques et déterminer le moins coûteux	Prévisions de charge et plan de production. Etude de faisabilité et évaluation de l'impact sur l'environnement.	Signature= 06/01/94 Démarrage = 17/07/94 Date d'achèvement= juin 2001 (8 ans après approbation) Dépassement considérable du temps pour une étude (plus de 2 ans). Economies sur le prêt 1 903 276,46 UC.	Non suivie d'un projet
Electrification rurale	17/12/01	FAD	37,67	Etendre le réseau national d'électricité afin d'approvisionner 36 wordas ruraux en vue de promouvoir le développement socio économique dans les zones rurales.	Construire 1866 stations secondaires de 33 kV Construire des transformateurs, des lignes de distribution et des lampadaires publics. Fournir des outils et du matériel Installer des compteurs d'électricité Installer 2 448 km de lignes de distribution et 288 km de lignes à faible tension. Installer 2 177 compteurs triphasés et 37 916 compteurs monophasés	Signature=14/03/02 Démarrage= 12/12/02 En cours	En cours

Titre du Projet	Date d'Approbation	Source de Financement	Prêt/ Subvention approuvée (en millions d'UC)	Objectifs	Composantes	Période/ Variation des coûts	Résultats/produits (Taux de rentabilité ou avantages escomptés)
Projet multinational d'interconnexion électrique entre l'Ethiopie et Djibouti	13/12/04	BAD et FAD	20,88 (part éthiopienne du prêt)	Etablir le commerce d'énergie électrique entre l'Ethiopie et Djibouti et accroître l'accès à l'électricité à des prix abordables	Construction de 283 km de lignes électriques. Extension de la station secondaire de 230 kV à Dire Dawa et construction d'une nouvelle station secondaire à Adigala en Ethiopie Construction d'une nouvelle station secondaire de 230 kV à PK 12 et d'une autre de 63 kV à Ali Sabeih à Djibouti. Installer 283 km de communication par fibres optiques pour l'interconnecteur. Electrification d'Adigala, Aysha, Dewelle et Harewa en Ethiopie. Formation des ingénieurs et du personnel commercial d'EEPCo et EdD.	Signature=16/05/05 Démarrage= Prêt pas encore effectif	TRFI = 15,8 % (à l'évaluation) TREI =25 % (à l'évaluation) Démarrage pas encore commencé
Sous-Total			160,85				
Annulation			3,88				
Prêts et Subventions nets			157,97				
PROJETS DE TELECOM							
Télécommunications I	13/06/84	BAD	24,03	Etendre le service à 200 zones rurales	Installer des lignes d'échanges automatiques dans 13 villes. Etendre 14 centraux téléphoniques à un total de 34 000 lignes. Etendre le réseau de distribution par câbles à 55 000 connexions. Installer des liaisons par microondes avec le Soudan, le Yemen, et Djibouti	Signature- 11/11/84 Démarrage =18/05/85 Date d'achèvement=Déc. 1991 (7 ans après approbation) Dépassement raisonnable du temps (moins de 3 ans) Pas de dépassement de coûts	TRFI=12 % (a l'évaluation) RAP présenté en 1992 TREI= 25,3 % (RAP)

Titre du Projet	Date d'Approbation	Source de Financement	Prêt/ Subvention approuvée (en millions d'UC)	Objectifs	Composantes	Période/ Variation des coûts	Résultats/produits (Taux de rentabilité ou avantages escomptés)
Télécommunications II	01/12/92	BAD et FAD	32,40 14,32	Améliorer le réseau téléphonique existant et augmenter le nombre d'abonnés. Améliorer les services en zone rurale	Accroître la capacité des équipements et des lignes par câbles. Installer 22 320 canaux d'équipement multiplex. Installer des liaisons digitales par micro-ondes. Améliorer les procédures de mise en œuvre du projet	Signature = 14/04/93 Démarrage = 27/01/95 Date d'achèvement = Juin 2002 (10 ans après d'approbation) Dépassement considérable du temps (plus de 5 ans). Economies sur les prêts (annulation de 8 606 831,31 UC pour le prêt de la BAD)	TRFI = 12 % (à l'évaluation) Pas de rapport d'achèvement Avantages et objectifs déclarés avoir été atteints
Sous-Total			70,75				
Annulation			11,60				
Prêts et Subventions Nets			59,15				
GRAND TOTAL PRETS ET SUBVENTIONS (Nets)			329,76				

EVALUATION DE L'EFFICIENCE DES PROJETS INDIVIDUELS

SOUS-SECTEUR DE L'EAU

Projet d'adduction d'eau et d'égouts d'Addis-Abeba – Phase I: Ce projet consistait en la construction d'une usine de traitement des vidanges, mais comme il a été indiqué plus haut, la technologie installée n'était pas appropriée, ce qui a conduit à une sous-utilisation de l'usine. La phase II concernait l'extension de la même usine, la pose des principales canalisations, la fourniture des équipements et la formation du personnel. La mise en œuvre de ces projets a connu des retards. Les retards enregistrés dans la phase II étaient dus à des problèmes technologiques. L'incapacité des consultants à trouver des solutions à la technologie inappropriée des réservoirs de digestion a occasionné la réduction des bénéfices sur l'ensemble du projet d'installation des égouts. Ensuite, les services d'égouts n'arrivent pas à recouvrer totalement les coûts.

Projet d'adduction d'eau dans 6 centres : La durée d'exécution a été dépassée, mais le projet a fait faire des économies sur le prêt¹². Sa mise en œuvre s'est achevée en 1990, et non en 1985, date prévue. Les économies réalisées sur le prêt ont été affectées à des travaux supplémentaires (comme les 2 projets d'adduction d'eau dans les villes de Woldia et de Ghimbi). Cependant, ces deux autres projets ont aussi pris du retard en raison de la guerre civile et du mauvais travail effectué par l'entrepreneur local. Le projet s'est avéré satisfaisant une fois achevé. Les équipements demeurent opérationnels après leur vie économique utile, à cause de la bonne maintenance. Au cours des dernières années, les tarifs appliqués ont tenu compte de tous les coûts de fonctionnement et de maintenance.

Projet d'adduction d'eau dans 8 centres: Malgré l'appellation de projet d'adduction d'eau pour 8 centres, la Banque n'a financé que 3 centres à cause des contraintes financières. Le projet a aussi connu des retards au début à cause des changements survenus dans les emplacements de sources d'eau. Le mauvais travail de l'entrepreneur a aussi contribué aux retards. Mais en dépit de ces retards, les économies se sont montées à 2,17 millions d'UC à l'achèvement du projet en 1995. Puisque les centres sont de grandes villes comme Jimma et Dire Dawa, les tarifs appliqués permettent de réaliser un recouvrement total des coûts. Les équipements continuent de fonctionner normalement à ce jour.

Projet/Étude d'adduction d'eau d'Addis-Abeba - Phase III A: Le cabinet de consultants de ce projet n'a pas pu respecter son contrat, ce qui a mis fin au projet en 1999 après une longue dispute entre l'organe d'exécution, AAWSA et la société choisie comme consultant pour les travaux techniques. Les deux parties n'arrivaient pas à s'entendre et ont fini dans de longs procès. Mais le point positif est que la société AAWSA et un donateur bilatéral ont plus tard repris le travail inachevé. Comme prévu, les puits de production ont permis d'augmenter rapidement la fourniture d'eau dans la ville. AAWSA a couvert avec son propre budget les coûts de dépassement, ce qui a occasionné d'autres travaux et des retards.

¹² Pas de rapport d'achèvement préparé pour ce projet.

En résumé, des 5 projets antérieurs aux DSP, les deux projets d'égouts et le volet Projet¹³ du Projet/Etude d'adduction d'Eau d'Addis-Abeba-Phase III A, sont considérés comme satisfaisants. Les 2 projets d'adduction d'eau, malgré les retards d'exécution, sont jugés satisfaisants, compte tenu des avantages et des résultats positifs obtenus dans l'ensemble. L'efficacité est donc considérée dans l'ensemble comme satisfaisante.

Projet d'adduction d'eau et d'assainissement de Harar et Programme de l'initiative d'adduction d'eau et d'assainissement en zone rurale: Ces projets postérieurs à l'ère des DSP se trouvent encore à leur phase initiale. Il est donc trop tôt pour évaluer leur efficacité.

SOUS-SECTEUR DE L'ENERGIE

Projets d'électrification rurale et de transport de l'énergie électrique: Ces projets rentrent dans le cadre de la période antérieure aux DSP. Tous les deux ont connu des retards dans leur exécution, en raison de l'augmentation de l'ampleur de la tâche et de la guerre civile qui a sévi dans le pays. Les retards ont été aggravés par la défaillance des consultants et des fournisseurs, et par le non respect des règles de la Banque en termes d'acquisition. Mais, en dépit des retards enregistrés, l'agence d'exécution des projets a parfaitement fait son travail, rendant ainsi un énorme service à plusieurs agglomérations semi-urbaines et rurales à travers le pays.

Projet de transport de l'énergie électrique au Nord de l'Ethiopie : Il s'agit de l'unique projet qui a fait l'objet d'un rapport d'achèvement et d'un rapport de performance. Le projet a été mis en œuvre entre 1994 et 1998, soit avec un retard de 28 mois environ par rapport aux estimations faites au moment de l'évaluation. Ce retard était dû à la nécessité de remplir les conditions de prêt et d'achever la mise au point du projet, l'évaluation des offres et la construction. Comparativement au genre de retards enregistrés par d'autres projets dans les services publics, ces retards semblent raisonnables. Des économies ont été réalisées sur les dépenses en devises, et les prêts de la BAD et du FAD se sont fait attendre, à cause de la forte concurrence entre les soumissionnaires ; mais, d'un autre côté, il y a eu dépassement des dépenses en monnaie locale à cause de la dévaluation du Birr. Dans l'ensemble, il y a eu une nette diminution des coûts. Les taux de rentabilité recalculés dans les rapports d'achèvement et de performance étaient comparables aux estimations faites lors de l'évaluation. Le taux de rentabilité figurant dans le rapport de performance représentait 12,40 %, et le taux de rentabilité économique était de 17,52 %, contre les 11,55 % et 16 % respectivement indiqués dans les estimations faites lors de l'évaluation.

Du point de vue de l'efficacité, tous les 3 projets antérieurs au DSP sont, malgré les retards d'exécution, considérés comme satisfaisants, à cause de l'ensemble des résultats et avantages qu'ils ont produits.

Les projets postérieurs au DSP, à savoir, le projet d'électrification rurale et le projet d'interconnexion électrique entre l'Ethiopie et Djibouti, sont à leur phase initiale, il est par conséquent trop tôt pour évaluer leur efficacité.

¹³ Le volet étude est évalué séparément dans la partie qui traite des activités hors prêts

SOUS-SECTEUR DES TELECOMMUNICATIONS

Projet de télécommunications I : Selon le rapport d'achèvement du projet, le projet de télécommunications I a été bien mené, respectant le budget, il a toutefois connu des retards dans son exécution. Le taux de rentabilité financière recalculé était de 25,3 % contre les 12 % prévus dans l'évaluation.

Projet de Télécommunications II: Ce projet a connu dès le départ un retard de 21 mois depuis la date d'approbation du prêt jusqu'à sa mise en œuvre, à cause de la difficulté à remplir l'une des conditions relatives à l'approbation de la nouvelle structure organisationnelle de l'agence d'exécution, ETC. D'autres retards ont été causés par la lenteur des procédures de passation des marchés, surtout à la suite de la restructuration de la Banque survenue en 1995. Environ 35 % du prêt total (8,61 millions d'UC sur le prêt de la BAD et 7,91 millions d'UC sur le prêt du FAD) ont été annulés, surtout parce que ETC a décidé d'exclure un certain nombre d'articles de la liste originelle des biens et services. ETC a plutôt utilisé ses propres fonds et la méthode rapide de passation de marchés pour le réseau de branchements vivement attendu à Addis-Abeba afin de réduire le temps qu'aurait demandé la passation de marchés si l'on devait suivre la procédure d'appels d'offres internationaux¹⁴.

Malgré les retards, le projet a été exécuté à plus de 70 % en 2000, et la santé financière de la société était très bonne. La société a enregistré 38 % de marge bénéficiaire, 14 % de rendement du capital total, 0,63 de ratio de liquidité relative, 3 contre 1 de ratio de liquidité générale, et 1,2 de ratio de liquidité¹⁵. En 2002, l'agence d'exécution a achevé le projet, y compris les volets exclus du prêt et financés par la ETC elle-même. Le projet a réalisé de très gros avantages au fil des ans. Son efficience au vu des avantages est donc considérée comme satisfaisante.

En termes d'efficience, les deux projets mis en œuvre avant le DSP sont, en raison des résultats et des avantages obtenus, déclarés satisfaisants, malgré les retards observés lors de leur mise en œuvre.

¹⁴Malgré l'annulation des soldes des prêts, le projet n'est pas encore officiellement terminé. Cela peut être attribué aux arriérés de paiement que la Banque doit encore régler, et aux protestations de l'emprunteur concernant les méthodes de décaissement la Banque dans les deux prêts. Selon le Gouvernement, au lieu de décaisser tout d'abord des fonds sur le prêt du FAD, la Banque était plutôt en train d'effectuer des décaissements sur la part de prêts de la BAD, obligeant ainsi l'emprunteur à payer au fil des ans un intérêt sur le montant décaissé. Les longues correspondances entre la Banque et ETC dans le passé n'ont pas pu résoudre ce problème. C'est le bureau national qui s'en occupe maintenant.

¹⁵ Rapport de la mission de contrôle, 12 juin 1999

EVALUATION
1. OPERATIONS DE PRET
Evaluation des projets du secteur de l'eau 1975-2004

PROJET	DATE D'APPROBATION	PERTINENCE	EFFICACITE	PERFORMANCE DE MISE EN OEUVRE	RESULTATS/AVANTAGES	EFFICIENCE GENERALE	DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	VIABILITE	NOTE
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
						5+6/2			(3+4+7+8+9)/5
Adduction d'eau et système d'égouts d'Addis-Abeba Phase I	12/12/75	3,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,0	2,5	2,6
Adduction d'eau et système d'égouts d'Addis-Abeba Phase II	22/03/79	3,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,8	2,5	2,8
Adduction d'eau d'Assab	29/11/79	N	N	N	N	N	N	N	N
Adduction d'eau pour 6 centres	11/11/82	3	3	2,8	3	2,9	2,0	3	2,8
Adduction d'eau pour 8 centres	24/11/83	3	3	2,8	3	2,9	2,0	3	2,8
Adduction d'eau et système d'égouts d'Addis-Abeba Phase IIIA Projet/Etude	10/02/92	3,5	3	2,5	3,5	3,0	2,0	3,5	3,0
Note totale		3,30	2,8	2,6	2,9	2,8	2,2	2,9	2,8
Adduction d'eau et assainissement de Harar	28/05/02	Mise en œuvre du projet vient de commencer							
Initiative d'adduction d'eau et d'assainissement en zone rurale	21/12/05	Projet lancé en avril 2006							

N= Néant – ne s'applique pas puisque Assab ne fait plus partie de l'Ethiopie. Toute note égale ou supérieure à 2,6 est considérée comme satisfaisante.

Notation des projets du secteur de l'énergie 1975-2004

PROJET	DATE D'APPROBATION	PERTINENCE	EFFICACITE	PERFORMANCE DE MISE EN OEUVRE	RESULTATS/AVANTAGES	EFFICIENCE GENERALE	DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	VIABILITE	NOIE
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
						5+6/2			(3+4+7+8+9)/5
Electrification rurale	27/02/79	3	3	2,5	3,0	2,75	2,5	3,0	2,85
Transport de l'énergie électrique	12/12/86	3	3	2,5	3,5	3,00	2,5	3,0	2,90
Transport de l'énergie électrique au nord de l'Ethiopie	14/12/92	3,5	3	3,5	3,5	3,50	2,8	3,5	3,26
Note totale		3,17	3	2,8	3,33	3,08	2,6	3,17	3,00
Electrification rurale	17/12/01	Mise en œuvre de ce projet vient juste de commencer							

Notes :

(1) Les performances des indicateurs sont classées en 5 niveaux, 4 étant considéré comme très satisfaisant et 1 comme très insatisfaisant.

(2) Toutes les notes de ce tableau sont arrondies.

(3) Les notes égales ou supérieures à 2,6 sont considérées comme satisfaisantes.

N= Néant

Notation des projets du secteur des télécommunications 1975-2004

PROJET	DATE D'APPROBATION	PERTINENCE	EFFICACITE	PERFORMANCE DE MISE EN OEUVRE	RESULTATS /AVANTAGES	EFFICIENCE GENERALE	DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	VIABILITE	NOTE
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
						5+6/2			(3+4+7+8+9)/5
Télécommunications I	13/06/84	3,5	3,5	3	3,5	3,25	2	3,5	3,15
Télécommunications II	12/01/92	3	3	2,5	3,5	3,00	2	3,5	2,90
Note totale		3,25	3,25	2,5	3	3,13	2	3,5	3,03

Evaluation globale de la performance des projets d'utilité publique 1975-2004

<u>SOUS-SECTEUR</u>	PERTINENCE	EFFICACITE	EFFICIENCE	DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	VIABILITE	NOTE GENERALE POUR TOUT LE SECTEUR
Eau & assainissement	3,30	2,80	2,76	2,16	2,90	2,80
Energie	3,17	3,00	3,08	2,60	3,17	3,00
Télécom	3,25	3,25	3,13	2,00	3,50	3,03
NOTE GENERALE	3,24	3,02	2,94	2,25	3,19	2,92

Note: Toute note égale ou supérieure à 2,6 est considérée comme satisfaisante.

2. ETUDES SUR LES OPERATIONS HORS PRETS

PROJET	DATE D'APPROBATION	PERTINENCE	EFFICACITE	EFFICIENCE	DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	VIABILITE	NOTE
<u>Secteur de l'adduction d'eau et d'assainissement</u> 5 Etude du projet d'adduction d'eau et d'assainissement dans 5 villes	17/04/89	3,0	3,5	2,5	2,0	N	2,63
Etude du plan directeur des eaux usées à Addis-Abeba	18/09/89	3,5	3,5	2,5	2,5	N	3,00
12 Etude du projet d'adduction d'eau et d'assainissement dans 12 villes	28/08/91	3,0	3,5	2,0	2,0	N	2,63
Adduction d'eau à Addis-Abeba phase IIIA Etude/Projet	10/02/92	3,5	3,0	1,5	1,5	N	2,38
Sous-total général						N	2,66
<u>Secteur de l'énergie</u> Etude du Projet d'énergie électrique de Chemoga Yeda	20/11/85	3,0	3,5	2,5	2,5	N	2,88
Etude de faisabilité du projet hydroélectrique d'Aleltu	29/10/90	3,0	3,5	2,5	2,5	N	2,88
Etude du projet d'interconnexion du système énergétique Ethiopie-Soudan	02/10/92	3,5	2,0	2,0	2,5	N	2,50
Etude de faisabilité du projet hydroélectrique	24/11/93	3,0	3,5	2,5	2,5	N	2,88
Sous-total général		3,19	3,25	2,25	2,25	N	2,79

Note: Toute note égale ou supérieure à 2,6 est considérée comme satisfaisante.

N = Néant

EVALUATION DES INTERVENTIONS DE L'EMPRUNTEUR

SECTEUR DE L'EAU

N°	Indicateur de composante	Note	REMARQUES
	Intervention au niveau de tout le secteur	2,85	Satisfaisante
	Réformes décisionnelles et réformes sectorielles	3,50	Les principales réformes sont entreprises depuis 1992 pour décentraliser les services et améliorer l'efficacité. Les services publics ont été décentralisés et installés dans les régions, les tarifs ont été revus, et la structure, ainsi que les taux, ont été révisés. Un organe de régulation a été créé.
	Mobilisation des ressources en faveur du Secteur	2,50	Les besoins en investissement du secteur sont importants, mais les efforts de mobilisation des ressources n'ont pas été très appréciables
	Coordination de l'aide pour le Secteur	2,50	La coordination de l'aide dans le secteur est juste en train de commencer, avec la mise en place de l'Initiative pour l'adduction d'eau dans les zones rurales.
	Intervention au niveau de l'ensemble du projet	2,89	Satisfaisante
1.	Qualité de la préparation:	2,83	Satisfaisante
	- Existence et qualité des études	2,50	Des études existaient, mais la qualité était parfois médiocre, occasionnant ainsi des révisions pendant la mise en œuvre des projets.
	- Appropriation, participation des bénéficiaires	2,80	Tous les projets achevés étaient basés sur les études de faisabilité du gouvernement. Les anciens projets n'intégraient pas la participation des bénéficiaires, contrairement aux projets en cours.
	- Engagement de l'Etat	3,00	L'engagement de l'Etat s'est manifesté par la réalisation des études de faisabilité et la fourniture de ressources pour les projets.
	- Dispositions institutionnelles	3,00	Le Ministère des ressources en eau dispose d'un effectif compétent pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets. Des services pour la mise en œuvre des projets ont été mis en place. Les dispositions institutionnelles actuelles reposent sur les services centralisés qui sont nés des réformes. Les cellules d'exécution des projets relèvent des services publics installés dans les régions

N°	Indicateur de composante	Note	REMARQUES
			concernées et bénéficient des conseils techniques du Ministère. L'autorité chargée de l'alimentation d'Addis-Abeba en eau est autonome et habilitée à préparer les projets. Les services de mise en œuvre des projets sont créés pour veiller à la réalisation des projets. Tous les projets exécutés ont été préparés en interne avec l'aide des consultants.
2.	<p>Qualité d'exécution des projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désignation du personnel clé - Performance des agences d'exécution en termes de gestion - Utilisation de l'aide technique - Réajustements à mi-parcours - Respect du calendrier - Respect des coûts 	<p>2,63</p> <p>2,80</p> <p>3,00</p> <p>2,50</p> <p>2,50</p> <p>2,00</p> <p>3,00</p>	<p>Non satisfaisante</p> <p>Un personnel clé a été désigné pour former la Cellule d'exécution des projets, mais la rotation ponctuelle du personnel a conduit au non respect des règles de décaissement et de passation des marchés édictées par la Banque.</p> <p>Les agences d'exécution des projets sont toutes bien gérées et disposent d'un personnel compétent, à l'exception des services publics régionaux de distribution d'eau nouvellement créés à la suite de la politique de décentralisation appliquée par le Gouvernement. .</p> <p>L'aide technique pour le renforcement des capacités a été obtenue de temps en temps grâce à l'aide des donateurs bilatéraux, mais beaucoup reste encore à faire, surtout pour les services publics décentralisés de la région.</p> <p>Certains projets ont été révisés en raison de l'absence de plans détaillés avant leur approbation. Des plans détaillés ont été considérés comme composantes pendant l'évaluation des projets. Mais les projets en cours d'exécution se sont tous basés sur les études de plan détaillés avant l'évaluation des projets, afin de minimiser les révisions pendant la mise en œuvre des projets.</p> <p>Tous les projets ont connu des retards dans leur exécution.</p> <p>Les coûts ont été respectés, ce qui a permis de faire des économies dans la plupart des projets. Des fonds de compensation ont été mis à disposition, et tout excédent de dépenses a été couvert par le gouvernement.</p>
3.	Respect des conventions	2,50	Non satisfaisante. La satisfaction des conditions, surtout avant le démarrage des projets, a été retardée, et d'autres conditions ont été remplies, bien qu'avec retard
4.	Caractère adéquat des rapports de contrôle et d'évaluation	3,00	Satisfaisant. Le Ministère des ressources en eau et AAWSA se sont montrés capables de suivre les projets à l'époque. Les rapports adressés à la BAD étaient satisfaisants.
5.	Fonctionnement (s'il y a lieu)	3,50	Satisfaisant. Tous les projets achevés fonctionnent

N°	Indicateur de composante	Note	REMARQUES
			de manière satisfaisante, même après la fin de leur durée de vie économique utile, en raison de la bonne maintenance du système installé.
	Performance générale de l’Emprunteur	2,8	Satisfaisante. Dans l’ensemble, la performance de l’Emprunteur a été satisfaisante à cause des réformes sectorielles opérées dans la politique du gouvernement, ainsi que des dispositions institutionnelles mises en place au cours des ans, l’engagement pris par les agences d’exécution des projets de mettre en œuvre les projets malgré les retards, la gestion des ressources des prêts, et le bon fonctionnement des systèmes .

SECTEUR DE L’ENERGIE

N°.	Indicateur de composante	Note	REMARQUES
	Intervention au niveau de tout le Secteur	2,33	Non satisfaisante
	Réformes politiques et sectorielles	2,50	La mise en place d’un environnement propice à la participation du secteur privé est encore absente au moment où les services publics appartiennent entièrement à l’Etat.
	Mobilisation des ressources en faveur du secteur	2,50	La mobilisation n’a pas été forte, vu les énormes besoins du secteur.
	Coordination de l’aide pour le Secteur	2,00	Elle n’a pas été très bonne non plus dans le passé; elle n’a commencé qu’avec le projet d’électrification rurale.
	Aide au niveau du projet	3,36	
1.	Qualité de la préparation	3,2	Satisfaisante
	- Disponibilité et qualité des études	3,0	Des études de faisabilité bien préparées étaient disponibles.
	- Appropriation, participation des bénéficiaires	Néant	Projets ne nécessitant pas d’habitude la participation des bénéficiaires
	- Engagement de l’Etat	3,0	L’engagement de l’Etat a été démontré par la réalisation des études de faisabilité et la mise en œuvre des projets
	- Dispositions institutionnelles	2,8	Principaux engagements pris ces dernières années pour améliorer l’efficacité du secteur, mais ce

N°.	Indicateur de composante	Note	REMARQUES
			service public continue d'être géré par l'Etat.
2.	<p>Qualité de la mise en œuvre des projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désignation du personnel clé - Performance des agences d'exécution dans la gestion - Utilisation de l'aide technique - Réajustements à mi-parcours - Respect du calendrier - Respect des coûts 	<p>2,6</p> <p>3,0</p> <p>3,0</p> <p>2,80</p> <p>3,00</p> <p>2,50</p> <p>3,00</p>	<p>Non satisfaisante</p> <p>Un personnel clé a été nommé pour former la cellule d'exécution des projets, mais il y a de temps en temps des rotations de personnels. Les organes d'exécution des projets sont tous bien gérés et disposent d'un personnel compétent, à l'exception des services publics régionaux de distribution d'eau nouvellement créés à la suite de la politique de décentralisation adoptée par le Gouvernement</p> <p>L'aide technique pour le renforcement des capacités a été sélectivement utilisée par le biais de l'aide bilatérale.</p> <p>Certains projets ont été révisés pour en assurer l'efficacité et réduire les coûts.</p> <p>Certains projets ont connu des retards dans leur exécution</p> <p>Les coûts ont été respectés, ce qui a permis de faire des économies dans la plupart des projets. Des fonds de compensation ont été offerts, et tout excédent de dépenses a été couvert par le gouvernement.</p>
3.	Respect des conventions	2,50	Non satisfaisant. La satisfaction des conditions, surtout avant le démarrage des projets, a été retardée, et d'autres conditions ont été remplies, bien qu'avec retard.
4.	Caractère adéquat des rapports de contrôle et d'évaluation	3,00	Satisfaisant. Les organes d'exécution des projets se sont montrés capables de suivre leurs projets et des rapports d'avancement des travaux étaient envoyés à la BAD.
5.	Fonctionnement (s'il y a lieu)	3,50	Satisfaisant. Tous les projets achevés fonctionnent de manière satisfaisante, même après la fin de leur durée de vie économique utile, en raison de la bonne maintenance du système installé
	Performance générale de l'Emprunteur	2,84	Satisfaisante. Dans l'ensemble, la performance de l'emprunteur est déclarée satisfaisante, surtout à cause de son engagement, de sa bonne gestion des ressources du prêt et du bon fonctionnement des systèmes

SECTEUR DES TELECOMMUNICATIONS

N°.	Indicateur de composante	Score	REMARQUES
	Performance au niveau sectoriel	3,00	Satisfaisante
	Réformes politiques et sectorielles	2,50	La réforme de ce secteur a permis de séparer les fonctions d'exécution de celles de régulation. Mais la création d'un environnement propice à la participation du secteur privé n'est pas encore effective, et les services sont encore exclusivement gérés par l'Etat
	Mobilisation des ressources en faveur du secteur	3,5	Ce service public est financièrement solide pour emprunter de l'argent aux banques commerciales, et émettre des obligations.
	Coordination de l'aide pour le Secteur	Néant	La coordination de l'aide n'est pas très nécessaire dans ce secteur puisque le financement des donateurs diminue au fil des ans
	Aide au niveau des projets	2,83	Satisfaisante
1.	Qualité de la préparation : - Disponibilité et qualité des études - Appropriation, participation des bénéficiaires - Engagement de l'Etat - Dispositions institutionnelles	2,83 3,0 Néant 3,0 2,5	Satisfaisante Des études de faisabilité bien préparées étaient disponibles. Ces projets ne demandent pas la participation des bénéficiaires. L'engagement de l'Etat a été démontré par la réalisation des études de faisabilité et la mise en œuvre des projets ETA est bien organisée, mais une cellule d'exécution n'a pas été créé ni un compte ouvert pour le projet.
2.	Qualité d'exécution des projets - Désignation du personnel clé - Performance des agences d'exécution en gestion - Utilisation de l'aide technique	2,86 2,50 3,00 Néant	Satisfaisante L'absence d'une cellule d'exécution des projets ainsi que de comptes séparés pour ces projets a causé beaucoup de retards et gêné la présentation de rapports à la BAD. Les agences d'exécution des projets sont bien gérées et disposent d'un personnel compétent, même si les modalités de présentation des rapports n'ont pas été respectées. On n'a pas fait appel à l'aide technique pour renforcer les capacités, le service ayant un bon programme de formation sur place

N°.	Indicateur de composante	Score	REMARQUES
	- Réajustements à mi-parcours - Respect du calendrier - Respect des coûts	2,80 2,50 3,50	Des révisions ont été faites pour certains projets afin de les financer par des sources propres, ce qui a permis de réduire les montants des prêts, lesquels ont été annulés par la suite. L'un des projets a été retardé à cause des problèmes de décaissement. Les coûts ont été respectés, ce qui a donné lieu à des économies.
3.	Respect des conventions	2,50	La satisfaction des conditions préalables au démarrage des projets a été retardée, et d'autres conditions ont été remplies, bien qu'avec retard
4.	Caractère adéquat des rapports de contrôle et d'évaluation	2,50	Bien que capable de mener le projet à bonne fin, l'agence d'exécution présentait des faiblesses notoires dans la présentation des rapports à la BAD.
5.	Fonctionnement (s'il y a lieu)	3,50	Les deux projets financés dans ce secteur ont été achevés et fonctionnent de manière satisfaisante, même après la fin de leur durée de vie économique utile, à cause d'une bonne maintenance du système installé.
	Performance générale de l'Emprunteur	2,91	Satisfaisante. Dans l'ensemble, la performance de l'emprunteur est considérée comme satisfaisante, surtout en raison de son engagement, de sa bonne gestion des ressources du prêt et du bon fonctionnement des systèmes.

Note: Toute note égale ou supérieure à 2,6 est considérée comme satisfaisante.

4. EVALUATION DE LA PRESTATION DE LA BANQUE

SECTEUR DE L'EAU

N°.	Indicateur de composante	Note	REMARQUES
	Aide et performance de la Banque au niveau sectoriel	1,93	Non satisfaisantes
	Action au niveau économique et sectoriel	1,50	Ces activités hors prêts n'ont pas été menées au cours des dernières interventions. Le niveau de mobilisation des ressources et de la coordination de l'aide s'est amélioré pour les projets en cours La Banque a fourni de l'aide pour avoir des projets pouvant être financés, mais tous n'ont pas été retenus pour exécution à cause du manque de fonds
	Engagement dynamique dans les réformes politiques et sectorielles	2,00	
	Mobilisation des ressources en faveur du Secteur	1,50	
	Coordination de l'aide pour le Secteur	2,00	
	Etudes	2,66	
	Aide et performance au niveau du projet	2,67	Satisfaisantes
1.	A l'identification du Projet - Conformité du projet avec la stratégie de développement gouvernementale - Conformité des projets avec la stratégie arrêtée par la Banque pour le pays - Participation des bénéficiaires		Satisfaisantes Les interventions de la Banque sont basées en général sur les plans des projets dont la plupart sont identifiés avant l'évaluation. Les projets de ces dernières années sont basés sur les documents de stratégie pays. Cependant, à cause des contraintes financières, la Banque n'a pas choisi de financer ces projets après achèvement des études de faisabilité, études qu'elle avait pourtant financées. Les interventions de la Banque se sont avérées conformes à sa stratégie pour le pays On n'en tenait pas compte dans le passé, mais avec des projets récents tels que le Projet d'adduction d'eau de Harar et l'Initiative pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement en zone rurale, la participation des bénéficiaires est bel et bien visible à travers leur contribution et les campagnes de sensibilisation organisées surtout en matière de recouvrement des coûts et d'éducation sanitaire
2.	A la préparation des projets - Pertinence de l'appui de la Banque	3,0 3,00	Satisfaisantes L'engagement de la Banque est significatif, au vu des besoins immenses du pays en ressources pour le développement. La Banque a aidé le pays à avoir des projets bancables.

	- Appui opportun de la Banque	3,00	La Banque réagit d'habitude très rapidement en finançant de nouveaux projets, sous réserve des ressources disponibles correspondant aux besoins du gouvernement.
3.	A l'évaluation du projet	2,85	Satisfaisantes
	- Qualité des analyses technique, économique, financière, institutionnelle, sociale et environnementale	2,50	Les études de faisabilité ont été utilisées pour évaluer les tout premiers projets, mais des plans détaillés ont été utilisés pour les projets ultérieurs, ce qui a amélioré l'efficacité technique. En général, l'analyse des questions soulevées a été conduite de façon professionnelle, dans la mesure de la disponibilité des données de base.
	- Pertinence des conditions et des conventions	3,00	La plupart des conditions étaient parfaitement indiquées pour la bonne réalisation des projets.
	- Caractère adéquat des instruments de prêt	3,00	Les besoins financiers des projets ont été satisfaits avec la quantité de ressources disponibles (bien que limitées), à des conditions favorables.
	- Caractère adéquat des financements	3,00	Les fonds alloués ont, dans la plupart des cas, suffi à mettre en œuvre les projets financés. La plupart des projets ont réalisé des économies après leur achèvement
	- Existence et qualité de la coordination	3,00	Les projets financés étaient indépendants, ce qui a parfois conduit à une réduction de l'étendue des projets au lieu d'une recherche de cofinancement.
	-Plans de réalisation et de supervision (y compris les indicateurs de performance et les besoins de contrôle et d'évaluation)	2,50	Les plans de réalisation et de supervision des projets n'étaient pas bien préparés au moment de l'évaluation des anciens projets, mais on en a bien tenu compte dans les récents projets.
4.	A la supervision des projets	2,25	Non satisfaisantes.
	- Efficacité du personnel de la Banque (compétences, temps et continuité)	2,50	En général, pas d'efficacité dans les différentes compétences et dans la fréquence pour les anciens projets, mais s'est améliorée pour les projets plus récents.
	- Solution des problèmes, adaptation aux changements de conditions. Efficacité du suivi des recommandations.	2,50	Inefficacité et lenteur pour les projets achevés, mais le rôle de contrôleur joué par la Banque s'est amélioré récemment avec l'accroissement des missions sur le terrain et la représentation dans le pays. Mais l'on s'inquiète encore que les chefs de projets et le bureau pays n'aient pas suffisamment d'autorité pour prendre rapidement des décisions sur le terrain
	- Attention portée sur l'impact probable sur le développement social	2,00	Pas appuyée par les données de base et les indicateurs

	- Attention portée sur les questions de viabilité	2,00	La supervision s'est limitée aux composantes apports et produits. Les comptes-rendus de supervision sommaires sont généralement incomplets et non datés. Le contrôle axé sur les résultats commence tout juste.
5.	Auto-évaluation (examen à mi-parcours, analyse des activités inscrites dans le portefeuille du pays, RAP)	2,25	Non satisfaisante (retard dans la rédaction des rapports d'achèvement des projets et présentation irrégulière des autres analyses)
	Evaluation générale de la performance de la Banque dans le secteur	2,30	Non satisfaisante. Le contrôle et l'auto-évaluation faits par la Banque étaient médiocres. La Banque ne s'est pas beaucoup engagée dans ce secteur, et son aide s'était très peu étendue pendant toute la décennie 1990.

SECTEUR DE L'ENERGIE

N°.	Indicateur de composante	Score	REMARQUES
	Aide et performance de la Banque au niveau sectoriel	1,96	Non satisfaisantes
	Action au niveau économique et sectoriel	1,50	Ces activités hors prêts n'ont pas été menées lors des dernières interventions. Le niveau de coordination de l'aide s'est amélioré pour les projets en cours. Un engagement dynamique au niveau sectoriel est encore requis pour encourager la participation du secteur privé dans ce secteur.
	Engagement dynamique dans les réformes politiques et sectorielles	2,00	
	Mobilisation des ressources en faveur du secteur	1,50	
	Coordination de l'aide pour le secteur	2,00	
	Etudes	2,79	
	Aide et performance de la Banque au niveau des projets	2,84	Satisfaisantes
1.	A l'identification des projets	3,00	Satisfaisantes
	- Conformité du projet avec la stratégie de développement du gouvernement	3,00	Les interventions de la Banque sont basées en général sur les plans des projets qui sont identifiés, pour la plupart, avant l'évaluation. Les récents projets sont basés sur les documents de stratégies pays. Cependant, à cause des contraintes financières, la Banque n'a pas choisi de financer ces projets viables après achèvement des études de faisabilité, études qu'elle avait pourtant financées.
	- Conformité des projets avec la stratégie arrêtée par la Banque pour le Pays	3,00	Les interventions se sont avérées conformes à la stratégie de la Banque pour le pays
	- Participation des bénéficiaires	Néant	

2.	<p>A la préparation des projets</p> <p>- Importance de l'appui de la Banque</p> <p>- Appui opportun de la Banque</p>	<p>3,00</p> <p>3,00</p> <p>3,00</p>	<p>Satisfaisantes</p> <p>L'engagement de la Banque était significatif au vu des besoins immenses du pays en ressources pour le développement. La Banque a aidé le pays à avoir des projets dignes d'être financés</p> <p>La Banque réagit d'habitude très rapidement en finançant de nouveaux projets, sous réserve de la disponibilité des ressources correspondant aux besoins du gouvernement</p>
3.	<p>A l'évaluation des projets</p> <p>- Qualité des analyses technique, économique, financière, institutionnelle, sociale et environnementale</p> <p>- Pertinence des conditions et des conventions</p> <p>- Caractère adéquat des instruments de prêt</p> <p>- Caractère adéquat des financements</p> <p>- Existence et qualité de la coordination</p> <p>- Plans de réalisation et de supervision des projets (y compris les indicateurs de performance et les besoins de contrôle et d'évaluation)</p>	<p>2,93</p> <p>3,00</p> <p>3,00</p> <p>3,00</p> <p>3,00</p> <p>2,80</p> <p>2,80</p>	<p>Satisfaisantes</p> <p>Les projets du secteur de l'énergie ont été bien évalués. En général, l'analyse des questions soulevées a été conduite de façon professionnelle dans la mesure de la disponibilité des données de base.</p> <p>La plupart des conditions étaient parfaitement indiquées pour une bonne réalisation des projets</p> <p>Les besoins financiers des projets ont été satisfaits avec la quantité des ressources disponibles à l'époque</p> <p>Les fonds alloués ont suffi à réaliser les projets financés. La plupart des projets ont réalisé des économies après leur achèvement.</p> <p>Les projets financés étaient indépendants, ce qui a conduit à une réduction de l'étendue des projets pour les ajuster aux fonds disponibles, et permis d'éviter de solliciter la coordination des donateurs.</p> <p>Les projets ont été, en général, bien supervisés. Mais les indicateurs ont besoin d'être améliorés.</p>
4.	<p>A la supervision des projets</p> <p>- Efficacité du personnel de la Banque (compétence, temps et continuité)</p> <p>- Solution des problèmes, adaptation aux changements de conditions. Efficacité du suivi des recommandations</p>	<p>2,78</p> <p>3,00</p> <p>2,8</p>	<p>Satisfaisantes</p> <p>Les projets énergétiques sont, en général, supervisés régulièrement</p> <p>Ces aspects ont été réglés de façon satisfaisante. Mais l'on s'inquiète que les chefs de projets et le bureau pays n'aient pas l'autorité nécessaire pour prendre sur le terrain, les véritables décisions qui s'imposent.</p>

	- Attention portée sur l'impact probable du développement social	2,5	Pas appuyée par les données de base et les indicateurs.
	- Attention portée sur les questions de viabilité	2,8	Le contrôle sur cet aspect est faible. La supervision s'est limitée aux composantes apports et produits. Les rapports sont généralement incomplets et non datés.
5.	Autoévaluation (examen à mi-parcours, analyse des activités inscrites dans le portefeuille du pays, RAP)	2,5	Non satisfaisante (retards dans la préparation du rapport d'achèvement du projet et présentation irrégulière des autres analyses)
	Evaluation générale de la performance de la Banque dans le Secteur	2,40	Non satisfaisante. Bien que la performance de la Banque au niveau des projets ait été satisfaisante, celle au niveau du secteur a été insuffisante. La Banque ne s'est vraiment pas engagée dans le Secteur, et son aide s'est faiblement étendue et a même été inexistante entre 1994 et 2001.

SECTEUR DES TELECOMMUNICATIONS

N°.	Indicateur de composante	Score	REMARQUES
	Aide et performance de la Banque au niveau sectoriel	1,62	Non satisfaisantes
	Action au niveau économique et sectoriel	1,50	Ces activités hors prêts n'ont pas été menées dans ce secteur au cours des dernières interventions. L'intervention dans le secteur se limite à deux projets. La Banque a cessé de financer des projets dans le secteur, et même de s'engager dans les réformes sectorielles.
	Engagement dynamique dans les réformes politiques et sectorielles	2,00	
	Mobilisation des ressources en faveur du secteur	1,50	
	Coordination de l'aide pour le Secteur	1,50	
	Aide et performance au niveau des projets	2,66	Satisfaisantes
1.	A l'identification des projets	3,00	Satisfaisantes
	- Conformité du projet avec la stratégie de développement gouvernementale	3,00	Les interventions de la Banque sont en général basées sur les plans des projets, dont la plupart sont identifiés avant l'évaluation. Les projets de ces dernières années sont basés sur les documents de stratégies pays. Il n'y a pas eu d'intervention dans le secteur pendant les périodes des DSP.
	- Conformité des projets avec la stratégie arrêtée par la Banque pour le pays	3,00	Les interventions se sont avérées conformes au programme de prêt utilisé par la Banque dans le passé.
	- Participation des bénéficiaires	Néant	
2.	A la préparation des projets	3,00	Satisfaisantes

	- Pertinence de l'appui de la Banque	3,00	L'engagement de la Banque à l'époque était significatif, au vu des besoins immenses du pays pour le développement des infrastructures.
	- Appui opportun de la Banque	3,00	La Banque a réagi rapidement en finançant les deux projets, sous réserve des ressources disponibles correspondant aux besoins du gouvernement.
3.	A l'évaluation des projets	2,80	Satisfaisantes
	- Qualité des analyses technique, économique, financière, institutionnelle, sociale et environnementale	3,00	Les deux projets ont été bien évalués. En général, l'analyse des questions soulevées a été conduite de façon professionnelle dans la mesure de la disponibilité des données de base.
	- Pertinence des conditions et des conventions	3,00	La plupart des conditions étaient parfaitement indiquées pour assurer la réussite de la mise en œuvre des projets
	- Caractère adéquat des instruments de prêt	3,00	Les besoins financiers des projets ont été satisfaits avec la quantité de ressources disponibles à l'époque.
	- Caractère adéquat des financements	3,00	Les fonds alloués suffisaient à la réalisation des projets. Ceux-ci ont réalisé des économies après leur achèvement.
	- Existence et qualité de la coordination	Néant	Les projets financés étaient indépendants
	- Plans de réalisation et de supervision (y compris les indicateurs de performance et les besoins de contrôle et d'évaluation)	2,00	Pas très bien préparés dans le passé
4.	A la supervision des projets	2,00	Non satisfaisantes
	- Efficacité du personnel de la Banque (compétences, temps et continuité)	2,00	La supervision n'était pas soutenue. La question reste toujours en suspens
	- Solution des problèmes, adaptation aux changements de conditions. Efficacité du suivi des recommandations	2,00	La réaction a été lente dans le passé. Les financements sont suspendus dans ce secteur
	- Attention portée sur l'impact probable sur le développement social	2,00	Pas appuyée par les données de base et les indicateurs
	- Attention portée sur les questions de viabilité	2,00	Le contrôle sur cet aspect est faible. La supervision était limitée aux composantes apports et produits. Les rapports de supervision sommaires sont généralement incomplets et non datés.

5.	Auto-évaluation (examen à mi-parcours, analyse des activités inscrites dans le portefeuille du pays, RAP)	2.50	Non satisfaisante (retards dans la préparation du rapport d'achèvement du projet, et présentation irrégulière des autres analyses).
	Evaluation générale de la performance de la Banque dans le Secteur	2.14	Non satisfaisante. Le contrôle et l'auto-évaluation effectués par la Banque ont été insuffisants. Bien que le secteur ait cherché à obtenir des fonds du marché financier national, la Banque n'était pas présente dans le secteur pour améliorer le développement du secteur privé.

Note: Les notes égales ou supérieures à 2,6 sont considérées comme satisfaisantes.

DOCUMENTS DE REFERENCE

1. Rapport d'évaluation – Système d'égouts d'Addis Abeba, Projet I, 1975.
2. Rapport d'évaluation - Système d'égouts d'Addis Abeba, Projet II, 1979
3. Proposition de prêt pour le financement de projets d'adduction d'eau de six centres, 1982
4. Mémoire sur la proposition de prêt pour le financement d'études de faisabilité du projet d'hydroélectricité de Chemoga-Yeda, 1985
5. Un cadre pour une politique en matière de tarification des services publics, 1985
6. Politique en matière d'eau et d'assainissement, 1989.
7. Termes de référence – Etude relative au système d'adduction d'eau et d'assainissement de cinq villes, 1989
8. Proposition pour un don de 1,77 million d'UC sur le Fonds d'assistance technique du FAD pour le financement partiel de l'étude sur le système d'adduction d'eau et d'assainissement de cinq villes, 1989
9. Termes de référence – Etude du Plan directeur pour la réalisation des installations de traitement des eaux usées de la ville d'Addis Abeba, 1989
10. Proposition relative à l'octroi d'un don de 1,18 million d'UC sur le Fonds d'assistance technique du FAD pour le financement du Plan directeur pour la réalisation des installations de traitement des eaux usées de la ville d'Addis Abeba, 1989
11. Politique de la Banque en matière d'environnement, 1990
12. Termes de référence – l'étude sur le système d'adduction d'eau et d'assainissement de douze villes, 1991
13. Mémoire sur l'étude sur le système d'adduction d'eau et d'assainissement de douze villes, 1991
14. Memorandum on loan proposal for the financing of the Northern Ethiopia Power Transmission Project, 1992
15. Urban development policy, 1992
16. Terms of Reference - Addis Ababa Water Supply Stage III A Study, 1992
17. Ethiopian Telecommunications I Project – Project Completion Report, 1992
18. Bank Energy Policy Paper, 1992
19. Ethiopian Telecommunications II Supervision Mission Report, 1995.
20. Système d'égouts d'Addis Abeba, phase I étape II- rapport d'achèvement de projet, 1996

21. Rapport de revue de portefeuille pays, 1996 et 1998
22. Etude d'impact sur le secteur de l'énergie, 1998
23. Revue de l'expérience de la Banque en matière de financement de projets de barrage, 1998
24. Politique en matière de gestion intégrée de ressources en eau, 2000
25. Projet de transport d'énergie au Nord de l'Ethiopie – rapport d'achèvement de projet, 2000
26. Revue de l'expérience de la banque en matière de financement des projets d'adduction d'eau et d'assainissement en milieu urbain, 2000
27. Indicateurs de performance sectorielle et de projets dans le sous-secteur de l'eau et de l'assainissement, 2000
28. Revue de l'expérience de la Banque dans le secteur des télécommunications, 2001
29. Rapport de synthèse sur l'expérience de la Banque projets d'adduction d'eau et d'assainissement en milieu urbain, 2001
30. Ethiopie : Proposition de prêt FAD de 37,67 millions d'UC pour financer le projet d'électrification rurale, 2001
31. Ethiopie – Document de stratégie pays – 1999-2001.
32. Ethiopie : Document de stratégie pays – 1999-2001 Corrigendum.
33. Ethiopie : Document de stratégie pays – Mise à jour 2002 – Addendum.
34. Ethiopie : Document de stratégie pays – Mise à jour 2002 – Corrigendum
35. Proposition relative à un prêt FAD de 19,89 millions d'UC et à un don FAT de 1,12 million d'UC pour le financement du projet d'adduction d'eau et d'assainissement de Harar, 2002
36. Projet de transport d'énergie au Nord de l'Ethiopie – rapport d'évaluation de la performance du projet, 2003
37. Etude sur l'évaluation du renforcement des capacités des entités chargées de l'adduction d'eau et de l'assainissement en milieu urbain, 2003.
38. Ethiopie : Document de stratégie pays – 2002-2004
39. Ethiopie : Document de stratégie pays – 2002-2004 – Addendum
40. Evaluation de l'assistance de la Banque pour le renforcement des capacités des entités chargées de l'adduction d'eau et de l'assainissement en milieu urbain dans les PMR, ADB/BD/IF/2004/156 (ADF/BD/IF/2004/124, août 2004
41. Politique de la Banque en matière d'environnement, 2004
42. Compendium des statistiques, 2004.

43. Indicateurs de genre, de pauvreté et d'environnement des pays africains, 2004
44. Multinational - Ethiopie/Djibouti : Proposition relative à l'octroi d'un prêt FAD de 20,88 millions d'UC (Ethiopie) et d'un prêt de FAD de 17,60 millions d'UC (Djibouti) pour le financement du projet d'interconnexion électrique, 2004
45. Ethiopie – Programme d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural – Rapport d'évaluation, juin 2005.